



Life

Landes d'Armorique



Rapport final



Parc
naturel
régional
d'Armorique
Park an Arvorig



LIFE19 NAT/FR/000258

Rapport technique final

Couvrant les activités du 01/01/2021 au 31/12/2025

Date du rapport
Mars 2026

LIFE Landes d'Armorique

Données du projet

Localisation :	Parc naturel régional d'Armorique, Département du Finistère (29)
Date de démarrage :	01/01/2021
Date de fin :	31/12/2025
Budget total :	1 647 910 €
Contribution de l'Europe :	988 745 €
(%) des coûts éligibles :	60 %
Autres contributions :	
PNRA	150 755 €
CD29	154 922 €
BV	5 968 €
Ministère (MTE)	173 760 €
Région Bretagne	173 760 €

Données du bénéficiaire

Nom du bénéficiaire :	Parc naturel régional d'Armorique
Personne de contact :	M. Yves-Marie Le Guen
Adresse postale :	15 place aux Foires, 29590 LE FAOU
Téléphone :	(+33) 02-98-81-90-08
E-mail :	yves-marie.leguen@pnr-armorique.fr
Site internet du projet :	www.pnr-armorique.fr/le-parc-en-action/life-landes-darmorique/

Contrôle de l'exhaustivité et de l'exactitude des paquets	
Éléments obligatoires	✓ ou Sans objet
Rapport technique	
Le dernier modèle correct pour le type de projet (par exemple, traditionnel) a été suivi et toutes les sections ont été remplies, en anglais. <i>In electronic version only</i>	✓
Index des livrables avec une brève description en annexe, en anglais <i>In electronic version only</i>	✓
<u>Rapport à mi-parcours</u> : Livrables dus au cours de la période de rapport (à partir du début du projet) en annexe.	✓
<u>Rapport final</u> : Les éléments livrables qui n'ont pas déjà été soumis avec le MTR sont annexés, y compris le rapport du profane et le plan post-LIFE. Les produits livrables dans une ou plusieurs langues autres que l'anglais comprennent un résumé en anglais. <i>In electronic version only</i>	✓
Rapport financier	
La période de référence dans le rapport financier (état financier consolidé et état financier de chaque bénéficiaire individuel) est la même que dans le rapport technique, à l'exception de tout bénéficiaire résilié pour lequel la période de référence doit être la date de résiliation.	✓
État financier consolidé avec les 5 formulaires dûment remplis, signés et datés. <i>Electronically Q-signed or if paper submission signed and dated originals* and in electronic version (pdfs of signed sheets + full Excel file)</i>	✓
État(s) financier(s) du bénéficiaire coordonnateur, de chaque bénéficiaire associé et de chaque filiale (le cas échéant), avec tous les formulaires dûment remplis (signés et datés). Les états financiers des bénéficiaires ayant des filiales comprennent le coût total de chaque filiale sur une ligne par catégorie de coût. <i>In electronic version (pdfs of signed sheets + full Excel files) + in the case of the Final report the overall summary forms of each beneficiary electronically Q-signed or if paper submission, signed and dated originals*</i>	✓
Les montants, les noms et les autres données (par exemple, le compte bancaire) sont corrects et cohérents avec la convention de subvention / entre les différents formulaires (par exemple, les chiffres des déclarations individuelles sont les mêmes que ceux qui figurent dans la déclaration consolidée).	✓
Rapport à mi-parcours (pour tous les projets sauf les PI) : le seuil pour le deuxième versement de préfinancement a été atteint.	✓
Certificat du bénéficiaire pour les biens durables inclus (si nécessaire, c'est-à-dire les bénéficiaires réclamant un coût de 100 % pour les biens durables). <i>Electronically Q-signed or if paper submission signed and dated originals* and in electronic version (pdfs of signed sheets)</i>	✓
Certificat sur les états financiers (si nécessaire, c'est-à-dire pour les bénéficiaires dont la contribution de l'UE est $\geq 750\,000$ € dans le budget). <i>Electronically Q-signed or if paper submission signed original and in electronic version (pdf)</i>	Sans objet
Autres vérifications	
Informations supplémentaires / clarifications et pièces justificatives demandées dans les lettres précédentes de l'Agence (sauf si elles ont déjà été soumises ou ne sont pas encore exigibles). <i>In electronic version only</i>	✓
Ce tableau, page 2 du rapport à mi-parcours / final, est complété - chaque case à cocher est remplie. <i>In electronic version only</i>	✓

**signature by a legal or statutory representative of the beneficiary / affiliate concerned*

1. SOMMAIRE

1.	SOMMAIRE.....	5
2.	LISTE DES MOTS CLES ET ABREVIATIONS	7
3.	RESUME DU PROJET.....	8
3.1.	PRESENTATION DU LIFE LANDES D'ARMORIQUE	8
3.2.	AVANCEMENT GLOBAL DU PROJET.....	9
3.3.	LIVRABLES DU PROJET	10
3.4.	JALONS DU PROJET	11
3.5.	PROBLEMES RENCONTRES	12
4.	INTRODUCTION.....	13
4.1.	OBJECTIFS GENERAUX ET SITES CONCERNES.....	13
4.2.	HABITATS ET ESPECES VISES	14
4.3.	PRINCIPAUX PROBLEMES DE CONSERVATION VISES	14
4.4.	LES EFFETS SOCIO-ECONOMIQUES DU LIFE.....	15
4.5.	RESULTATS ATTENDUS A PLUS LONG TERME	15
5.	PARTIE ADMINISTRATIVE	17
5.1.	GESTION DU PROJET.....	17
5.2.	COMMUNICATION AVEC LA COMMISSION EUROPEENNE ET L'EQUIPE DE SUIVI.....	18
5.3.	CHANGEMENTS DUS AUX MODIFICATIONS DE LA CONVENTION DE SUBVENTION	19
6.	PARTIE TECHNIQUE	22
6.1.	PROGRES TECHNIQUE, PAR ACTION	22
	Action A1 – Analyse du contexte foncier des actions de conservation par la mise en place de conventions ou d'actes de vente	23
	Action A2 – Réalisation des autorisations réglementaires nécessaires aux travaux.....	25
	Action A3 – Finalisation et lancement de la stratégie de communication.....	31
	Action A4 – Etude de maîtrise d'œuvre sur la limitation des impacts des sentiers sur les espaces naturels sensibles	32
	Action A5 – Ecriture et déroulement des marchés publics de travaux et de services	38
	Action A6 – Choix définitif des parcelles à suivre dans l'étude D1	40
	Action B1 – Acquisitions foncières en landes et tourbières en lien avec les actions de conservation	42
	Action C1 – Désenrésinement lourd : déboisement, exportation, rognage des souches, gyrobroyage, broyage	47
	Action C2 – Désenrésinement sur parcelles moins denses en arbres : abattage sans exportation	50
	Action C3 – Gyrobroyage d'ouverture de landes	55

Action C4 – Aménagements pastoraux et aménagements des accès pour la fauche sur les parcelles réouvertes.....	61
Action C5 – Bouchage de drain pour restaurer le fonctionnement hydraulique en lande humide et tourbière	66
Action C6 – Réaménagement de sentiers et signalétique pour canaliser le public.....	71
Action D1 – Suivi et évaluation de l’impact des travaux sur les milieux et suivi des indicateurs KPI.....	76
Action D2 – Evaluation des effets socio-économiques des actions et gain pour la profession agricole à travers le développement d’une activité sur le système lande, dont des parcelles restaurées	81
Action E1 – Mise en œuvre de la stratégie de communication des publics cibles : grand public, scolaires, élus et décideurs politiques	85
Action E2 – Créer un pôle de compétence sur les landes et tourbières de la façade atlantique.....	95
Action F1 – Coordination et suivi de l’équipe projet du LIFE	100
Action F2 – Suivi de la gouvernance LIFE Landes d’Armorique	102
Action F3 – Suivi administratif et financier par le Parc naturel régional d’Armorique	104
Action F4 – Plan après-LIFE	105
6.2. PRINCIPAUX ECARTS, PROBLEMES ET ACTIONS CORRECTIVES MISES EN ŒUVRE	108
6.3. ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	109
6.4. ANALYSE DES AVANTAGES	114
7. KPI	116
8. COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER.....	116
8.1. RESUME DES COUTS ENCOURUS	116
8.2. SYSTEME DE COMPTABILITE	118
8.3. ACCORD ENTRE LES PARTENAIRES.....	119
8.4. CERTIFICAT SUR L’ETAT FINANCIER	119
8.5. ESTIMATION DES JOURS-PERSONNE UTILISES PAR ACTION	119

2. LISTE DES MOTS CLES ET ABREVIATIONS

ABB	Agence Bretonne de la Biodiversité
BV	Bretagne Vivante
CD29	Conseil Départemental du Finistère
CBNB	Conservatoire Botanique National de Brest
COPIL	Comité de Pilotage
COTECH	Comité Technique
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DFCI	Défense des Forêts (et des landes) Contre les Incendies
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
FDC29	Fédération de Chasse du Finistère
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FMA	Forum des Marais Atlantiques
LEMA	Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques
OFB	Office Français de la Biodiversité
ONF	Office national des forêts
PNRA	Parc naturel régional d'Armorique
RNN	Réserve naturelle nationale
RNR	Réserve naturelle régionale
SAFI	Société d'Aménagement du Finistère
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
SNB	Stratégie Nationale pour la Biodiversité
UBO	Université de Bretagne Occidentale

3. RESUME DU PROJET

3.1. PRESENTATION DU LIFE LANDES D'ARMORIQUE

Le programme LIFE Landes d'Armorique vise à restaurer plus de 200 hectares de landes et tourbières sur 3 sites emblématiques du Parc naturel régional d'Armorique (Menez Hom, Menez Meur, Monts d'Arrée-Cragou) qui représentent à eux seuls le plus vaste ensemble de landes atlantiques de France et le plus grand complexe de tourbières de Bretagne.

Les landes et tourbières constituent des milieux naturels remarquables qui abritent une biodiversité exceptionnelle et qui rendent de nombreux services à l'Homme (préservation de la qualité des eaux, biodiversité, stockage du carbone, cadre de vie).

Mais ces landes et tourbières, et la biodiversité qu'elles abritent, sont aujourd'hui menacées :

- Par la production de résineux, généralement précédés de drainage qui ont entraîné la destruction irréversible de plusieurs milliers d'hectares ;
- Par l'abandon des pratiques de gestion ancestrales lié à la déprise agricole : les landes humides étaient autrefois exploitées de manière artisanale et raisonnée par les agriculteurs (litière, pâture) ;
- Par la sur-fréquentation de certains sites naturels en raison d'absence d'aménagements adaptés ;
- Par les effets du changement climatique au niveau mondial.

Démarré le 1 janvier 2021, et pour une durée de 5 ans, le LIFE Landes d'Armorique est porté et coordonné par le Parc naturel régional d'Armorique (bénéficiaire principal), en partenariat avec le Département du Finistère et Bretagne Vivante (bénéficiaires associés), et avec le soutien financier de l'Europe, du Ministère de la Transition Ecologique et la Région Bretagne.

Le LIFE va permettre d'engager un panel d'actions pour restaurer et préserver les landes et tourbières d'Armorique (21 actions réparties en 6 axes) :

Tableau 1 : Répartition budgétaire par axe d'intervention

Axe	Coût (€)	%
A - Actions préparatoires (129 810 €)	129 810	8%
B - Acquisition foncière (89 620 €)	89 620	5%
C - Actions concrètes de restauration (961 730 €)	961 730	58%
D - Actions de suivi (134 958 €)	134 958	8%
E - Actions de communication (120 020 €)	120 020	7%
F - Coordination de projet (109 852 €)	109 852	7%
Frais généraux (101 920 €)	101 920	6%
TOTAL	1 647 910	100%

Les objectifs du LIFE sont les suivants :

1. Connaître et comprendre
 - Études préparatoires et élaboration des programmes d'actions (actions A1 à A6)
2. Agir
 - Acquisition foncière de 70 hectares de landes et tourbières – 80 000 € (action B1)
 - Restauration par désenrésinement lourd (15 ha) et léger (45ha) – 350 000 € (actions C1 et C2)
 - Réouverture du milieu par broyage, suivi d'une gestion pastorale (90 ha) – 200 000 € (actions C3 et C4)

- Restauration de la fonction écologique du complexe de landes et de tourbières par comblement de drains (50 ha) – 100 000 € (action C5)
 - Canalisation du public par la mise en oeuvre d'aménagements de sentiers et d'espaces d'accueil du public – 250 000 € (action C6)
 - Suivi et évaluation de l'impact des travaux sur les milieux (actions D1 et D2)
3. Communiquer
- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation et d'information (via le plan de communication du LIFE) (actions E)
 - Créer un pôle de compétence sur les landes et tourbières de la façade atlantique

3.2. AVANCEMENT GLOBAL DU PROJET

L'état d'avancement global du projet est décrit dans le tableau ci-dessous (tableau 2) :

Légende																								
----- Période du rapport																								
X Exécution de l'action conformément à la convention LIFE																								
X Modification du déroulement de l'action																								
Action non commencée																								
Action engagée, non terminée																								
Objectif atteint, action poursuivie (frais de personnel, travaux supplémentaires, etc.)																								
Objectif atteint, action terminée et soldée budgétairement																								
n° action	2021				2022				2023				2024				2025				2026			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II		
Reports	Launch report 30/06/2021				Technical report 31/03/2022				mid-term report 31/03/2023 - Pre-financing request				Technical report 31/03/2024				Technical report 31/03/2025				Final report 31/03/2026 - Balance request			
A. Preparatory actions																								
A1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
A2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
A3	X																							
A4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
A5	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
A6	X	X	X	X	X																			
B. Land acquisitions																								
B1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
C. Conservation actions																								
C1				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
C2				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
C3				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
C4							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
C5		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
C6															X	X								
D. Monitoring of the impact of project actions																								
D1			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
D2						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
E. Public awareness actions and publication of results																								
E1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
E2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
F. General project coordination and progress tracking																								
F1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
F2	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
F3	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
F4														X	X	X	X	X	X	X	X			

Tableau 2 : Etat d'avancement global du projet

Suivi financier :

Toutes les dépenses réalisées au 31/12/2025 sont présentées dans le présent rapport. Au 31/12/2025, les coûts encourus sont de 1 602 127,81 €, soit une consommation de 202 % des deux versements de la Commission Européenne.

À la suite du rapport mi-parcours de mars 2023, la Commission Européenne a validé le versement du second acompte de 395 498 € en juin 2023 (mail du 16/06/2023).

De plus, grâce à la dynamique du LIFE, le PNRA a pu mobiliser des financements complémentaires qui vont permettre d'aller au-delà des objectifs initiaux du projet : une enveloppe de 262 000 € (80 000 € du Fonds vert, 100 000 € de la Région Bretagne, 82 000 € de la Fondation du patrimoine) qui ont été mobilisés en 2025 et seront poursuivis sur 2026. Le LIFE et ces financements complémentaires ont ainsi permis au PNRA d'aller au-delà des objectifs initiaux en restaurant 506 ha de landes et tourbières, **soit un dépassement d'objectif de + 253 %**.

Tempête Ciaran (novembre 2023) :

La tempête Ciaran du 1^{er} novembre 2023 a fortement touché le territoire du PNRA.

Concernant le LIFE, le principal site impacté est le site Natura 2000 FR5300014 - COMPLEXE DU MENEZ HOM, avec notamment la forêt communale d'Argol et les versants du Menez Hom.

Concernant la mise en œuvre du LIFE, comme vu avec Maud Latruberce du cabinet ELMEN le 30/11/2023, il sera possible de valoriser la coupe et l'évacuation des résineux cassés/arrachés par la tempête sur le LIFE via l'action C2. Cette valorisation concerne principalement les parcelles ENS du CD29.

Concernant l'atteinte des objectifs du LIFE, la tempête Ciaran n'impacte pas fortement le projet et ne remet pas en cause l'atteinte des objectifs.

3.3. LIVRABLES DU PROJET

Le tableau (tableau 3) ci-dessous détaille l'état de transmission des différents livrables.

Il est précisé que les livrables des actions C1, C2, C3, C4, C5 et C6 seront regroupés sur un livrable unique qui sera diffusé avec le rapport final afin de valoriser l'ensemble des travaux, et de faciliter la diffusion de ce document aux partenaires et élus du PNRA.

A noter également certains livrables des actions E1, E2 et F3 n'ont pas été réalisés. Les explications sont données dans le descriptif de chaque action au paragraphe 6.1.

Tableau 3 : synthèse des livrables qui seront atteints au prochain rapport d'avancement

Livrables prévus			
Nom	Numéro de l'action	Date de rendu prévue	Statut actuel
Avoir préparé un modèle de convention autorisant les travaux chez un particulier	A1	31/03/2021	Terminé
Rapport sur la stratégie de communication	A3	31/03/2021	Terminé
Convention cadre signée entre les partenaires	F1	30/04/2021	Terminé
Mise en ligne du site web	E1	15/06/2021	Terminé
Avoir préparé un document type pour les demandes d'autorisation réglementaire	A2	30/06/2021	Terminé
Premier rapport technique intermédiaire	F1	30/06/2021	Terminé
Première newsletter	E1	30/06/2021	Terminé
Compter rendu du premier COTECH	F2	31/10/2021	Terminé

Création de panneaux d'affichage et pose du premier panneau	E1	31/12/2021	Terminé
1 ^{ère} vidéo LIFE	E1	31/12/2021	Terminé
Compte rendu du premier COPIL	F2	31/03/2022	Terminé
Liste des sites à suivre dans le cadre de l'étude D1	A6	30/06/2022	Terminé
Plaquette d'information	E1	30/06/2022	Terminé
Rendu de l'étude de maîtrise d'œuvre sur la limitation des impacts des sentiers sur les espaces naturels	A4	30/06/2022	Terminé
Second rapport technique intermédiaire	F1	30/06/2022	Terminé
Compte rendu du second COPIL	F2	30/03/2023	Terminé
Troisième rapport technique intermédiaire	F1	30/06/2023	Terminé
Poster de présentation bilingue	E2	31/12/2023	Terminé
Rapport photos avant-après- travaux de gyrobroyage	C3	31/12/2023	Terminé
Compte rendu du troisième COPIL	F2	31/03/2024	Terminé
Quatrième rapport technique intermédiaire	F1	30/06/2024	Terminé
Récapitulatif des marchés publics	A5	30/06/2024	Terminé
Page web du pôle de compétence sur les landes et tourbières	E2	31/12/2024	Non réalisé
Rapport photos avant-après travaux de bouchage de drains	C5	31/12/2024	Terminé
Rapport photos avant-après travaux de déboisement	C1	31/12/2024	Terminé
Rapport photos avant-après travaux de déboisement sur parcelles moins denses	C2	31/12/2024	Terminé
Rapport photos avant-après travaux de réaménagement de sentiers	C6	31/12/2024	Terminé
Rapport photos des aménagements	C4	31/12/2024	Terminé
Compte rendu du quatrième COPIL	F2	31/03/2025	Terminé
Exposition pour le dernier « Landes en fête »	E1	30/04/2025	Non réalisé
Cinquième rapport technique intermédiaire	F1	30/06/2025	Terminé
Plan de conservation après-LIFE	F4	01/09/2025	Terminé
Rendu de l'étude des suivis des impacts des travaux	D1	15/10/2025	Terminé
Rendu de l'évaluation socio-économique	D2	15/10/2025	Terminé
Boite à outils à destination des gestionnaires	E2	31/10/2025	Terminé
Poster final	E2	31/10/2025	Non réalisé
Rendu des indicateurs du tableau des KPI	D1	31/10/2025	Terminé
Rapport d'audit financier	F3	10/11/2025	Action annulée
Compte rendu du cinquième COPIL	F2	31/01/2026	Terminé
Rapport technique final	F1	31/03/2026	Terminé

3.4. JALONS DU PROJET

Le tableau ci-dessous (tableau 4) détaille l'état d'avancement des différents jalons du projet :

Tableau 4 : synthèse des jalons qui seront atteints au prochain rapport d'avancement

Jalons prévus			
Nom	Numéro de l'action	Date de rendu prévue	Statut actuel
Avoir terminé la convention cadre entre les partenaires	F1	28/02/2021	Réalisé
Réunion entre les 3 partenaires pour valider le plan de communication	A3	15/03/2021	Réalisé
Avoir récupérer le travail du projet tuteuré sur la tourbière de Kermeur	C5	31/03/2021	Réalisé
Avoir rédigé le marché public pour l'étude A4	A5	30/06/2021	Réalisé
Avoir rédigé le marché public pour l'étude D1	A5	30/06/2021	Réalisé
Avoir établi les listes des membres du COPIL et du COTECH	F2	30/06/2021	Réalisé
Premier choix de sites à suivre dans le cadre de l'étude D1	A6	30/06/2021	Réalisé
Avoir lancé l'étude A4	A4	15/09/2021	Réalisé
Avoir validé les cahiers des charges des différents suivis	D1	30/09/2021	Réalisé
Réunion du premier COTECH	F2	31/10/2021	Réalisé

Avoir créé une rubrique LIFE sur le site internet du Parc	E1	31/12/2021	Réalisé
Avoir diffusé la première newsletter du LIFE	E1	31/12/2021	Réalisé
Avoir rencontré ou échangé avec tous les propriétaires identifiés à la fin de l'année 1	A1	31/12/2021	Réalisé
Faire un premier envoi des demandes d'autorisations réglementaires	A2	31/12/2021	Réalisé
Avoir rédigé les marchés publics pour l'action C6	A5	31/01/2022	Réalisé
Avoir rédigé les marchés publics pour l'action C5	A5	31/03/2022	Réalisé
Avoir rédigé les marchés publics pour l'action C1	A5	31/03/2022	Réalisé
Réunion du premier COPIL	F2	31/03/2022	Réalisé
Mise en œuvre de la stratégie de communication	A3	01/04/2022	Réalisé
Avoir rédigé les marchés publics pour l'action C2	A5	30/06/2022	Réalisé
Avoir rédigé les marchés publics pour l'action C3	A5	30/06/2022	Réalisé
Avoir organisé le 1 ^{er} forum annuel « Landes en fête »	E2	01/07/2022	Réalisé
Réunion du second COTECH	F2	30/11/2022	Réalisé
Avoir déboisé 5 ha à la fin de l'année 2	C1	31/12/2022	Réalisé
Avoir gyrobroyé 30 ha à la fin de l'année 2	C3	31/12/2022	Réalisé
Avoir rédigé les marchés publics pour l'action C4	A5	31/12/2022	Réalisé
Avoir terminé les réunions d'échanges avec les usagers sur le Menez Hom	C6	31/12/2022	Réalisé
Réunion du second COPIL	F2	31/03/2023	Réalisé
Lancer l'appel à projets scolaires sur le thème du LIFE	E1	01/09/2023	Réalisé
Réunion du troisième COTECH	F2	30/11/2023	Réalisé
Avoir achevé les aménagements agricoles de 2 sites fin année 3	C4	31/12/2023	Réalisé
Avoir démarré les aménagements prévus à l'action C6	C6	31/12/2023	Réalisé
Avoir gyrobroyé 90 ha de landes à la fin de l'année 3	C3	31/12/2023	Réalisé
Avoir réalisé les travaux de bouchage de drain sur 2 sites	C5	31/12/2023	Réalisé
Avoir terminé un premier chantier d'abattage fin année 3	C2	31/12/2023	Réalisé
Avoir un rendu intermédiaire de l'étude D1	D1	31/12/2023	Réalisé
Lancement du travail sur le plan après-LIFE	F4	15/03/2024	Réalisé
Avoir rédigé le marché public pour l'évaluation D2	A5	31/03/2024	Réalisé
Réunion du troisième COPIL	F2	31/03/2024	Réalisé
Lancement de l'évaluation D2	D2	01/07/2024	Réalisé
Lancer une ATE dans les monts d'Arrée	E1	01/09/2024	Réalisé
Avoir participé à une conférence pour présenter le LIFE	E2	30/11/2024	Réalisé
Réunion du quatrième COTECH	F2	30/11/2024	Réalisé
Avoir terminé l'action C1 en fin d'année 4	C1	31/12/2024	Réalisé
Avoir terminé l'action C2 en fin d'année 4	C2	31/12/2024	Réalisé
Avoir terminé l'action C4 en fin d'année 4	C4	31/12/2024	Réalisé
Avoir terminé l'action C6 en fin d'année 4	C6	31/12/2024	Réalisé
Avoir terminé l'action C5 en fin d'année 4	C5	31/12/2024	Réalisé
Lancement du rapport d'audit financier	F3	15/01/2025	Action annulée
Réunion du quatrième COPIL	F2	31/03/2025	Réalisé
Avoir organisé le dernier forum « Landes en fête »	E1	30/09/2025	Réalisé
Réunion du cinquième COTECH	F2	31/10/2025	Réalisé
Réunion du cinquième COPIL	F2	31/01/2026	Réalisé

3.5. PROBLEMES RENCONTRES

Aucun problème majeur n'a été rencontré. Les problèmes mineurs liés aux actions sont détaillés dans la partie technique du rapport pour chacune des actions concernées. Ces problèmes mineurs n'ont, à aucun moment, remis en cause tout ou partie d'une action de manière significative.

4. INTRODUCTION

4.1. OBJECTIFS GENERAUX ET SITES CONCERNES

Le programme LIFE Landes d'Armorique vise à préserver et restaurer plus de 210 hectares de landes et tourbières sur 3 sites Natura 2000 du Parc naturel régional d'Armorique :

Tableau 5 : Sites concernés par le LIFE Landes d'Armorique

Forêt du Cranou - Menez Meur (FR5300039)	Le site Natura 2000 est intégralement inclus dans le périmètre du Parc naturel régional d'Armorique et dans le site inscrit des monts d'Arrée (décret du 10/01/1966). Il est adjacent au site Natura 2000 FR5300013. Il est le plus grand espace naturel sensible (ENS) du Département du Finistère avec 45% du site Natura 2000 acquis au titre des espaces naturels sensibles, soit 576 hectares.
Monts d'Arrée – Cragou (FR5300013)	Le site Natura 2000 est intégralement inclus dans le périmètre du Parc naturel régional d'Armorique et dans le site inscrit des monts d'Arrée (décret du 10/01/1966). Au sein de ce site Natura 2000 sont présents le site classé Sommet du mont St Michel, la Réserve naturelle nationale du Venec (décret du 09/12/2009) dont un projet d'extension est en cours, la réserve naturelle régionale du Cragou-Vergam (décret du 20/12/2009) et 6 arrêtés de protection de biotope.
Complexe du Menez Hom – Argol (FR5300014)	Le site Natura 2000 est inclus en grande partie dans le Parc naturel régional d'Armorique, et pour deux-tiers de sa surface dans le site classé du Menez Hom (décret du 14/10/2004). Il est également pour 5% de sa surface dans le site inscrit du Menez Hom (décret du 26/07/1965).

La carte ci-dessous présente les 3 sites Natura 2000 concernés par le LIFE :

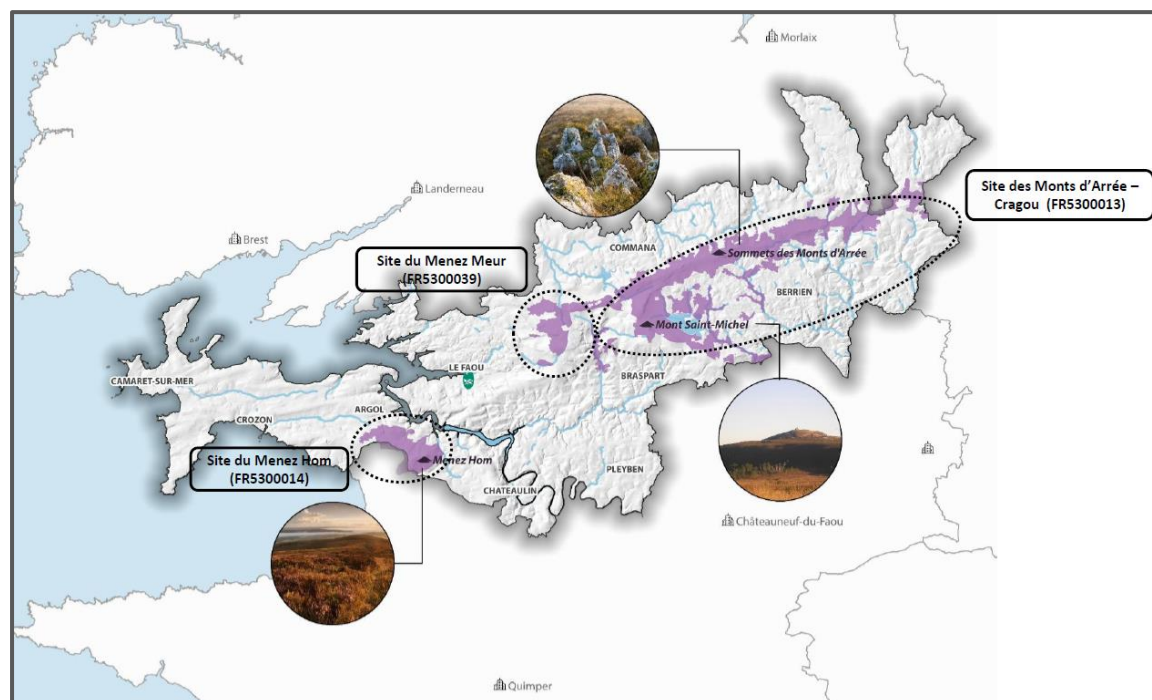


Figure 2 : Localisation des 3 sites Natura 2000 du LIFE

4.2. HABITATS ET ESPECES VISES

Le LIFE Landes d'Armorique vise à conserver une mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire de landes et tourbières inscrits à l'annexe I de la Directive Habitat, et dont les sites Natura 2000 concernés par ce LIFE jouent un rôle important puisqu'ils font partie, à l'échelle de la région Bretagne, des plus importants sites landicoles. C'est notamment le cas pour les monts d'Arrée qui représentent le plus vaste ensemble de landes atlantiques de France et le plus grand complexe de tourbières de Bretagne. Ainsi, les principaux habitats concernés directement par le LIFE Landes d'Armorique sont les suivants :

- Les landes sèches européennes à mésophiles (UE 4030) ;
- Les landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* (UE 4020 – habitat prioritaire) ;
- Les tourbières hautes actives (UE 7110 – habitat prioritaire) ;
- Les roches siliceuses avec végétation pionnières du *Sedo-Sclérenthion* (UE 8230) dans sa déclinaison pelouses pionnières des affleurements schisteux du Massif armoricain intérieur (UE 8230-5).

Le LIFE Landes d'Armorique aura un impact indirect sur les espèces qui fréquentent ces habitats, et plus particulièrement les espèces d'intérêt communautaires suivantes :

- Le Busard cendré, *Circus pygargus* (UE A084), inscrit à l'annexe I de la Directive Oiseaux ;
- Le Busard Saint Martin, *Circus cyaneus* (UE A082), inscrit à l'annexe I de la Directive Oiseaux ;
- Le Courlis cendré, *Numenius arquata* (UE A160), inscrit à l'annexe I de la Directive Oiseaux ;
- La Spaigne de la Pylaie, *Sphagnum pylaiesii* (UE 1398), inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats, faune flore ;
- La Loutre d'Europe, *Lutra lutra*, inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats ;

Ces espèces qui se développent au sein des habitats de landes sont pour beaucoup hautement spécialisées et présentent donc une grande sensibilité (impossibilité de se reporter sur d'autres habitats) (SRCE Bretagne, Rapport 1, CERESA, 20154, p. 264-275).

4.3. PRINCIPAUX PROBLEMES DE CONSERVATION VISES

Les principales menaces qui pèsent sur ces milieux ouverts et les espèces inféodées résident dans la transformation des habitats par boisement de résineux et dans l'abandon des pratiques de gestion. L'Homme a aussi causé une modification des habitats humides (landes humides, tourbières) pour les rendre mécanisables afin de permettre des plantations artificielles ayant entraîné un dysfonctionnement de la fonction hydraulique. Enfin, l'envie de nature s'accroissant chez le grand public, nombreux de ces habitats ouverts sont victimes de leur beauté et sont sur-fréquentés en raison de l'absence d'aménagements adaptés.

Tableau 6 : Actions du LIFE sur les menaces identifiées

Menace identifiée	Action du LIFE
Enrésinement des landes et tourbières	Actions C1 (désenrésinement lourd) et C2 (désenrésinement léger)
La déprise agricole	Actions C3 (réouverture du milieu par gyrobroyage) et C4 (gestion pastorale)
La perte de fonction hydraulique	Action C5 (comblement de drains)

La sur-fréquentation et l'absence d'aménagements pour canaliser le public	Action C6 (aménagement des sentiers de randonnée)
---	---

4.4. LES EFFETS SOCIO-ECONOMIQUES DU LIFE

Le LIFE va engendrer des effets positifs sur l'économie locale, les populations et certaines fonctions écosystémiques :

1. Effets positifs sur les entreprises locales et les exploitants agricoles :
 - Possibilité de mobiliser des entreprises issues du tissu économique local via les procédures d'appels d'offres (chantiers de génie écologique, travaux agricoles et forestiers, études naturalistes et économiques) ;
 - Utilité des travaux de restauration des habitats pour l'activité agricole (fauche, pâturage).
2. Effets positifs pour les populations :
 - Sensibilisation des habitants et usagers du territoire, et des scolaires (création d'aires terrestres éducatives) ;
 - Meilleur accueil du public sur les sites touristiques fréquentés et actions de sensibilisation ;
 - Limitation du risque incendie via les actions de restauration : les landes débarrassées des pins et les landes gérées par agropastoralisme voient un rabatement régulier de la végétation et permettent ainsi de ralentir l'incendie.
3. Effets positifs pour certaines fonctions écosystémiques :
 - La remise en gestion agricole sur 90 hectares est un exemple de service d'approvisionnement amélioré grâce aux actions du LIFE. Les landes réouvertes seront utilisées comme pâtures ou litière par les éleveurs ;
 - La restauration des fonctions hydrauliques va permettre d'améliorer la capacité de stockage du carbone des landes humides et tourbières. Ainsi, la fonction puits de carbone et le service de régulation du climat de ces milieux seront améliorés ;
 - La restauration des landes humides et des tourbières aura également un effet positif sur le moyen et le long terme sur la régulation de la qualité de l'eau et la restauration des continuités des sols (trame brune en entomofaune).

4.5. RESULTATS ATTENDUS A PLUS LONG TERME

Les landes et tourbières sont des milieux naturels à évolution lente. C'est pourquoi les résultats des travaux de restauration de ces habitats ne pourront pas tous être observés sur la durée du LIFE. Les travaux de restauration et de réouverture de ces milieux nécessitent donc la mise en place d'une gestion sur le long terme afin de pérenniser dans le temps les actions engagées et les résultats obtenus.

Ainsi, des actions devront se poursuivre après le LIFE :

- Pour les actions de réouverture de landes et de remise en gestion agricole (C3 et C4), la durabilité sera assurée par le travail des agriculteurs locaux. Les landes restaurées seront sous convention et gérées selon les mêmes modalités que les mesures agro-environnementales, suivies via Natura 2000 (cahiers des charges respectueux des milieux et espèces inféodées).

- Pour les actions de restauration (C1, C2, C5), les suivis engagés dans le LIFE (D1) et poursuivis sur le long terme (5 à 10 ans) permettront d'évaluer objectivement la trajectoire écologique des sites.

5. PARTIE ADMINISTRATIVE

5.1. GESTION DU PROJET

Animation du projet :

La coordination et l'animation du projet s'articulent autour du Parc naturel régional d'Armorique, coordinateur du projet et bénéficiaire principal, et de 2 bénéficiaires associés : le Département du Finistère et Bretagne Vivante.

L'organisation de l'équipe projet est définie comme suit :

- Parc naturel régional d'Armorique :
 - Poste 1 - Coordinateur du projet : Yves-Marie Le Guen
 - Poste 2 - Responsable administratif et financier : Alissandre Raimbault (*en remplacement de Ludivine Viaene qui a suivi le LIFE sur les 18 premiers mois*)
 - Poste 3* - Technicien en charge du suivi des travaux : Fabrice Manach (*prise de fonction en février 2023*)
 - Poste 4* - Ingénieur en charge de l'étude sur le développement agricole : 2 agents PNRA en binôme Claire AMIL (*poste permanent*) et Solène LARZUL (*poste contractuel*) pour l'année 2024.
- En accompagnement :
 - Jérémie Bourdoulous : Directeur du pôle Patrimoine naturel du PNRA
 - Harmonie Coroller : Chargée de mission Natura 2000

Poste 3* : changement de structure porteuse (initialement Bretagne Vivante, puis PNRA) => explications au § 5.3.

Poste 4* : étude initialement prévue en prestation externe => explications au § 5.3.

- Département du Finistère :
 - Référent : Corinne Thomas, responsable du service Patrimoine Naturel, Littoral et Randonnée. *A noter que Corinne Thomas a quitté son poste en mars 2025, remplacée par Vincent Ducros en mai 2025.*
 - Techniciens Espaces Naturels Sensibles : Guillaume Lethendart (*en remplacement de Loic Creac'h*), Xavier Best, Ronan Le Bars
- Bretagne Vivante :
 - Référent : Anne Delmaire (coordinatrice Finistère). *A noter qu'Anne Delmaire est actuellement remplacée par Marie Capoulade sur ce poste.*
 - Conservateur de la Réserve naturelle régionale du Cragou-Vergam et de la Réserve naturelle nationale du Vénec : Emmanuel Holder
 - Poste 4 - Agent chargé d'études ornithologiques (en lien avec l'action D1) : Nolwenn Malengreau
 - Poste 5 – Agent en charge du suivi administratif et financier : Florence LE BOT et Yann BERDELLOU assurent ce suivi pour le compte de Bretagne Vivante

Des échanges réguliers entre les bénéficiaires par mail, téléphone, réunions physiques et comités spécifiques sont mis en place.

Afin de garantir la bonne mise en œuvre du LIFE, 3 comités de suivis ont été créés :

- Équipe projet : Parc naturel régional d'Armorique, Département du Finistère, Bretagne Vivante
- Comité Technique (COTECH)
- Comité de Pilotage (COFIL)

Il est précisé que des groupes de travail dédiés au suivi spécifique de certaines actions ont également été créés (cf. Partie 6).

5.2. COMMUNICATION AVEC LA COMMISSION EUROPEENNE ET L'EQUIPE DE SUIVI

Des échanges réguliers ont eu lieu entre le bénéficiaire coordinateur et Maud Latruberce du bureau ELMEN (anciennement NEEMO).

Des modifications mineures apportées au projet, explicitées ci-dessous (cf. 5.3.), ont fait l'objet de divers échanges.

Il est précisé que la Commission Européenne (Sylvia Barova) et ELMEN (Maud Latruberce) ont été invités aux Comités Techniques et Comités de Pilotage du LIFE et ont été destinataires des comptes rendus de ces réunions.

Tableau 7 : Réunions LIFE

Date	Réunion
08/02/2021	Equipe projet – Présentation du LIFE et travail cartographique
16/02/2021	COTECH n°1 – Présentation du LIFE aux partenaires
12/03/2021	COFIL n°1 – Lancement officiel du LIFE
10/12/2021	COFIL & COTECH n°2 – Bilan 2021 et perspectives 2022
06/12/2022	Equipe projet – Bilan 2022 et priorisation des travaux 2023
31/01/2023	COFIL n°3 – Bilan 2022 et perspectives 2023
22/11/2023	Equipe projet – Bilan 2023 et priorisation des travaux 2024
05/12/2023	COFIL n°4 – Bilan 2023 et perspectives 2024
11/12/2024	Equipe projet – Bilan 2024 et validation de la programmation 2025
13/05/2025	Equipe projet – Point d'actualité LIFE (technique et financier) à Vincent Ducros

Les principaux temps d'échanges depuis le lancement du LIFE sont listés ci-dessous :

Tableau 8 : Temps d'échanges avec la Commission Européenne et l'équipe de suivi

Date	Nature de l'échange
25/09/2020	Premier échange avec ELMEN en amont du lancement du LIFE
21/01/2021	Prise de contact avec ELMEN pour le démarrage du LIFE
22/03/2021	Réunion administratif/financier avec ELMEN, le Parc naturel régional d'Armorique, le Département du Finistère et Bretagne Vivante : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des outils financiers et les processus de justification financière - Mise en place du suivi du temps (feuilles de temps) - Archivage des documents (bons de commande, factures, etc.)
22/04/2021	Point administratif et financier avec ELMEN sur l'éligibilité de certaines dépenses pour l'action B1
2-3 juin 2021	Visite annuelle de ELMEN (visite 1)
19/10/2021	Retour de la Commission Européenne suite à la visite annuelle de NEEMO
9-10 mai 2022	Visite annuelle de ELMEN (visite 2)
13 juillet 2022	Retour de la Commission Européenne suite à la visite annuelle de NEEMO
11-12 octobre 2022	Visite annuelle de ELMEN (visite 3)
8 février 2023	Retour de la Commission Européenne suite à la visite annuelle de NEEMO

16 juin 2023	Retour de la Commission Européenne suite au rapport mi-parcours de mars 2023, avec validation du versement du 2 nd acompte de 395 498 €.
30/11/2023	Point technique et financier avec ELMEN (anciennement NEEMO) pour présenter les conséquences techniques et financières de la tempête Ciaran et les impacts sur le LIFE
03/12/2024	Etat d'avancement du LIFE et point sur la dernière année du projet
15 et 16/09/2025	Visite CINEA - ELMEN

5.3. CHANGEMENTS DUS AUX MODIFICATIONS DE LA CONVENTION DE SUBVENTION

Ressources humaines :

- Poste 3 : Technicien en charge du suivi des travaux

A la demande de Bretagne Vivante, et pour des raisons financières, le portage du poste 3 (Technicien en charge du suivi des travaux) a été transféré au PNRA. Le portage du poste 3 par le PNRA a été validé par délibération du Bureau Syndical le 18/10/2022 : il s'agit d'un ETP sur 2.5 ans (au lieu d'un 0.5 ETP sur 5 ans).

Ce décalage du calendrier de recrutement du poste 3 et la modification de la durée du contrat ne remettent pas en cause l'atteinte des objectifs du LIFE.

Ces modifications ont été vues avec ELMEN.

La prise de poste est effective depuis février 2023.

Le poste initialement prévu à 100 % sur 2.5 ans, a été révisé en février 2024, pour intégrer des missions supplémentaires externes au projet. La répartition du temps de travail entre les missions complémentaires et le temps lié au projet n'étant pas possible à quantifier, afin de sécuriser le processus et garantir une juste utilisation de la subvention de la Commission Européenne, il a été décidé de passer sur un système de calcul du temps au réel, à l'aide de feuilles de suivi des heures.

Cette modification fait suite à la 2^{ème} visite annuelle de ELMEN, et a été vue et validée par CINEA par mails en date du 13/07/2022 et 09/02/2023.

La modification de méthode de suivi du temps de travail a fait l'objet d'échanges par mail avec ELMEN, en date du 31 janvier 2024.

- Poste 4 : Agent chargé d'études ornithologiques

Ce poste est lié aux suivis ornithologiques du LIFE (action D1). Ces suivis seront réalisés par Bretagne Vivante (bénéficiaire associé).

En accord avec Bretagne Vivante et le Parc naturel régional d'Armorique, il a été convenu que les suivis ornithologiques du LIFE seront réalisés par le réseau d'observateurs bénévoles de Bretagne Vivante. Le poste 4 assurera la coordination des bénévoles et la rédaction des rapports de synthèse. Le poste 4 est attribué à un chargé d'études de Bretagne Vivante : Nolwenn Malengreau.

Le fait de s'appuyer sur le réseau d'observateurs bénévoles de Bretagne Vivante permet de bénéficier des données historiques de suivis ornithologiques sur les 3 sites du LIFE et d'élargir ces suivis à d'autres espèces afin d'avoir les données les plus exhaustives possibles.

- Poste 6 : Agent chargé de l'étude sur la faisabilité économique et technique d'une installation agricole sur les landes des monts d'Arrée

Il est proposé que cette étude (action D2-2) initialement prévue en assistance externe, soit finalement réalisée en interne, par des chargées de mission du PNRA (Claire Amil et Solène LARZUL). Ce serait une opportunité intéressante pour le projet, car les agents concernés disposent d'une bonne connaissance du territoire et des contraintes liées à la pratique de l'élevage sur ces habitats naturels. Le PNRA assure déjà le lien avec les agriculteurs du territoire pour le montage des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC). Le

PNRA coordonne également un groupe de travail dédié aux réflexions à engager suite aux incendies afin d'optimiser la gestion agricole des monts d'Arrée. L'agent pourra être appuyé par d'autres agents du PNRA, notamment sur la question des MAEC ainsi que sur le volet cartographique.

Le PNRA dispose donc de toutes les ressources internes pour mener à bien cette étude. Financièrement, le budget initialement alloué à cette étude D2-2 est de 30 400 €. Le PNRA conserve le budget initial pour la réalisation de cette action.

Il n'y aura donc pas de modifications budgétaires et pas d'impact sur l'atteinte des objectifs LIFE.

Le rapport mi-parcours de mars 2023 a permis de valider cette modification.

Frais de déplacement :

Initialement, des frais de déplacement sont identifiés sur l'action E2 uniquement : 5 000 € pour réaliser des voyages d'études et colloques.

Bretagne Vivante (bénéficiaire associé) a souhaité pouvoir valoriser les frais de déplacement des bénévoles : déplacements sur le terrain pour le suivi des actions, réunions diverses, rencontres avec les élus et partenaires du LIFE.

Par échange de mails entre le PNRA et NEEMO en date du 22/02/2021, il a été convenu que ces frais de déplacement pouvaient être déclarés en "Other costs" (pour les bénévoles) et en « Travel costs » (pour les salariés émargeant sur le LIFE) et seront éligibles selon l'indemnité kilométrique fixée par Bretagne Vivante (sans dépasser les réglementations nationales et européennes) et les justificatifs habituellement fournis (note de frais, preuves de défraiement). Il a également été convenu que l'enveloppe maximale allouée à ces frais de déplacement sera de 5 000 €. Ces 5 000 € seront transférés de la ligne budgétaire "Assistance externe" vers la ligne budgétaire "Other costs". **Ces 5 000 € seront prélevés sur l'action C1 (sur la part PNRA) et déplacés vers l'action D1, sans remettre en cause les objectifs initiaux de C1 et du LIFE.**

Comme vu avec NEEMO, cette modification ne nécessite pas d'avenant car elle ne rentre pas dans la limite des 20% du montant total éligible.

Cette modification n'aura pas d'impact négatif sur le bon déroulement du LIFE et ne remet pas en cause l'atteinte des objectifs initiaux.

Cette modification fait suite à la 1ère visite annuelle de ELMEN, et a été vue et validée par CINEA par mail en date du 19/10/2021.

Assistance externe :

Initialement, l'action D2 est divisée en 2 sous-actions comme suit :

- Action D2-1 : évaluation socio-économique du LIFE via la réalisation d'entretiens auprès des professionnels du tourisme et des agriculteurs – budget = 9 600 €
- Action D2-2 : étude d'évaluation de la viabilité économique d'une installation ou d'une reprise agricole dans les monts d'Arrée – budget = 40 000 €

Suite à la notification des premiers marchés en 2021, des différences budgétaires apparaissent par rapport à ce qui était chiffré en prévisionnel. Ces différences budgétaires concernent les actions D1 et A4 (tableau 9) :

Tableau 9 : synthèse des modifications budgétaires relatives à l'action D2

Action	Budget prévisionnel	Budget effectif	Explications
--------	---------------------	-----------------	--------------

D1	65 000 €	30 000 €	25 200 € (= marché notifié) + une marge de manoeuvre d'environ 5 000 € afin de pouvoir ajouter des suivis complémentaires selon les opportunités qui se présenteront au cours du LIFE) ⇒ Soit 30 000 € ⇒ Soit une économie de 35 000 € sur D1
A4	40 000 €	45 030 € (marché notifié)	Action initialement sous-évaluée ⇒ Plus-value de 5 030 € sur A4
A4 + D1	105 000 €	75 030 €	⇒ Soit une économie générale sur A4 et D1 de 29 970 €

Action D2-1 :

Afin d'optimiser la mobilisation de l'enveloppe financière du LIFE, il est donc proposé d'attribuer l'économie générale de 29 970 € sur l'évaluation socio-économique du LIFE (action D2-1) afin de pouvoir bénéficier d'une enveloppe budgétaire plus conséquente et de solliciter ainsi un bureau d'étude spécialisé. Le budget de l'action D2-1 passe ainsi de 9 600 € à 39 570 € (9600 + 29970).

Cette modification n'a pas d'impact négatif sur le bon déroulement du LIFE et ne remet pas en cause l'atteinte des objectifs initiaux.

Cette modification financière a été discutée avec ELMEN par échange de mails en date du 27/10/2021. En conséquence, le PNRA a mandaté le cabinet « I Care » pour réaliser l'évaluation socio-économique du LIFE (cf. § 6, action D2). Cette modification fait suite à la 2ème visite annuelle de ELMEN, et a été vue et validée par CINEA par mail en date du 13/07/2022.

Suite aux différentes modifications demandées, une nouvelle proposition de répartition budgétaire a été présentée et validée lors du rapport mi-parcours de mars 2023.

6. PARTIE TECHNIQUE

6.1. PROGRES TECHNIQUE, PAR ACTION

Entre le 01/01/2021 et le 31/12/2025, l'ensemble des bénéficiaires ont été très actifs dans la mise en œuvre des actions du LIFE !


Dans les pages suivantes, les actions sont présentées les unes après les autres, dans l'ordre et selon une structure commune :

- État d'avancement technique de l'action :

Action non engagée				
Avancement de l'action				
Action terminée, non soldée budgétairement				
Action terminée, soldée budgétairement				
Action annulée				

- Date de début prévue / Date de début réelle
- Date de fin prévue / Date de fin réelle (ou prévue)
- Description des activités entreprises et des résultats obtenus en termes quantifiables
- Comparaison avec les réalisations prévues et le calendrier
- Les modifications éventuelles
- Les principaux problèmes/inconvénients rencontrés et les retards
- Mention de toute action complémentaire en dehors du LIFE
- Les perspectives de poursuite de l'action après la fin du projet

Action A1 – Analyse du contexte foncier des actions de conservation par la mise en place de conventions ou d'actes de vente

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature		Réelle
T1 2021 – T2 2022		T1 2021 – T3 2025
Résultats attendus		
Dossier de candidature		Réalisé au 31/12/2025
<ul style="list-style-type: none"> - Concrétisation d'actes de vente - Signature de conventions autorisant les travaux chez un particulier 		<ul style="list-style-type: none"> - Conventonnement de plus de 200 ha de landes et tourbières => objectif de parcelles conventionnées atteint
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Modèle de convention autorisant les travaux chez un particulier	03/2021	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel		Dépenses réalisées au 31/12/2025
56 190 €		Frais de personnel uniquement

Responsable de l'action : Parc naturel régional d'Armorique

Avancement technique :

- 1^{er} trimestre 2021 : rédaction du modèle de convention autorisant les travaux chez un particulier (livrable, déjà diffusé et disponible sur demande).
- 1^{er} trimestre 2021 : pré-sélection des parcelles pour la réalisation des travaux (actions C) :
 - Certaines parcelles étaient déjà identifiées via des demandes issues directement du terrain (agriculteurs, communes)
 - Croisement de données avec la bibliographie existante sur les différents sites du LIFE (études, diagnostics, inventaires, projets tutorés)
 - Croisement avec les données MAE via les outils géomatiques (intervention en priorité sur les parcelles non contractualisées à ce jour)
 - Photo-interprétation via les outils géomatiques

Ce premier travail a été partagé et complété en réunion Equipe Projet (08/02/2021) et en COTECH (16/02/2021).

Les retours des partenaires du LIFE et les vérifications sur le terrain ont permis d'enrichir cette première sélection.

- Bilan des conventions sur l'année 2023 :
 - Nombre de conventions signées : 37
 - Nombre de conventions non signées : 105, dont 32 car mauvaise adresse (malgré le fonctionnement avec la DGFIP pour l'obtention du cadastre nominatif)
 - Nombre de conventions envoyées en 2023 : 142
 - 26 % de convention sont revenues signées
 - 23 % de courriers sont revenus pour mauvaise adresse
 - Sur le parcellaire, 57 % des surfaces ciblées sont conventionnées (200 ha avec accord, sur 350 ha ciblés)

L'objectif du LIFE est de restaurer 200 ha de landes et tourbières. Les conventions signées à ce jour permettent donc d'atteindre cet objectif.

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Le choix des parcelles sur lesquels des travaux de restauration sont envisageables n'est pas figé.

Afin de pouvoir intégrer au LIFE les opportunités qui se présentent grâce aux échanges avec les propriétaires sur le terrain, au « bouche à oreilles » entre propriétaires et agriculteurs, aux relais des mairies, etc., les conventions autorisant les travaux chez un particulier sont signées tout au long du LIFE.


Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

L'objectif du LIFE est de restaurer 200 ha de landes et tourbières. Les conventions signées au cours du LIFE ont permis d'atteindre cet objectif. Les conventions signées en 2025 sont venues alimenter les objectifs supplémentaires pour aller au-delà des 200 ha.

L'action est terminée.

Action A2 – Réalisation des autorisations réglementaires nécessaires aux travaux

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature	Réelle	
T1 2021 – T4 2023	T1 2021 – T2 2025	
Résultats attendus		
Dossier de candidature	Réalisé au 31/12/2025	
Réalisation des diverses autorisations : <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation des incidences au titre de Natura 2000 - Autorisation de travaux en site classé ou inscrit - Autorisation de travaux en cas d'espèces protégées - Dossier Loi sur l'Eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Obtention des premières autorisations réglementaires pour les travaux de désenrésinement. - Evaluations des incidences Natura 2000 réalisées - Obtention des autorisations réglementaires pour les travaux relatifs à l'accueil et à la canalisation du public – site classé et site inscrit (action C6) - Obtention des autorisations réglementaires pour les travaux relatifs au comblement de drains en tourbière (C5) 	
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Document type pour les demandes d'autorisations réglementaires	06/2021	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel	Dépenses réalisées au 31/12/2025	
13 350 €	Frais de personnel uniquement	

Responsable de l'action : Parc naturel régional d'Armorique

Avancement technique :

- 1^{er} trimestre 2021 : Un groupe de travail spécifique à cette action a été organisé le 30/03/2021. Ce groupe de travail est composé des partenaires suivants :
 - Bénéficiaires du LIFE
 - Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère (DDTM 29)
 - Office National des Forêts (ONF)
 - Office Français de la Biodiversité (OFB)
 - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
 Ce groupe de travail a permis de définir la trame générale des demandes d'autorisations réglementaires relatives aux différentes catégories de travaux du LIFE, ainsi que le calendrier prévisionnel de dépôt des dossiers pour instruction par les services de l'Etat.

- Avril 2021 : une visite sur le terrain a été organisée avec la DDTM 29 le 29/04/2021 afin de présenter les différents cas de figures qui seront traités dans le LIFE (parcelles densément boisées, contextes hydrologiques, zones d'éclaircies, etc.) et d'évaluer ainsi les procédures réglementaires qui seront nécessaires.

Une visite similaire a été organisée avec l'ONF (19/04/2021) afin d'évaluer la compatibilité des travaux du LIFE avec les plans de gestion actuellement en cours sur les forêts communales gérées par l'ONF et d'anticiper ainsi les éventuels points de blocage.

- Juin 2021 : rédaction de la demande d'autorisation réglementaire (livrable, déjà diffusé et disponible sur demande).
- Juillet 2021 : obtention des premières autorisations de travaux (courrier de la DDTM en date du 23/07/2021) => autorisation de réaliser des travaux de désenrésinement sans procédure de défrichement et mesures compensatoires sur environ 170 hectares de landes et de tourbières (sur une demande portant sur 220 ha).

Les autorisations ont été obtenues en se basant sur la cartographie des habitats Natura 2000.

Les cartes ci-dessous localisent les secteurs concernés par les travaux (périmètre orange) :

○ Forêt communale d'Argol :

Seules les zones de landes humides et de tourbières hautes actives ont été retenues. L'objectif est de maintenir ouvert ces secteurs afin de favoriser la végétation hygrophile et préserver le fonctionnement hydrologique du site (limiter l'effet « pompage » des résineux sur la nappe).

○ Bois de la Caisse d'Epargne – St Cadou :

Seules les zones de roc'h ont été retenues. L'objectif est de restaurer la trame verte entre 2 sites Natura 2000 voisins (Menez Meur à l'ouest et la crête des monts d'Arrée à l'est) en travaillant en « pas japonais » sur ces zones de roc'h afin d'agrandir ou de créer des clairières ouvertes favorables au développement de bryophytes et de feuillus notamment.

○ Montagne St Michel :

Seules les zones concernées par la prolifération de jeunes pins ont été retenues. L'objectif est de limiter la prolifération des pins vers le sommet de la montagne afin de conserver un paysage ouvert de lande caractéristique.

○ Sommet du Menez Hom :

Seules les zones concernées par la prolifération de jeunes pins ont été retenues. L'objectif est de limiter la prolifération des pins vers le sommet de la montagne afin de conserver un paysage ouvert de lande caractéristique.

Les secteurs identifiés en rouge sont soumis à autorisation préalable de défrichement car il s'agit de massifs boisés importants et plus anciens. Les travaux pourront donc s'envisager en cours de LIFE selon l'évolution de la réglementation relative aux mesures compensatoires (cf. § « Modifications techniques » ci-après).

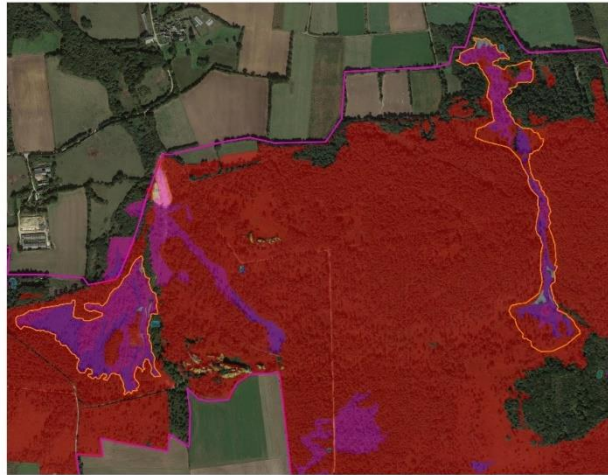
○ Kermeur :

Seules les zones concernées par la prolifération de jeunes pins ont été retenues. L'objectif est de maintenir ouvert ces secteurs afin de favoriser la végétation hygrophile et préserver le fonctionnement hydrologique du site (limiter l'effet « pompage » des résineux sur la nappe).

Les secteurs identifiés en rouge sont soumis à autorisation préalable de défrichement car il s'agit de massifs boisés importants et plus anciens. Les travaux pourront donc s'envisager en cours de LIFE selon l'évolution de la réglementation relative aux mesures compensatoires (cf. § « Modifications techniques » ci-après).



Zone de travaux - Argol



- zones_travaux
 C1
 menez_hom_14_2009
 3110 : Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)
 4020* : *Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix
 4030 : Landes sèches européennes
 6410 : Prairies à Molinia sur sols tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)
 7110* : *Tourbières hautes actives
 7150 : Dépressions sur substrat tourbeux du Rhynchosporion
 8220 : Rochers siliceux avec végétation chasmophytique
 8230 : Rochers siliceux avec végétation plannière du Sedo-Sceranthion
 9100* : Tourbières boisées
 limites_sites_N2000
 Google Satellite



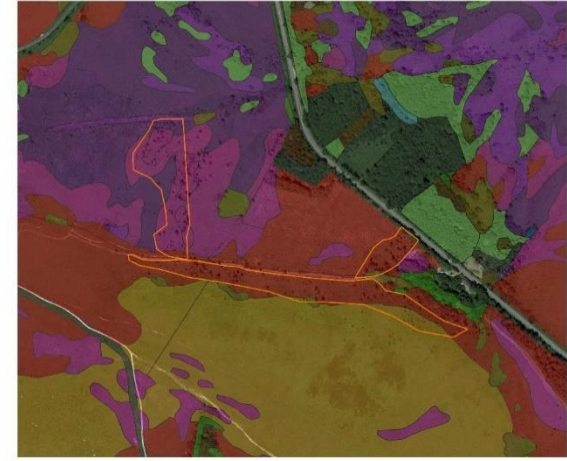
Zone de travaux - Bois de la Caisse d'Épargne



- zones_travaux
 mt_arree_13-39_2006
 Rochers et pelouses sèches - IC8220 et IC*6230*
 Landes sèches - IC4030
 Landes mésophiles - IC4030
 Landes humides - IC*4020*
 Tourbières de pentes et de vallées - IC*7110*
 Prairies humides à molinie - IC6410
 Prairies humides à juncs
 Carigales et végétations du bord des eaux
 Plans d'eau
 Bois humides
 Bois feuillus
 Périurbains
 Fourrés, broussailles, friches
 Prairies mésophiles
 Boisements artificiels résineux
 Plantations de feuillus
 Coupes à blanc de boisements artificiels
 Moliniales tourbeuses - IC 7120
 Mégaphorbiaies banales
 Boulaies tourbeuses - IC* 91D0*
 Saules-boulaies tourbeuses - IC* 91D0*
 Saules tourbeuses
 Landes à Fougerie aigle et molinie - IC 4030pot
 Végétations des pentes rocheuses humides et ombragées - IC 8220 + 91A
 limites_sites_N2000



Zone de travaux - Montagne Saint-Michel

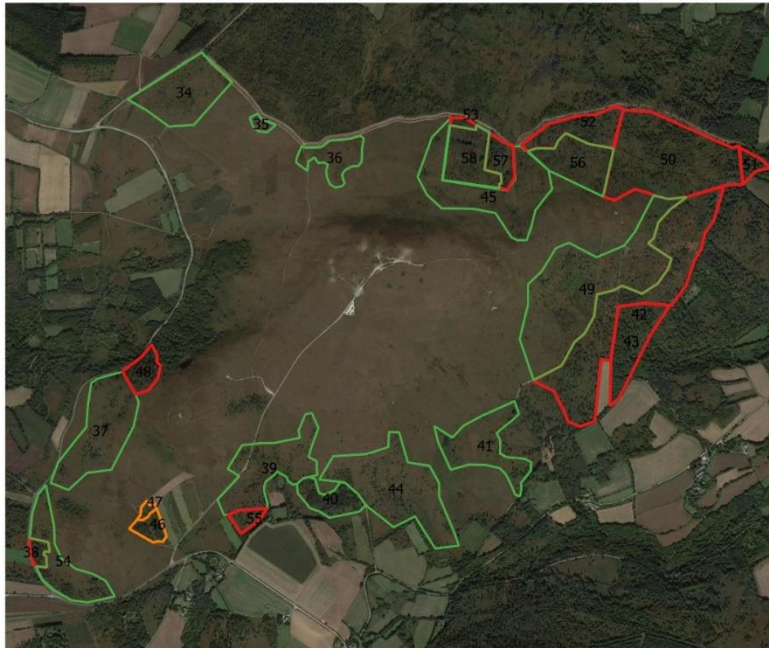


- zones_travaux
 mt_arree_13-39_2006
 Landes sèches - IC4030
 Landes mésophiles - IC4030
 Landes humides - IC*4020*
 Tourbières de pentes et de vallées - IC*7110*
 Prairies humides à juncs
 Plans d'eau
 Bois humides
 Bois feuillus
 Périurbains
 Fourrés, broussailles, friches
 Prairies mésophiles
 Boisements artificiels résineux
 Coupes à blanc de boisements artificiels
 Moliniales tourbeuses - IC 7120
 Landes à Fougerie aigle et molinie - IC 4030pot
 limites_sites_N2000

Figure 3: Identification des zones de travaux pour les secteurs d'Argol, Bois de la Caisse d'Épargne, Montagne Saint Michel



Zones de travaux sommets Menez Hom



desenresinement_revue_courrier_DDTM

□ sans autorisation préalable de défrichement

□ soumis a autorisation préalable de défrichement

□ soumis a autorisation préalable de défrichement enjeu Gentiane

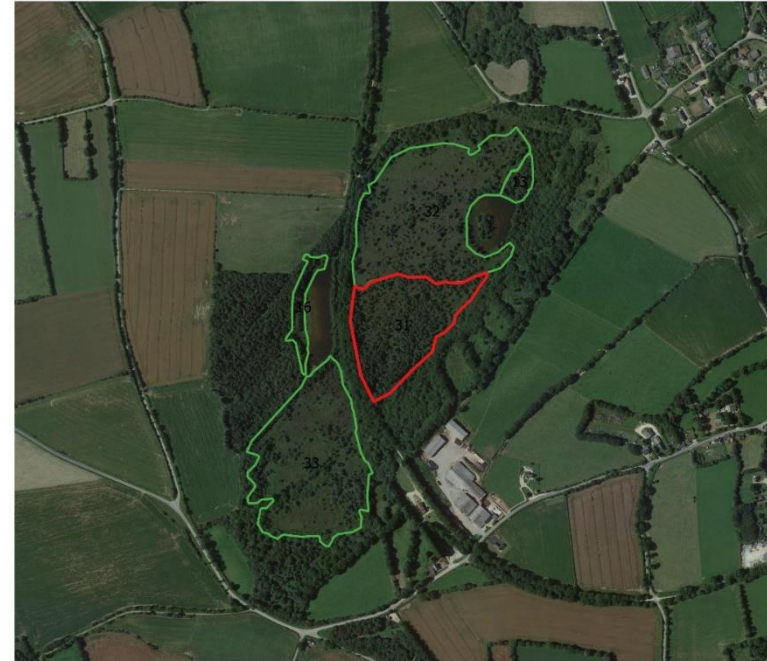
Google Satellite



0 250 500 m



Zones de travaux Kermeur déensresinement



desenresinement_revue_courrier_DDTM

□ sans autorisation préalable de défrichement

□ soumis a autorisation préalable de défrichement

Google Satellite



0 100 200 m



Figure 4 : Identification des zones de travaux pour les secteurs du Menez Hom et de Kermeur

- Juin 2022 : rédaction de la notice d'évaluation des incidences Natura 2000
- Aout 2022 : obtention de l'avis favorable de la DDTM pour la réalisation des travaux
- Aout 2023 : obtention des autorisations réglementaires (site inscrit, site classé) pour les travaux relatifs à l'accueil et à la canalisation du public (action C6).
- Janvier 2024 : rédaction de la notice d'évaluation des incidences Natura 2000 pour les travaux de comblement de drains (action C5).
- Aout 2024 : obtention des autorisations réglementaires (site inscrit) pour les travaux de comblement de drains (action C5) et l'installation de bornes de médiation supplémentaires sur les enjeux courlis cendrés au niveau des sources de l'Elorn (action C6).
- Juillet 2025 : obtention des autorisations réglementaires (site inscrit) pour les travaux de comblement de drains (action C5).

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Les 2 encarts ci-dessous précisent les contraintes rencontrées sur les aspects réglementaires liés aux travaux de désenrésinement (actions C1 et C2) ainsi que les mesures prises par le PNRA pour garantir le respect des objectifs du LIFE :

Zoom sur les aspects réglementaires liés aux travaux forestiers :

Principe général : nul ne peut défricher ses bois sans avoir préalablement obtenu une autorisation.

Hors cas d'exemption prévus par le code forestier, la réglementation des défrichements s'applique dès lors que l'état boisé des terrains est caractérisé (taux de couverture par des essences forestières $\geq 10\%$). L'existence d'un document de gestion durable des forêts (privées ou publiques) n'a aucune incidence sur l'application de cette réglementation.

Les travaux de restauration de landes entraînent un changement d'affectation des sols qui peut être soumis à autorisation au titre de cette réglementation forestière.

Exemptions d'autorisation applicables dans le contexte du LIFE (hors Espaces Boisés Classés) :

- Si boisements de moins de 30 ans (apparition récente) : pas de procédure de défrichement.

- Si le massif forestier physique concerné par les travaux est privé et < 2.5 ha : défrichement libre

NB : Pas de seuil de surface pour les massifs publics : défrichement soumis à autorisation quelle que soit la taille du massif si l'état boisé est caractérisé depuis plus de 30 ans.

Si travaux soumis à autorisation de défrichement : compensation obligatoire

Pour la compensation : 1 ha défriché = de 1 à 5 ha compensés (ou compensation économique)

Si défrichement > 0.5 ha : examen au cas par cas obligatoire (une étude d'impact peut alors être imposée par l'Autorité Environnementale à l'appui de la demande de défrichement)

Le Parc précise qu'aucune ligne budgétaire pour les mesures compensatoires n'est prévue dans le LIFE. Les travaux forestiers doivent donc se concentrer sur des actions ne nécessitant pas de mesures compensatoires.

Défrichement et compensation :

L'article 167 de la loi biodiversité a modifié l'article L. 341-6 du code forestier en introduisant un premier alinéa qui **exonère de toute mesure compensatoire** prévue à cet article **les opérations de défrichement motivées par la préservation ou de restauration du patrimoine naturel ou paysager réalisées dans certains espaces protégés** (réserve naturelle, parc national, parc naturel régional, site N2000, site classé, espace géré par un conservatoire d'espace naturel, réserve biologique au titre du code forestier) **lorsqu'elles sont prévues au sein d'un document de gestion ou un programme validé par l'autorité administrative.**

Le programme LIFE porté par le PNRA rentre donc dans le cadre de cet article et pourrait ainsi être exonéré des mesures compensatoires concernant les travaux de désenrésinement. Cependant, à ce jour, le décret d'application de cet art. L. 341-6 du code forestier n'étant pas sorti, les mesures compensatoires restent obligatoires pour la grande majorité des travaux de désenrésinement du LIFE, sauf exemptions vues au paragraphe précédent.


Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

Toutes les autorisations nécessaires à la mise en œuvre des travaux de restauration (actions C) ont été obtenues.

L'action est terminée.

Action A3 – Finalisation et lancement de la stratégie de communication

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature	Réelle	
T1 2021	T1 2021	
Résultats attendus		
Dossier de candidature	Réalisé au 31/12/2025	
Rédaction et finalisation du plan de communication	Plan de communication rédigé et validé	
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Rapport sur la stratégie de communication	03/2021	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel	Dépenses réalisées au 31/12/2025	
1 910 €	Frais de personnel uniquement	

Responsable de l'action : Parc naturel régional d'Armorique

Avancement technique :

Le plan de communication a été rédigé en collaboration avec la Chargée de communication du PNRA et les bénéficiaires associés du LIFE.

Le plan de communication a été présenté et validé en Comité de Pilotage du 12/03/2021 (livrable, déjà diffusé et disponible sur demande).

Depuis, les premières actions de communication sont mises en œuvre en respectant la stratégie de communication validée.

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :


Sans objet.

Respect du planning et prochaines étapes :

L'action s'est déroulée selon le planning prévu.

L'action est terminée.

Action A4 – Etude de maîtrise d'œuvre sur la limitation des impacts des sentiers sur les espaces naturels sensibles

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature	Réelle	
T1 2021 – T2 2022	T1 2021 – T1 2025	
Résultats attendus		
Dossier de candidature	Réalisé au 31/12/2025	
Établir un plan d'intervention sur le sentier des crêtes des monts d'Arrée. Le tronçon restauré ira du mont St Michel de Brasparts au roc'h Tréludon + secteur au Cragou	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de cadrage le 10/07/2021 - Réunion de lancement le 07/09/2021 - Phase de concertation le 15/10/2021 - Réunion de restitution du diagnostic le 24/01/2022 - Réunion de restitution du programme d'actions le 03/05/2022 - Validation du programme d'actions – juin 2022 - Rédaction des dossiers techniques et des demandes d'autorisations – S2 2022 - Dépôt des demandes d'autorisations administratives – février 2023 - Obtention des autorisations préfectorales – aout 2023 - Obtention des autorisations préfectorales – juillet 2025 	
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Rendu de l'étude de maîtrise d'oeuvre	06/2022	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel	Dépenses réalisées au 31/12/2025	
41 910 €	Frais de personnel Assistance externe : 45 030 €	

Responsable de l'action : Parc naturel régional d'Armorique

Avancement technique :

- 1er trimestre 2021 : rédaction et validation du Cahier des Charges de l'étude + procédure d'appel d'offres. Le contenu de l'étude est le suivant :
 - analyse des itinéraires existants : analyse faite à travers le prisme "impacts sur les milieux naturels (habitats, flore) et l'avifaune" => état des lieux des pratiques (activités présentes, parkings, chemins...) mis en relation avec l'état de la biodiversité
 - concertation avec les pratiquants/professionnels des activités de tourisme
 - proposition de plusieurs scénarios d'aménagements pour canaliser le public + proposition de signalétiques adaptées (avec coûts prévisionnels des travaux + calendrier) : scénario de base à scénario très ambitieux
 - préparer la consultation des entreprises pour la phase travaux
 - mission de MOe suivi/exe avec toutes les phases habituelles de suivis de travaux : EXE ; VISA ; Direction et contrôle des travaux + gestion financière des différents lots ; Assistance pour les opérations de réception, dossiers réglementaires loi paysage et

biodiversité

- Juin 2021 : notification du marché, le 22/06/2021 => prestataire retenu : A3 Paysage & Colibris (sous-traitant).
- Juillet 2021 : démarrage de l'étude, le 10/07/2021.
- Juillet – aout 2021 : diagnostic de terrain (nature des usages, état général des sentiers, qualité de la signalétique, localisation des aires de stationnement, etc).

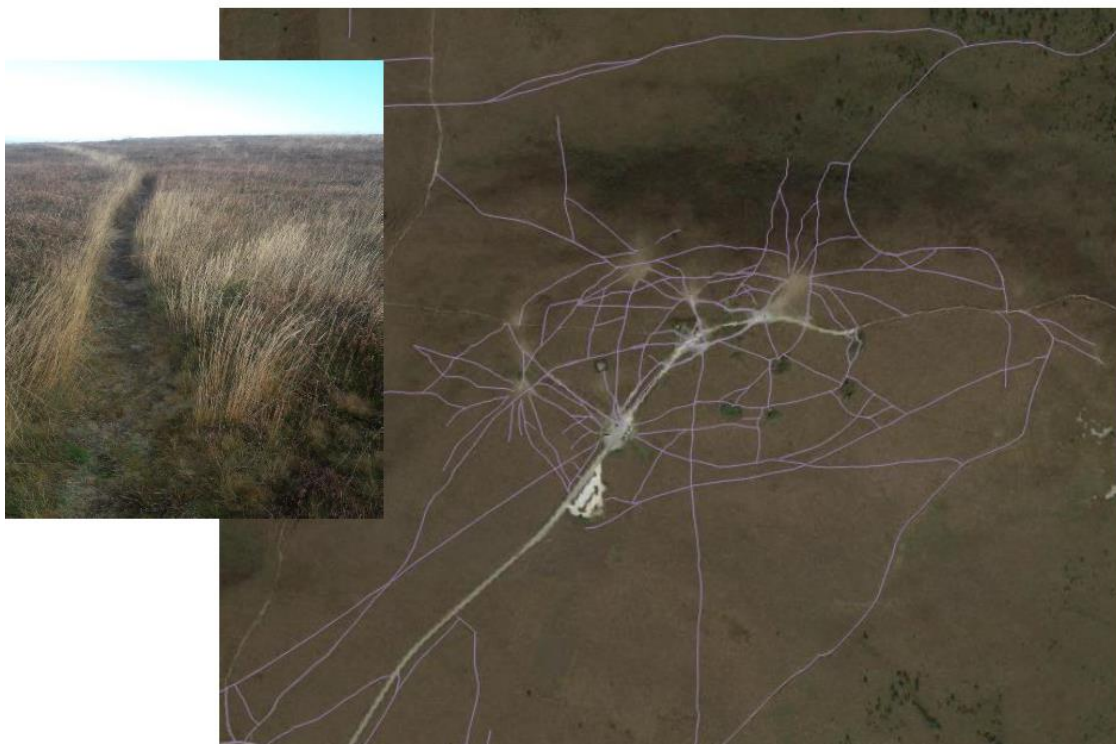


Figure 5 : Illustration de la multiplication des sentiers sur le sommet du Menez Hom

- Septembre 2021 : réunion de lancement le 07/09/2021 en présence du prestataire et des partenaires.
- Octobre 2021 : phase de concertation le 15/10/2021. La concertation s'est réalisée sous la forme de tables rondes participatives. Cette journée a réuni une cinquantaine de personnes.



Figure 6: Journée de concertation du 15 octobre 2021

- Janvier 2022 : restitution du diagnostic suite à la journée de concertation, le 24/01/2022. Cette réunion a réuni 45 personnes (présentiel et distanciel) et a permis de valider le diagnostic.

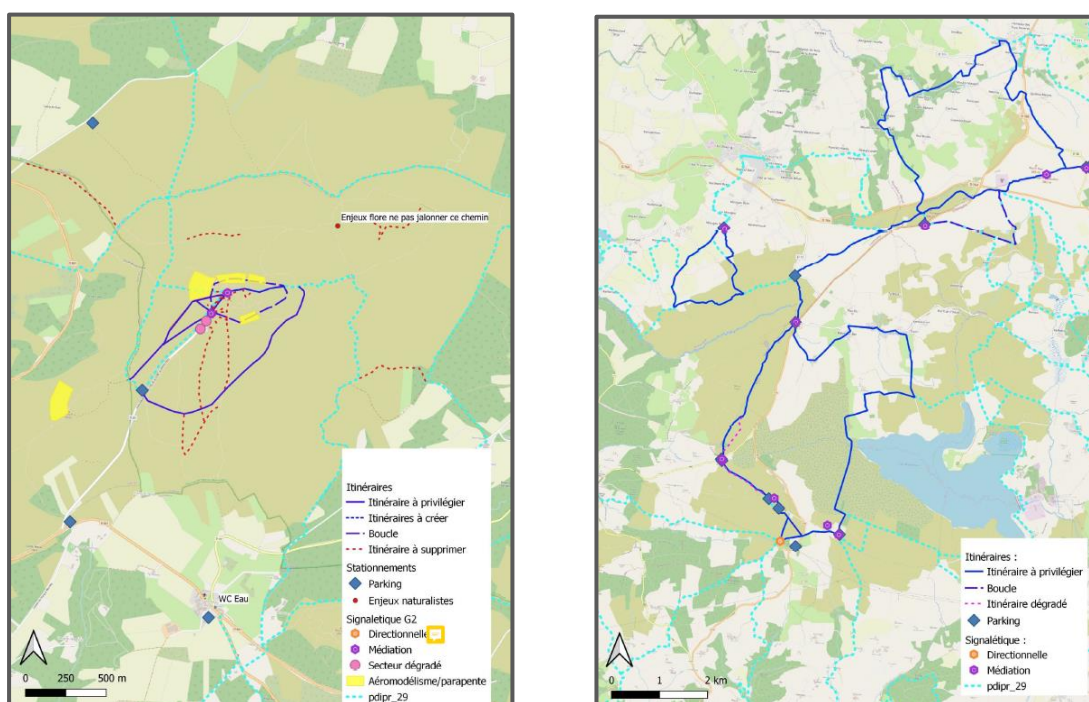


Figure 7 : Cartes de diagnostic issues de la phase de concertation

- Mai 2022 : restitution du programme d'actions, le 03/05/2022. Cette réunion a réuni 26 personnes et a permis de valider le programme d'actions. Le programme d'actions validé est le suivant :
 - Menez Hom : priorisation des actions sur 2 tourbières localisées sur les versants Nord et Sud du Menez Hom :
 - Maintien d'un seul itinéraire et fermeture des sentiers surnuméraires
 - Utilisation de techniques douces végétales (utilisation de la végétation présente sur place, mise en place de fagots végétaux, etc.)
 - Révision de la signalétique au niveau des sentiers concernés afin de bien orienter les usagers.
 - Trévél et Trédudon (monts d'Arrée) :

- Fermeture de 2 parkings sauvages au Trédudon + réaménagement du parking du Trévélzel => objectif de centraliser le stationnement sur 1 seul site
- Fermeture de sentiers surnuméraires afin de préserver la biodiversité => gros enjeu « Courlis cendré » avec près de 75% de la population bretonne sur ce secteur
- Restauration de sentiers par techniques douces
- Implantation de panneaux de sensibilisation pour informer les randonneurs sur les bonnes pratiques et sur les enjeux liés à la préservation de la biodiversité.

A noter que le site du Cragou a été jugé moins prioritaire car il bénéficie déjà d'une animation assurée par Bretagne Vivante. Le COPIL a donc décidé de prioriser les sites orphelins d'animation en retenant

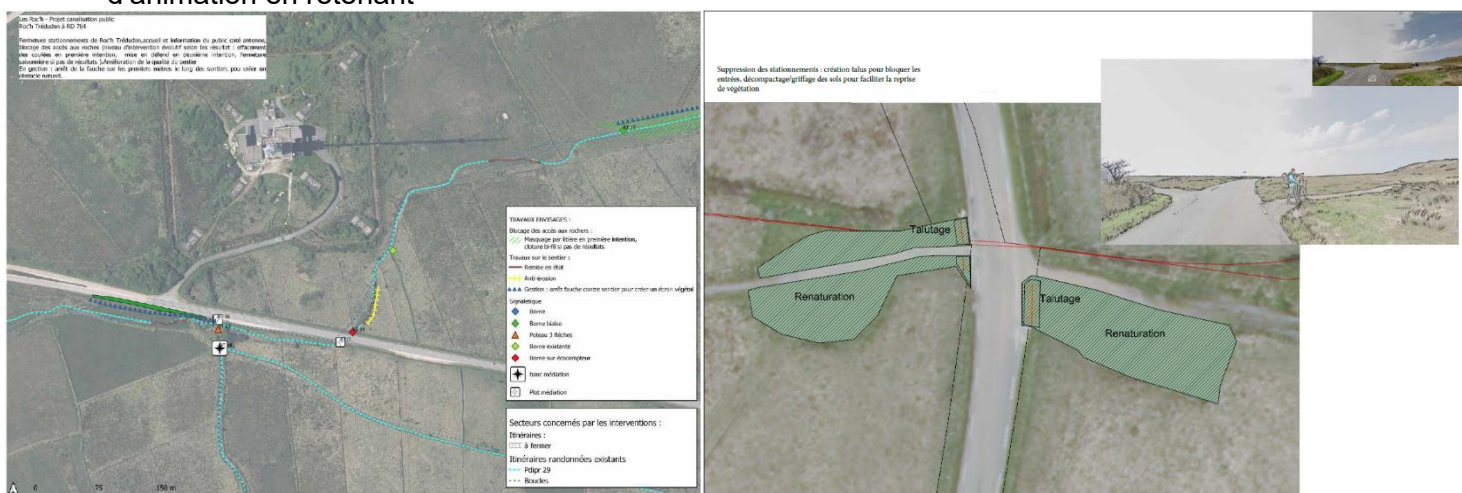


Figure 8: Exemple d'implantation des travaux programmés sur le site du Trédudon (monts d'Arrée)

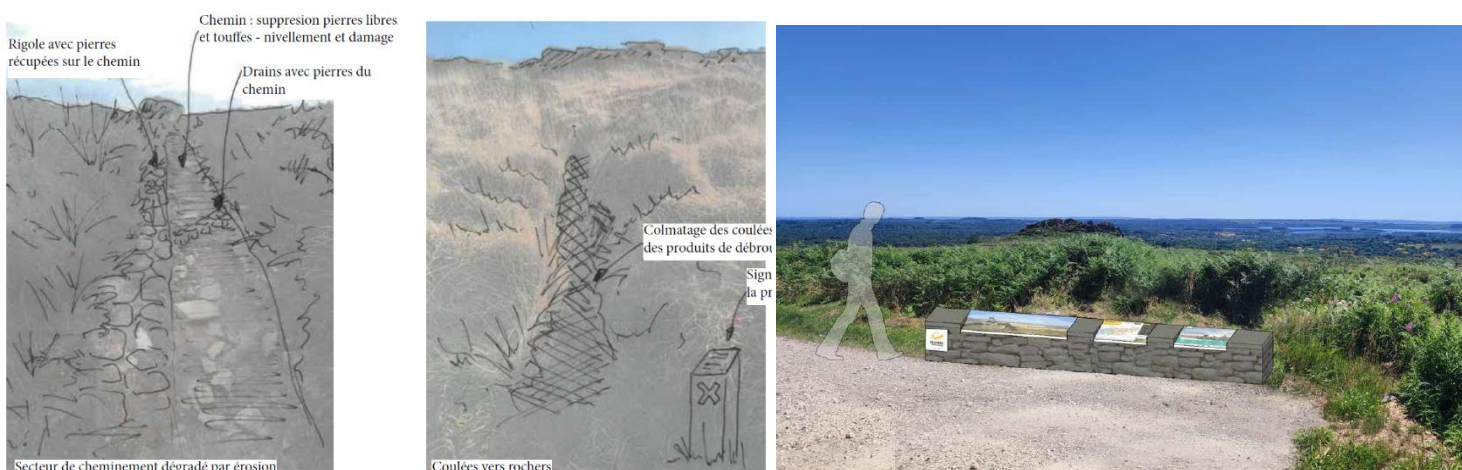


Figure 9 : Exemple de travaux de restauration de sentiers et de panneau de sensibilisation

- Février 2023 : dépôt des demandes d'autorisations réglementaires pour la réalisation des travaux.
- Février 2023 : rendu de l'étude de maîtrise d'œuvre (livrable, déjà diffusé et disponible sur demande).

- Aout 2023 : obtention des autorisations préfectorales (site inscrit / site classé) pour la réalisation des travaux (action C6)
- Automne 2024 et hiver 2024-2025 : suivi des travaux (action C6) et réception des travaux le 28 janvier 2025.

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Concernant le site du Menez Hom, un projet global de réaménagement du site est en réflexion et sera porté par le CD29. L'évaluation du plan de gestion est en cours (rendu prévu pour le printemps 2023). Pour la future étude d'aménagement, la validation du cahier des charges est prévue pour le second semestre 2023. Le site du Menez Hom fera donc l'objet d'une approche globale ultérieure menée par le CD29 dans le cadre de cette future étude (incluant la déviation routière de Sainte Marie, la révision du balisage, l'aménagement des zones de stationnement, l'aménagement du sommet).

En l'attente des propositions et des conclusions de l'étude, le programme d'action du LIFE est optimisé en mobilisant la majorité du budget sur les enjeux biodiversité importants présents sur 2 tourbières du Menez Hom :

- Maintien d'un seul itinéraire et fermeture des sentiers surnuméraires
- Utilisation de techniques douces végétales (utilisation de la végétation présente sur place, mise en place de fagots végétaux, etc.)
- Révision de la signalétique au niveau des sentiers concernés afin de bien orienter les usagers.

Cette modification technique sur le site du Menez Hom entrainera les conséquences financières suivantes sur la maîtrise d'ouvrage des travaux (action C6) :

Tableau 10 : modifications financières relatives à la répartition de la maîtrise d'ouvrage des travaux (C6) issus de l'étude A4

Initialement prévu				Modifications proposées			
Bénéficiaires	Action	Description	Coût (€)	Bénéficiaires	Action	Description	Coût (€)
PNRA	A4	Etude maîtrise d'oeuvre	40 000	PNRA	A4	Etude maîtrise d'oeuvre	45 030
PNRA	C6	Travaux sentiers	147 800	PNRA	C6	Travaux sentiers	130 000
CD29	C6	Travaux sentiers	41 200	CD29	C6	Travaux sentiers	6 000
PNRA	C6	Pose panneaux	16 000	PNRA	C6	Pose panneaux	9 000
CD29	C6	Pose panneaux	5 000	CD29	C6	Pose panneaux	3 000

Action	Budget prévisionnel (assistance externe)	Budget effectif (assistance externe)	Explications
A4	40 000 €	45 030 € (marché notifié)	Action initialement sous-évaluée ⇒ Plus-value de 5 030 € sur A4 (5 030 € récupérés sur l'enveloppe D1)

Le cout prévisionnel des travaux est estimé à 148 000 € (contre 210 000 € dans le Grantt Agreement). L'économie réalisée permettra de payer les éventuels imprévus rencontrés lors des travaux (action C6) ou pourront être réaffectés à une autre action du LIFE en fonction des besoins identifiés.

Cette modification financière a été présentée et validée dans le rapport mi-parcours de mars 2023.

Respect du planning et prochaines étapes :


L'action s'est terminée en début d'année 2023. Ce décalage par rapport au planning initial s'explique par :

- Phases de concertation et d'élaboration du programme d'actions plus longues afin de s'assurer de la prise en compte de l'ensemble des usages et de respecter le temps de débat indispensable à la validation d'un programme d'actions validé par l'ensemble des partenaires et des usagers
- Ajustements techniques nécessaires (notamment sur le dimensionnement des mobiliers d'interprétation) afin de tenir compte des préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France et de la DREAL pour l'obtention des autorisations administratives pour les travaux (action C6)

Ce décalage de planning ne remet pas en cause les objectifs généraux du LIFE. Les travaux liés à cette étude de maîtrise d'oeuvre seront lancés à l'automne 2024 et seront bien réalisés selon le planning initial du LIFE.

L'action A4 est terminée, les travaux ont été réceptionnés le 28/01/2025.

Action A5 – Ecriture et déroulement des marchés publics de travaux et de services

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature	Réelle	
T1 2021 – T2 2024	T1 2021 – T1 2024	
Résultats attendus		
Dossier de candidature	Réalisé au 31/12/2025	
Optimisation du temps du projet et du bon déroulement des actions pour la préparation des différents marchés	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation des marchés des actions A4, D1 et E1 - Finalisation des marchés des actions C1, C2, C3, C4 - Finalisation du marché de l'action D2-1 - Finalisation des marchés des actions C5 et C6 	
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Récapitulatif des marchés passés	06/2024	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel	Dépenses réalisées au 31/12/2025	
8 380 €	Frais de personnel uniquement	

Responsable de l'action : Parc naturel régional d'Armorique

Avancement technique :

Parc naturel régional d'Armorique :

Le PNRA est responsable des actions sur toutes les parcelles n'appartenant pas au Département du Finistère. A ce titre, le PNRA se charge de l'écriture et du déroulement des marchés pour ces parcelles.

Les cahiers des charges des marchés suivants sont finalisés :

- Action A4
- Action D1
- Action E1 (réalisation de vidéos + conception et impression de supports de communication)
- Action D2-1 (évaluation socio-économique du LIFE)
- Actions C* (actions concrètes de restauration). Ce cahier des charges correspond à un marché alloti à bons de commande afin de traiter l'ensemble des travaux des actions C1 à C4 sur toute la durée du LIFE :
 - Action C1 : désenrésinement lourd
 - Action C2 : désenrésinement sur parcelles moins denses en arbres
 - Action C3 : gyrobroyage d'ouverture de lande
 - Action C4 : aménagements pastoraux
- Action C5 (comblement de drains). Cahier des charges spécifique rédigé suite au diagnostic préalable de l'UBO (cf. action C5 ci-après).
- Action C6 (accueil et canalisation du public). Cahier des charges réalisé dans le cadre de l'action A4 (cf. action A4 ci-dessus).

Département du Finistère :

Le CD29 est responsable des travaux sur ses propriétés. A ce titre, il se charge soit de reprendre les éventuels marchés en cours (marchés à bons de commande sur 3 à 5 ans), soit d'écrire des marchés spécifiques si nécessaire.

A ce jour, l'ensemble des travaux sous maîtrise d'ouvrage du CD29 sont conformes aux règles de la commande publique.

En tant que responsable de cette action, le PNRA s'assure que les marchés publics sont conformes aux règles de la commande publique : liberté d'accès, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures.

Le récapitulatif des marchés publics du LIFE (livrable) est disponible en annexe n° A5_1.

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Le Parc a déjà mandaté un prestataire (DIGITALE PRODUCTION) avant le lancement du LIFE pour la réalisation de vidéos. Pour les vidéos du LIFE (action E1), il est donc prévu de faire appel à ce prestataire, en veillant à ce que les bons de commandes et les factures relatives aux prestations du LIFE fassent bien référence au LIFE.


Un nouveau marché à bons de commande « impression de supports de communication » a débuté en juin 2021 (prestataire : Cloitre imprimeurs) et couvre la période 2021-2024 : la plaquette de présentation du LIFE (action E1) a donc été imprimée dans le cadre de ce marché ; les bons de commande et factures font référence au LIFE.

Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

L'action est terminée.

Action A6 – Choix définitif des parcelles à suivre dans l'étude D1

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature		Réelle
T1 2021 – T1 2022		T1 2021 – T1 2022
Résultats attendus		
Dossier de candidature		Réalisé au 31/12/2025
<ul style="list-style-type: none"> - Établir la liste des sites à suivre dans le cadre de l'action D1 - Définir les taxons à suivre sur chaque site 		<ul style="list-style-type: none"> - Choix des sites à suivre dans le cadre de l'action D1 validé - Choix des taxons validé
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Liste des sites et taxons à suivre	06/2022	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel		Dépenses réalisées au 31/12/2025
8 070 €		Frais de personnel uniquement

Responsable de l'action : Parc naturel régional d'Armorique

Avancement technique :

Constitution d'un groupe de travail :

Un groupe de travail dédié à l'action D1 a été mis en place et s'est réuni le 16/03/2021. Les objectifs de ce groupe de travail étaient de définir les protocoles de suivis à mettre en œuvre dans le cadre de l'action D1 ainsi que les taxons à suivre, et de définir les parcelles et/ou sites qui feront l'objet des suivis.

Ce groupe de travail est composé des partenaires suivants :

- Bénéficiaires du LIFE
- Conservatoire National Botanique de Brest
- Forum des Marais Atlantiques
- Université de Bretagne Occidentale

Critères de sélection des unités de gestion :

Les critères de sélection des unités de gestion à suivre sont les suivants :

- Représentativité des différents habitats concernés par le LIFE (landes sèches, landes mésophiles, landes humides, tourbières de pente)
- Représentativité des différents travaux prévus (déboisement, ouverture par gyrobroyage, gestion par fauche ou pâturage, comblement de drains, aménagement de sentiers et canalisation du public)
- Pour les suivis ornithologiques : sites connus de reproduction des espèces cibles (Busard cendré, Busard St Martin, Courlis cendré)
- Pour le suivi des fonctions hydrauliques : présence d'habitats humides caractérisés

Ce travail de sélection des unités de gestion à suivre dans le cadre de l'action D1 a permis de cibler les secteurs pertinents et représentatifs des différents habitats concernés par le LIFE (landes sèches, landes mésophiles, landes humides, tourbières de pente), tout en répondant aux questions posées par le LIFE : résilience du milieu après travaux de restauration.

La liste des unités de gestion à suivre dans le cadre de l'étude D1 est présentée en annexe du rapport technique 2 (livrable).

Repérage des unités de gestion à suivre pour l'année n+1 :

En fin d'année n, une journée de repérage est organisée en présence du prestataire en charge des suivis des habitats sur les sites ciblés par les travaux de l'année n+1 afin de prioriser les unités de gestion à suivre dans le cadre de l'action D1.

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :


Sans objet.

Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

L'action est terminée.

Action B1 – Acquisitions foncières en landes et tourbières en lien avec les actions de conservation

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature		Réelle
T3 2021 – T2 2023		T3 2021 – T4 2024
Résultats attendus		
Dossier de candidature		Réalisé au 31/12/2025
Acquisition par le Département du Finistère de 60 hectares d'espaces naturels sensibles dans les sites Natura 2000 des monts d'Arrée et du Menez Hom.		<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la stratégie foncière du LIFE aux mairies de Sizun et Commana (site de la Haute vallée de l'Elorn), le 14/10/2021 - Acquisition de 60 ha de landes mésophiles (UE 4030)
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Sans objet	Sans objet	Sans objet
Bilan financier		
Budget prévisionnel initial	Nouveau budget prévisionnel proposé	Dépenses réalisées au 31/12/2025
89 620 €	159 620 €	Frais de personnel Acquisitions foncières : 149 495,37 €

Responsable de l'action : Département du Finistère (CD29)

Avancement technique :

- Avril 2021 : Un groupe de travail dédié à l'action B1 a été mis en place et s'est réuni le 06/04/2021. Les objectifs de ce groupe de travail étaient :
 - Définir la stratégie à mettre en œuvre pour cibler les parcelles prioritaires pour l'acquisition, en ayant à l'esprit quelques critères de sélection : enjeux écologiques, perspectives de travaux de restauration (actions C du LIFE), maîtrise foncière sur de grands ensembles cohérents, etc. L'idée est de s'appuyer sur la stratégie foncière du CD29 qui est déjà opérationnelle.
 - Définir la méthodologie avec le prestataire du CD29 en charge du foncier (SAFI) : définir le rôle de chacun ; travail d'animation auprès des notaires ; démarchage divers auprès des propriétaires.
 - Calendrier prévisionnel : bien anticiper les différents délais de manière à rester opérationnel sur les 5 ans du LIFE.

Le groupe de travail a convenu d'utiliser l'outil « Périmètre d'Intervention Foncière – PIF » pour mettre en œuvre la stratégie foncière du LIFE.

La stratégie foncière du LIFE validée par le groupe de travail est la suivante : en priorité, confortement et agrandissement des sites existants, à forte valeur patrimoniale et selon Habitats prioritaires + acquisitions d'opportunité dans un second temps.

- Premier projet d'acquisition foncière : secteur de la Haute vallée de l'Elorn (communes de Commana et Sizun). L'objectif est d'acquérir environ 8 ha d'habitats d'intérêt communautaire (landes mésophiles, landes humides et tourbières de pente) sur ce secteur. Cette acquisition viendra renforcer la stratégie globale de protection foncière sur

ce site des monts d'Arrée (ouest – source de l'Elorn) en s'ajoutant aux nombreuses propriétés du Parc et du Département du Finistère (ENS), créant ainsi une zone de quiétude pour l'avifaune et notamment le Courlis cendré.

Les cartes ci-dessous localisent le secteur (1) et les parcelles concernées (2) (propriétés Lebras, parcelles en bleu sur la carte 2) :

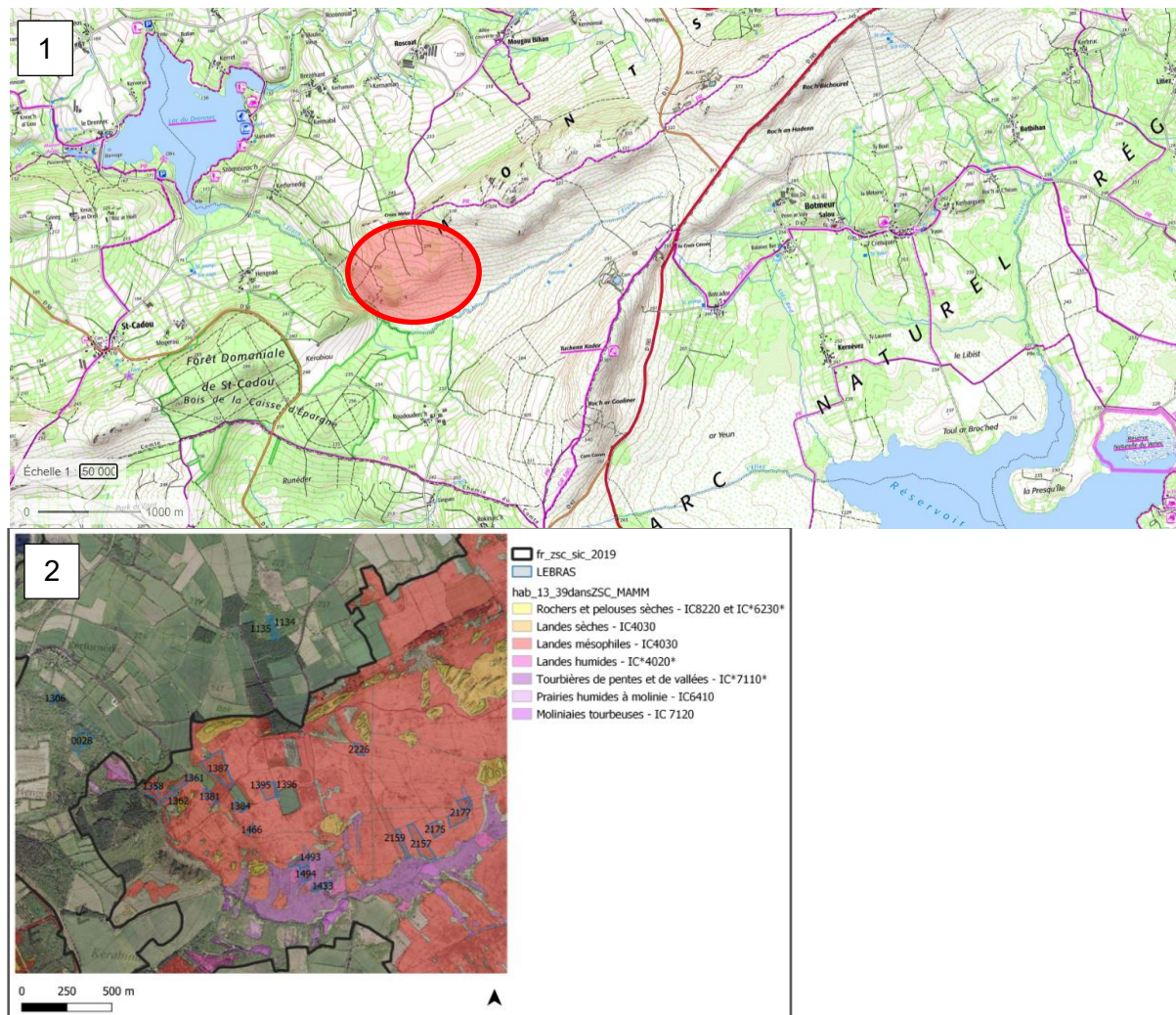


Figure 10 : Projet d'acquisition foncière, communes de Commana - Sizun

- Années 2021 et 2022 : Communication via les bulletins municipaux des communes du LIFE (cible : communes concernées par les périmètres LIFE retenus par le CD29) : Afin de communiquer activement sur le LIFE et sur le volet « acquisitions foncières », une proposition d'article a été transmise aux mairies pour diffusion dans les bulletins municipaux. L'objectif est de faire connaître au plus grand nombre les projets d'acquisitions foncières afin d'inciter les propriétaires vendeurs à se faire connaître.
- Octobre 2021 : présentation de la stratégie foncière du LIFE aux élus des communes de Sizun et Commana le 14/10/2021 (ce secteur du territoire « Haute vallée de l'Elorn » correspondant à la priorité 1 du LIFE en matière d'acquisition foncière). Les élus ont ainsi validé le périmètre d'intervention foncière et la méthodologie proposés :
 - Délibération de la commune de Commana en décembre 2021
 - Délibération de la commune de Sizun en février 2022

- Aout 2022 : acquisition de 60 ha de landes mésophiles (UE 4030).
Le CD29 a eu l'opportunité d'acquérir cet ensemble de landes d'un seul tenant sur la commune de Loqueffret. Avec cette acquisition, l'objectif de 60 ha est atteint.

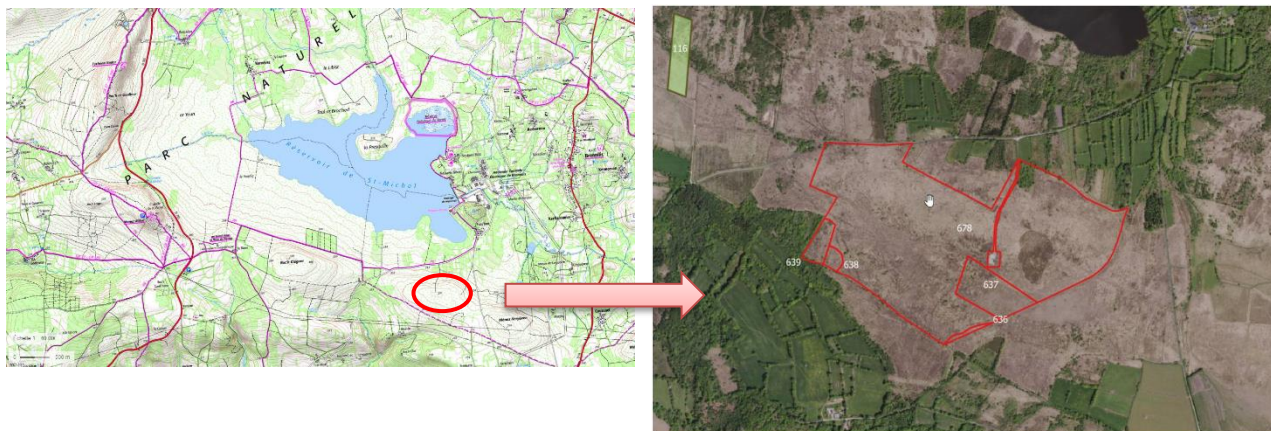


Figure 11 : zone de 60 ha de landes mésophiles acquise par le CD29

- Bilan des acquisitions au 31/12/2026 :
Le périmètre d'intervention foncière (PIF) « Haute Vallée de l'Elorn » a permis au Département d'acquérir 57,3 ha et de constituer des unités foncières cohérentes facilitant la gestion de ces espaces (fauche de landes, écopastoralisme). Par ailleurs, à proximité du périmètre du PIF, trois opportunités foncières ont permis d'acquérir plus de 99 ha dont une unité foncière de 59 ha située sur la montagne de Loqueffret. Les acquisitions départementales se complètent avec d'autres démarches foncières portées par des collectivités ou des structures associatives (Bretagne Vivante, Fondation pour la protection des habitats et de la faune sauvage). Ainsi, les parcelles en propriété d'acteurs publics ou associatifs constituent une trame particulièrement étendue et propice à la préservation des espèces végétales ainsi qu'au repos et à la reproduction des espèces animales emblématiques des landes.

Au total, 170 ha de landes et de tourbières ont été acquis par le CD29 via le LIFE Landes (sur un objectif initial de 60 ha).

La carte ci-dessous (figure 12) permet de localiser les parcelles acquises par le Conseil Départemental du Finistère :



Espace naturel protégé du Département
Tachenn natur gwarézet an Departamant

Localisation des parcelles départementales au sein des Monts d'Arrée

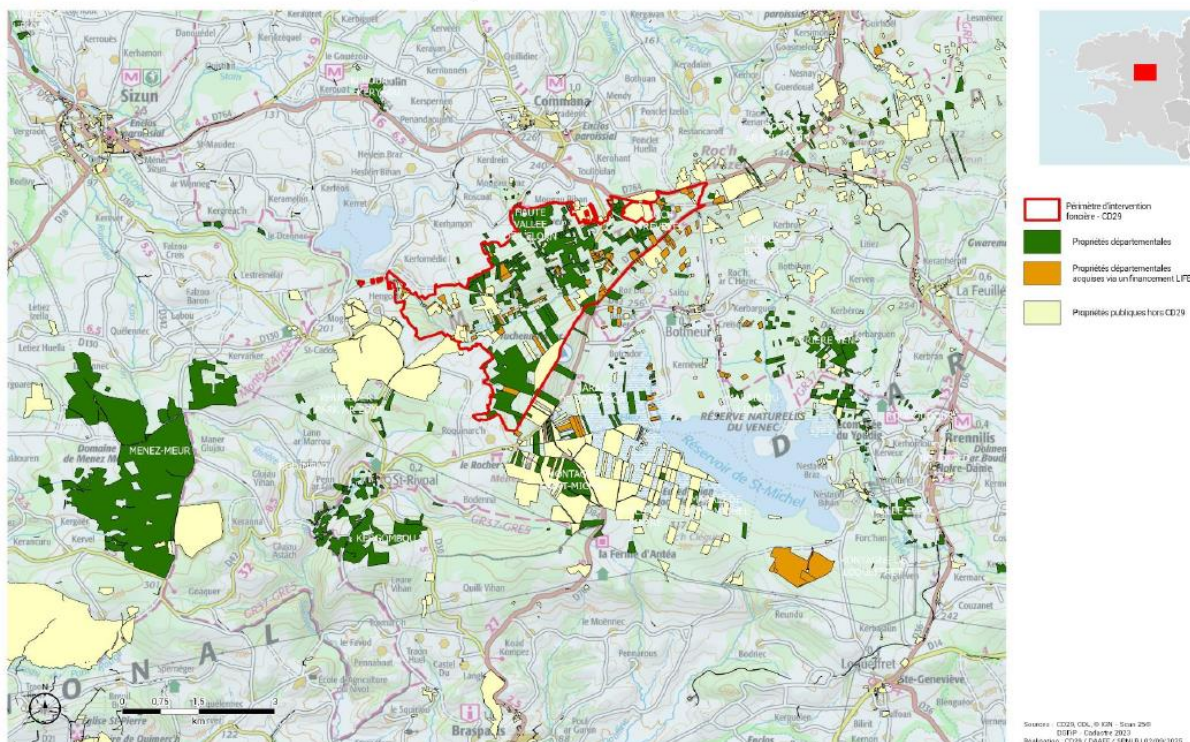


Figure 12 : Localisation des parcelles ciblées par l'action B1

Il est précisé que l'ensemble des acquisitions sont faites dans le cadre de la politique « Espaces Naturels Sensibles » du CD29 dans le but de protéger ces espaces au sens des Directives européennes 2009/147/EC et 92/43/CE. **Cette maîtrise foncière vise à contribuer au maintien ou au rétablissement de biotopes gravement menacés, abritant des espèces en danger et revêtant une importance particulière.** Le CD29 s'engage à ne pas modifier les terrains (hors actions de restauration des milieux), ni à les aliéner sans l'accord de la Commission Européenne. **Les terrains sont affectés à la conservation de la nature.**

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Réponse à la demande de la Commission Européenne relative à la précision des jalons pour cette action :

Il est proposé d'intégrer les 2 jalons suivants :

- PIF Haute Vallée de Elorn – Comma/Sizun : délibérations des communes : décembre 2021 / Délibération CD29 : fin 1er semestre 2022
- PIF Menez-Hom – Dinéault/Trégarvan/Plomodiern : délibérations des communes : fin 1er trimestre 2022 / Délibération CD29 : fin 2ème trimestre 2022

Cette modification a été vue et validée par CINEA par retour de mail en date du 19/10/2021.

Augmentation du budget de l'action B1 :

Le rapport mi-parcours a permis de valider la demande d'augmentation budgétaire de l'action B1. Le budget total de B1 passe ainsi à 150 000 €, via un transfert depuis C1 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Bénéficiaire	Action	Description	Coût (€)
Grant Agreement			
CD29	C1	Travaux d'abattage avec exportation	134 000
CD29	B1	Acquisitions foncières	80 000
Modification budgétaire			
CD29	C1	Travaux d'abattage avec exportation	64 000
CD29	B1	Acquisitions foncières	150 000

Cette modification financière a été présentée et validée dans le rapport mi-parcours de mars 2023.


Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

Les objectifs de l'action B1 sont atteints et largement dépassés, avec **170 ha** acquis (sur un objectif initial de 60 ha, soit un taux de réalisation de 295 %).

L'action est terminée.

Action C1 – Désenrésinement lourd : déboisement, exportation, rognage des souches, gyrobroyage, broyage

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature		Réelle
T1 2022 – T4 2024		T1 2022 – T4 2024
Résultats attendus		
Dossier de candidature		Réalisé au 31/12/2025
Restauration de 15 hectares de landes et tourbières d'intérêt communautaire répartis en 7 sites. Ces travaux représentent 100% de restauration des habitats dans les sites concernés, car les parcelles passeront d'un mauvais état de conservation (boisement artificiel) à un état de conservation moyen (court à moyen terme) à bon (moyen à long terme).		Restauration de 16.2 ha de landes humides et de tourbières
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Rapport photos avant-après les travaux	12/2024	En cours
Bilan financier		
Budget prévisionnel initial	Nouveau budget prévisionnel proposé	Dépenses réalisées au 31/12/2025
224 105 €	149 105 €	Frais de personnel Assistance externe : 79 866,40 €

Responsable de l'action :

Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) coordonne cette action.

Le PNRA est responsable des actions sur les parcelles privées.

Le Département du Finistère (CD29) est responsable des actions sur les parcelles en espaces naturels sensibles.

Avancement technique :
Maitrise d'ouvrage PNRA :

Site	Objectifs	Année	Surface (ha)	Coût (€)		
				TOTAL	Part LIFE	Autre
Tourbière d'Argol	<ul style="list-style-type: none"> • Réouverture du milieu par désenrésinement afin de favoriser l'expression de la biodiversité et restaurer les fonctions de la zone humides • Limiter l'effet « pompage » des résineux 	2022	2.6 ha	28 425.60 €	28 425.60 €	
		2023	2.9 ha	38 996.80 €	38 996.80 €	
		2024	3.7 ha*	27 938.40 €*		27 938.40 €
TOTAL =			9.2 ha	94 639.20 €	67 422.40 €	27 938.40 €

Remarque : les travaux 2024 sur Argol (*) ont été financés par des financements complémentaires à ceux du LIFE.

A noter que sur le site de la tourbière d'Argol, la technique du câble mât a été utilisée pour exporter les arbres du fait de la nature des sols (sols très hydromorphes) et de la présence de végétation fragile. Cette technique permet ainsi de limiter fortement l'impact des travaux au niveau du sol. L'utilisation de cette technique atypique et coûteuse est rendue possible grâce aux financements LIFE.



Figure 13: travaux d'abattage de résineux et exportation au câble-mât (tourbière d'Argol)

Maitrise d'ouvrage CD29 :

Site	Action / Objectifs	Année	Surface (ha)	Coût (€)
Menez Hom (Dinéault)	<ul style="list-style-type: none"> Abattage de résineux à proximité d'enclos de pâturage Protection de 2.5 km de clôtures 	2021	7 ha	12 444 €
TOTAL =			7 ha	12 444 €



Figure 14 : Travaux d'abattage de résineux - Menez Hom (secteur de Dinéault)

Le bilan des travaux C1 est disponible en annexe n° C (livrable). A noter que les livrables C1, C2, C3, C4, C5 et C6 ont été regroupés dans un livrable unique afin de pouvoir présenter le bilan global des travaux de restauration et de faciliter la diffusion de ce document aux partenaires et élus du PNRA.

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Modification 1 :

Le transfert de 70 000 € de C1 vers B1 (modification budgétaire pour le compte du CD29) a été présenté dans le rapport mi-parcours de mars 2023.

=> Cf. action B1 ci-dessus

Modification 2 :

Proposition de transfert budgétaire de 5 800 € de C4 vers C1 (part PNRA), pour passer le budget C1-PNRA de 66 000 € à 71 800 €.

Cette proposition a été discutée par échange de mail avec ELMEN le 27/10/2023, présentée à CINEA par courrier en date du 14/02/2024 et validée par retour de mail de CINEA le 01/03/2024.


Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

16.2 ha de landes ont été restaurés, soit **108 %** de l'objectif de l'action.

L'action est terminée.

Action C2 – Désenrésinement sur parcelles moins denses en arbres : abattage sans exportation

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature		Réelle
T3 2022 – T4 2024		T3 2022 – T4 2025
Résultats attendus		
Dossier de candidature		Réalisé au 31/12/2025
Restauration d'habitats d'intérêt communautaire (landes et tourbières) sur une surface de 45 hectares répartis en 4 sites. Ces travaux représentent 100% de restauration des habitats dans les sites concernés, car les parcelles passeront d'un mauvais état de conservation (présence de résineux épars) à un moyen à bon état de conservation à moyen- long terme.		Restauration de 131.1 ha de landes et tourbières
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Rapport photos avant-après les travaux	12/2024	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel		Dépenses réalisées au 31/12/2025
164 230 €		Frais de personnel Assistance externe : 207 989,74 €

Responsable de l'action :

Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) coordonne cette action.

Le PNRA est responsable des actions sur les parcelles privées.

Le Département du Finistère (CD29) est responsable des actions sur les parcelles en espaces naturels sensibles.

Avancement technique :
Maitrise d'ouvrage PNRA :

Site	Objectifs	Année	Surface (ha)	Coût (€)		
				TOTAL	Part LIFE	Autres
Lande humide et tourbière de Kermeur (Plougonven)	<ul style="list-style-type: none"> Réouverture du milieu afin de favoriser l'expression de la biodiversité faunistique et floristique inféodée à ces habitats Restaurer les fonctions de l'écosystème lande humide 	2022	16 ha	24 780 €	24 780 €	
Montagne Saint Michel	<ul style="list-style-type: none"> Coupe et évacuation des résineux calcinés lors de l'incendie 2022 	2023	11.60 ha	14 118 €	14 118 €	
Botbihan	<ul style="list-style-type: none"> Réouverture du milieu afin de favoriser l'expression de la biodiversité faunistique et floristique inféodée à ces habitats 	2023	2.8 ha	37 734 €	37 734 €	
Bois de St Cadou	<ul style="list-style-type: none"> Réouverture du milieu sur des habitats de rochers pour remise en lumière et développement de la flore caractéristique (mousses, hyménophylles) 	2025	2.3 ha	12 132.60 €	7 592.01 €	4 540.59 €
	<i>Révision des prix sur le marché contractuel</i>			1 211.15 €	1 211.15 €	
TOTAL =			32.7 ha	89 975.75 €	85 435.16 €	4 540.59 €



Figure 15 : restauration de la lande humide (avant/après travaux) – Kermeur, Plougonven



Figure 16 : restauration de lande mésophile (avant/après travaux) - Montagne Saint Michel, Saint Rivoal



Figure 17 : restauration de lande mésophile (avant/après travaux) - nord Botbihan, La Feuillée

Maitrise d'ouvrage CD29 :

Site	Action / Objectifs	Année	Surface (ha)	Coût (€)
Menez Hom (Trégarvan)	• Abattage de résineux et débardage en bord de parcelle	2021	7.3 ha	8 063.71 €
Menez Hom (Dinéault)	• Abattage mécanisé de résineux et exportation	2022	13.4 ha	9 056.26 €
Menez Hom (Dinéault)	• Location quad pour débardage + réparation câble	2022		924.40 €
Menez Hom (Dinéault)	• Abattage mécanisé de résineux et exportation	2022	2 ha	1 543,19 €
Menez Hom (Dinéault)	• Abattage mécanisé et exportation des résineux tombés/cassés lors de la tempête Ciaran	2023	1 ha	1 041, 42 €
RNR du Cragou	• Abattage de souche de résineux pour permettre la gestion par fauche	2024	5 ha	9 972 €
Menez Hom (Dinéault)	• Abattage mécanisé et exportation des résineux tombés/cassés lors de la tempête Ciaran	2024	30.3	39 639,60 €
Menez Hom (Dinéault)	• Abattage non-mécanisé de résineux et exportation	2025	25.5	33 346,08 €
Menez Hom (Dinéault)	• Abattage mécanisé de résineux et exportation	2025	9.9	12 967,92 €
Menez Cador (Sizun)	• Abattage et broyage forestier	2025	4	6 000 €
TOTAL =			98.4 ha	122 554,58 €





Figure 18 : restauration de lande mésophile (avant / après travaux) – Menez Hom, Trégarvan et Dinéault

Le bilan des travaux C2 est disponible en annexe n° C (livrable).

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Proposition de transfert budgétaire de 6 200 € de C4 vers C2 (part PNRA), pour passer le budget C2-PNRA de 70 500 € à 76 700 €.

Cette proposition a été discutée par échange de mail avec ELMEN le 27/10/2023, présentée à CINEA par courrier en date du 14/02/2024 et validée par retour de mail de CINEA le 01/03/2024.


Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

131.1 ha de landes ont été restaurés, soit **291 %** de l'objectif de l'action.

L'action est terminée.

Action C3 – Gyrobroyage d'ouverture de landes

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature	Réelle	
S2 2023 et S2 2024	T4 2021 à T4 2025	
Résultats attendus		
Dossier de candidature	Réalisé au 31/12/2025	
Restauration de 90 hectares d'habitats d'intérêt communautaire (landes sèches à humides) et leur gestion à long terme par les agriculteurs locaux, à travers des actions de fauche ou de pâturage (cf. action C4). Ces travaux représentent 100% de restauration des habitats dans les sites concernés, car les parcelles passeront d'un moyen à mauvais état de conservation à un moyen à bon état de conservation à moyen-long terme.	Restauration de 210 ha de landes.	
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Rapport photos avant-après les travaux	12/2023	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel	Dépenses réalisées au 31/12/2025	
108 920 €	Frais de personnel Assistance externe : 325 306,96 €	

Responsable de l'action :

Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) coordonne cette action.

Le PNRA est responsable des actions sur les parcelles privées.

Le Département du Finistère (CD29) est responsable des actions sur les parcelles en espaces naturels sensibles.

Avancement technique :
Maitrise d'ouvrage PNRA :

Site	Objectifs	Année	Surface (ha)	Coût (€)			
				TOTAL	Part LIFE	Autres	
Lande mésophile, Restancaroff (Plounéour-Menez)	<ul style="list-style-type: none"> Réouverture de landes hautes non adaptées à la gestion agropastorale (par fauche ou pâturage) Epierrement des parcelles pour permettre le passage de la barre de coupe Permet le retour à une gestion durable de la lande par de la fauche et/ou du pâturage 	2022	14 ha	26 631 €	26 631 €		
Lande mésophile, Margily (Loqueffret)		2022	15.4 ha	18 711 €	18 711 €		
Lande mésophile, nord Botbihan (La Feuillée)		2023	19.50 ha	52 272 €	52 272 €		
Lande humide, Nesnay (Plounéour-Menez)		2023	0.32 ha	3 120 €	3 120 €		
Lande mésophile, RNR Cragou (Le Cloître St Thégonnec)		2023 - 2024	3.70 ha	5 526 €	5 526 €		
		2025		10 170 €	10 170 €		
Lande mésophile, Margily (Loqueffret)		2023	6.5 ha	1 584 €	1 584 €		
Vallée du Mendy (Berrien -Le Cloître St Thégonnec)		2024	6.0 ha	10 980 €	10 980 €		
Ty Roz (Commana)		2024	11.0 ha	31 614 €	31 614 €		
Roc'h Bichourel (Botmeur)		2024	11.6 ha*	39 162 €*	26 298 €	12 864 €	
Sud Trévézel (La Feuillée)		2024	12.1 ha	18 600 €	18 600 €		
Le Labou (Hanvec)		2024	3.0 ha*	9 300 €*	4 074 €	5 226 €	
Park Ar Zont (St Rivoal)		2024	3.0 ha*	6 900 €*	2 880 €	4 020 €	
Ty Beron (St Rivoal)		2024	5.5 ha*	19 329 €*	17 319 €	2 010 €	
Reun Du (Loqueffret)		2024	12.8 ha*	33 225 €*	23 979 €	9 246 €	
Menez Meur		2024	4.1 ha*	10 200 €*		10 200 €	
Roz ar Had (La Feuillée)		2025	14.1 ha*	20 382 €*		20 382 €	
Mougau (Commana)		2025	0.5 ha*	1 050 €*	901.28 €	148.72 €	
Roc'h Trévézel (La Feuillée)		2025	3.6 ha*	6 888 €*		6 888 €	
Plateau de Berrien		2025	1 ha*	2 700 €*	891 €	1 809 €	
Tosser (Berrien)		2025	3.5 ha	3 600 €		3 600 €	
Menez Meur (Hanvec)		2025	18 ha*	31 200 €*	10 296 €	20 904 €	
Tredudon Le Moine (Berrien et La Feuillée)		2025	7 ha*	25 797 €*	8 513.01 €	17 283.99 €	
Le Cloître St Thégonnec		2025	3.7 ha*	11 022 €	11 022 €		
<i>Révision des prix sur le marché contractué</i>					1 385,53 €	1 385,53 €	
TOTAL =			180.4 ha	401 348,53 €	286 766.82 €	114 581,71 €	

| Remarque : les travaux 2024 et 2025 (*) ont été financés en partie par des financements complémentaires à ceux du LIFE.



Figure 19 : travaux de réouverture de landes par broyage (Margily, Loqueffret)



Figure 20 : travaux de réouverture de landes par broyage (Nesnay, Plounéour-Menez)



Figure 21 : travaux de réouverture de landes par broyage (Ty Roz, Commana)



Figure 22 : travaux de réouverture de landes par broyage (Park ar Zont)

Maitrise d'ouvrage CD29 :

Site	Objectifs	Année	Surface (ha)	Coût (€)
Lande mésophile, Tuchenn Kador (Sizun)	<ul style="list-style-type: none"> Réouverture de landes hautes non adaptées à la gestion agropastorale (par fauche ou pâturage) Permet le retour à une gestion durable de la lande par de la fauche et/ou du pâturage 	2021	4 ha	10 462.06 €
Lande mésophile, Tuchenn Kador (Sizun)	<ul style="list-style-type: none"> Réouverture de landes hautes non adaptées à la gestion agropastorale (par fauche ou pâturage) + réouverture de chemins d'exploitation 	2022	5.4 ha	11 530.02 €
Lande mésophile, RNR du Cragou (Le Cloître St Thégonnec)	<ul style="list-style-type: none"> Réouverture de landes hautes non adaptées à la gestion agropastorale (par fauche ou pâturage) Permet le retour à une gestion durable de la lande par de la fauche et/ou du pâturage 	2023	2 ha	4 672.13 €
Lande mésophile, Tuchenn Kador (Sizun)	<ul style="list-style-type: none"> Roulage de fougère pour affaiblir la plante et permettre le retour à la lande 	2023	1.5 ha	1 716.50
Lande mésophile, Tuchenn Kador (Sizun)	<ul style="list-style-type: none"> Roulage de fougère pour affaiblir la plante et permettre le retour à la lande 	2024	1.5 ha	1 622.4 €
Lande mésophile, Tuchenn Kador (Sizun)	<ul style="list-style-type: none"> Broyage accès pastoraux en vue d'une gestion par pâturage de brebis 	2025	0.8 ha	1 200 €
Montagne de Commana	<ul style="list-style-type: none"> Restauration de landes par broyage d'espèces invasives 	2025	13.2 ha	1 649.03 €
RNR du Cragou	<ul style="list-style-type: none"> Broyage et épierrement de landes en vue d'une gestion agricole par fauche 	2025	1 ha	5 688 €
TOTAL =			29.4 ha	38 540,14



Figure 23 : lande mésophile restaurée après broyage – Tuchenn Kador, Sizun



Figure 24 : réouverture de lande par broyage – RNR du Cragou, Le Cloître St Thégonnec



Figure 25 : roulage de fougères (avant / 2 mois après) - Tuchenn Kador, Sizun

Il est précisé que l'ensemble des parcelles rouvertes par le PNRA sont mises en gestion (fauche ou pâturage) auprès des agriculteurs locaux par le biais d'appels à candidatures permettant une sélection transparente et objective des agriculteurs. Les appels à candidature sont lancés chaque année en janvier pour les parcelles restaurées en année n-1, et les parcelles sont attribuées fin février – début mars afin que le PNRA puisse ensuite accompagner les agriculteurs retenus pour la souscription des MAEC avant le 15 mai.

Le bilan des travaux C3 est disponible en annexe n° C (livrable).

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Proposition de transfert budgétaire de 30 000 € de C4 vers C3 (part PNRA), pour passer le budget C3-PNRA de 85 000 € à 115 000 €.

Cette proposition a été discutée par échange de mail avec ELMEN le 27/10/2023, présentée à CINEA par courrier en date du 14/02/2024 et validée par retour de mail de CINEA le 01/03/2024.


Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

210 ha de landes ont été restaurés, soit **233 %** de l'objectif de l'action.

L'action est terminée.

Action C4 – Aménagements pastoraux et aménagements des accès pour la fauche sur les parcelles réouvertes

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature		Réelle
2023 et 2024		2023 et 2025
Résultats attendus		
Dossier de candidature		Réalisé au 31/12/2025
Restauration d'habitats d'intérêt communautaire (68 hectares de landes mésophiles et 12 hectares de landes humides à tourbeuses) et leur gestion à long terme par les agriculteurs pour maintenir le bon état de conservation de ces espaces et favoriser les populations animales et végétales inféodées à ces milieux.		<ul style="list-style-type: none"> • Pose de clôtures suite aux travaux de réouverture de lande (action C3) sur 8.5 ha • Restauration de 2 km de chemins agricoles (pour desservir environ 60 ha de landes) • Restauration de 1 km de chemins agricoles (pour desservir environ 15 ha de landes) • Pose d'une barrière à l'entrée d'une parcelle de fauche sur la RNN du Venec • Pose de 2 barrières sur le col de Tredudon
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Rapport photos des aménagements pour chacun des secteurs concernés	12/2024	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel		Dépenses réalisées au 31/12/2025
120 495 €		Frais de personnel Assistance externe : 42 430,76 €

Responsable de l'action :

Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) coordonne cette action.

Le PNRA est responsable des actions sur les parcelles privées.

Le Département du Finistère (CD29) est responsable des actions sur les parcelles en espaces naturels sensibles.

Avancement technique :
Maitrise d'ouvrage PNRA :

Site	Objectifs	Année	Surface (ha)	Total	Coût (€) Part LIFE	Autres
Kernévez (Berrien)	• Restauration de 1.2 km chemins agricoles pour desservir environ 60 ha de landes mésophiles	2023	60 ha (pour 2 km de chemin)	3 168 €	3 168 €	
Toul ar Blaise (Berrien)	• Restauration de 1.07 km chemins agricoles pour desservir environ 15 ha de landes mésophiles	2024	15 ha (pour 1 km de chemin)	3 000 €* Coûts directement intégrés à C3	990 €	2 010 €
RNN du Venec	• Limitation des raves party avec l'installation d'une barrière	2024		2 314.80 €	2 314.80 €	
Tredudon (La Feuillée)	• Pose de 2 barrières sur le col de Tredudon	2024		4 281.60 €	4 281.60 €	
Menez Meur (Hanvec)	• Restauration de 1.6 km chemins agricoles pour desservir environ 19 ha de landes mésophiles	2025	19 ha (pour 1.6 km de chemin)			
Kerbruc (La Feuillée)	• Empierrement de 250 ml de chemin	2025		1 758 €	1 758 €	
Venec (Brennilis)	• Empierrement de 210 ml de chemin	2025		11 940 €	11 940 €	
Keryeven (Loqueffret)	• Pose d'une barrière	2025		3 210 €	3 210 €	
TOTAL =			94 ha	29 672.40 €	27 662.40 €	2 010 €

| Remarque : les travaux 2024 et 2025 (*) ont été financés en partie par des financements complémentaires à ceux du LIFE.



Figure 26 : localisation des 2 km de chemins agricoles restaurés - Kernévez, Berrien



Figure 27 : fermeture des 2 parkings sauvages sur le col de Trédudon (La Feuillée)



Figure 28 : Restauration d'un chemin agricole

Maitrise d'ouvrage CD29 :

Site	Objectifs	Année	Surface (ha)	Coût (€)
Lande mésophile, Tuchenn Kador (Sizun)	<ul style="list-style-type: none"> • Pose de clôtures suite aux travaux de réouverture de lande (action C3) • Restauration de chemins pour permettre le passage sécurisé du tracteur et faciliter la gestion des parcelles 	2022	8.5 ha (pour 5 km de clôture)	14 768.36 €
TOTAL =			8.5 ha	14 768.36 €

Remarque : le bénéficiaire associé récupère la TVA sur les dépenses d'investissement via le FCTVA. Seul le coût HT de cette dépense est donc éligible.



A : Restauration de chemins pour permettre le passage sécurisé du tracteur et faciliter la gestion des parcelles

B : Installation de clôtures à brebis

Le bilan des travaux C4 est disponible en annexe n° C.

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Les 3 premières années du LIFE nous montre que la gestion la plus adaptée pour traiter de grandes surfaces de landes à l'échelle des 3 sites est la fauche (plutôt que le pâturage). La fauche de lande ne nécessite pas l'installation de clôtures ou de barrière, mais uniquement la restauration de chemins d'accès aux parcelles.

Aussi, le budget initial de l'action C4 (part PNRA) apparaît surévalué par rapport aux besoins réels.

Il est donc proposé de diminuer le budget de C4 (part PNRA) de 42 000 € au profit des actions C1, C2 et C3 de la façon suivante :

Action	Budget initial	Transfert budgétaire	Budget modifié
C4	87 500 €	- 42 000 €	45 500 €
C1	61 000 €	+ 5 800 €	66 800 €
C2	70 500 €	+ 6 200 €	76 700 €
C3	85 000 €	+ 30 000 €	115 000 €

Cette proposition a été discutée par échange de mail avec ELMEN le 27/10/2023, présentée à CINEA par courrier en date du 14/02/2024 et validée par retour de mail de CINEA le 01/03/2024.


Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

102.5 ha de landes ont été rendus accessibles pour de la fauche ou du pâturage (sur un objectif initial de 80 ha), soit **128 %** de l'objectif de l'action.

L'action est terminée.

Action C5 – Bouchage de drain pour restaurer le fonctionnement hydraulique en lande humide et tourbière

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature	Réelle	
2022, 2023 et 2024	2024 et 2025	
Résultats attendus		
Dossier de candidature	Réalisé au 31/12/2025	
<p>Restauration d'habitats d'intérêt communautaire (landes et tourbières) et du cortège floristique et faunistique inféodé à ces milieux sur 4 sites répartis dans les Monts d'Arrée et le Menez Hom.</p> <p>Le résultat prévu est de 10.5 hectares de tourbières restaurés et de 40 hectares de landes humides.</p> <p>Ces travaux représentent 100% de restauration des habitats dans les sites concernés, car les parcelles passeront d'un état de conservation moyen à mauvais (en raison de la non fonctionnalité des milieux) à un bon état de conservation à plus ou moins long terme selon les sites.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conventionnement avec l'Université de Bretagne Occidentale pour la réalisation d'une étude préalable à la réalisation des travaux • Réalisation du diagnostic du site des sources de l'Ellez (stage de Master 2 – UBO) • Comblement de drains sur la tourbière de Kermeur (Plougouven) sur une surface de 12 ha • Comblement de drains sur les sources de l'Ellez et le Yeun Ellez sur une surface totale de 21 ha • Comblement de drains sur Ar Yeun (Botmeur) sur une surface de 21 ha 	
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Rapport photos avant-après les travaux	12/2024	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel	Dépenses réalisées au 31/12/2025	
114 230 €	Frais de personnel Assistance externe : 31 043,20 €	

Responsable de l'action : Parc naturel régional d'Armorique (PNRA)

Avancement technique :

Projet tuteuré :

Depuis 2017, le PNRA collabore avec le Lycée de Suscinio sur un projet de restauration de site sur la tourbière de Kermeur sur la commune de Plougouven dans le cadre d'un projet tutoré mené par des étudiants de BTS. L'étude du site doit aboutir à un plan de restauration de la tourbière sur plusieurs années, avec un objectif principal de suppression partielle ou totale du réseau de drains et de réouverture du milieu par des travaux de désenrésinement. Le rendu du projet tutoré de l'année 2020-2021 a été présenté par les étudiants le 14/12/2021, en présence du propriétaire du site, du PNRA et de l'OFB.

3 scénarios de gestion ont été présentés :

- Scénario 1 – peu ambitieux : comblement d'un drain + coupes légères de résineux réalisables en chantiers étudiants + étrépage sur un secteur de la tourbière
- Scénario 2 – moyennement ambitieux : comblement de 3 drains + désenrésinement mécanisable + étrépage sur certaines zones de la tourbière
- Scénario 3 – très ambitieux : comblement de la quasi-totalité des drains (6 sur 9) + désenrésinement mécanisable sur toute l'emprise du site exonérée d'autorisation préalable de défrichement et de mesures compensatoires + 4 zones d'étrépage au

niveau de la tourbière

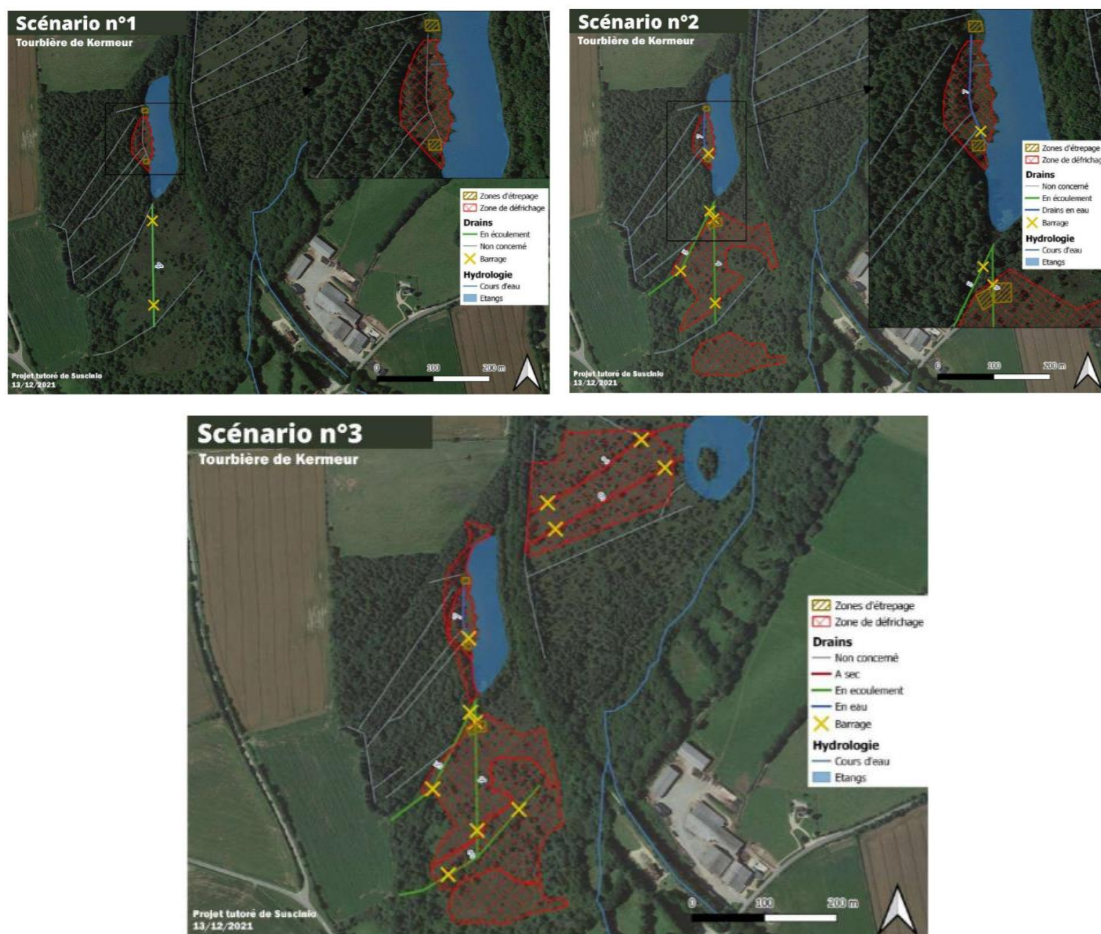


Figure 30 : Scénarios de gestion proposés au propriétaire du site

Le scénario 3 a été retenu par le propriétaire. Les travaux devraient avoir lieu en septembre 2023 (suite aux premiers travaux de désenrésinement qui ont eu lieu en septembre 2022). L'objectif est de venir créer des successions de mini-barrages dans les drains identifiés afin de ralentir les écoulements et de favoriser les débordements pour restaurer les fonctions de la zone humide.

Comblement de drains sur la tourbière de Kermeur (Plougonven) :

Les conclusions du projet tuteuré (cf. § ci-dessus) ont permis d'aboutir à un programme opérationnel pour intervenir sur le réseau de drains. Ces travaux de comblement de drains se sont faits en 2 temps :

- Comblement par terrassement à la pelle hydraulique lors des travaux de désenrésinement réalisés en 2022 (entreprise Belbeoch) – secteur sud ;
- Comblement par la mise en place de bouchons (branches et matière organique prélevées sur place) via l'entreprise d'insertion Prélude en 2023, sur un linéaire d'environ 750 m et une surface de 7 ha – secteur nord.

Travaux de restauration des tourbières de l'Ellez et du Yeun (Saint Rivoal et Brasparts) :

Des travaux de comblement de drains ont eu lieu en septembre 2024 sur le site des sources de l'Ellez et des marais du Yeun Ellez sur les communes de Saint Rivoal et Brasparts. La carte ci-dessous illustre la densité du réseau de drains au niveau des sources de l'Ellez et des marais du Yeun et situe les 2 zones de travaux.

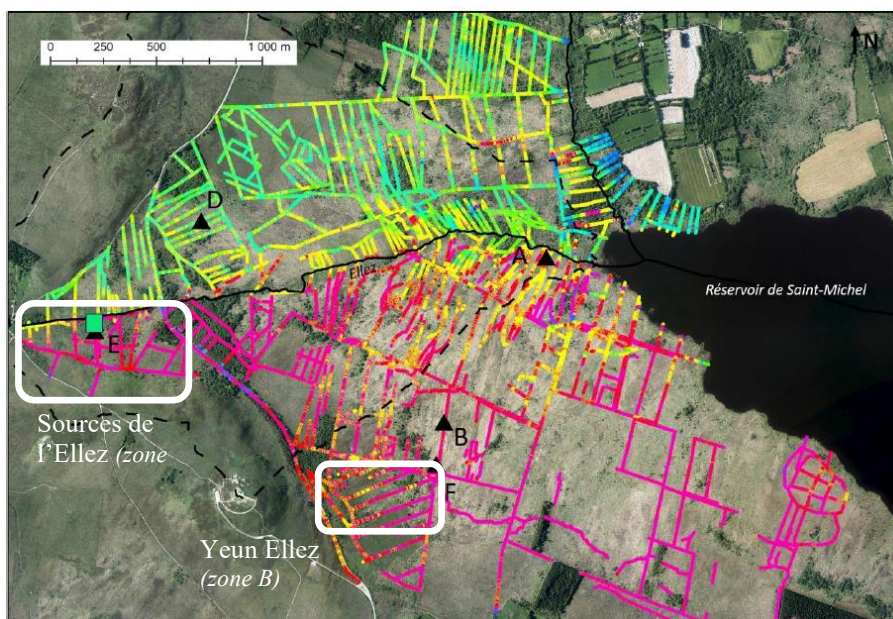


Figure 31 : localisation du réseau de drains sur les sources de l'Ellez et le Yeun (sources : Université de Bretagne Occidentale, M. Tanguy)

Les fossés peuvent présenter des écoulements importants selon la saison et impactent directement le fonctionnement hydraulique et hydrologique de la tourbière. Les fossés ont une profondeur de 0.5 à 1 m, correspondant plus ou moins au niveau de la roche mère. Leur largeur fluctue entre 0.5 et 1 m.

Préalablement aux travaux, un travail conjoint a été mené avec le **Conservatoire botanique national de Brest, la Fédération de Chasse du Finistère et le Groupe mammalogique breton** afin de limiter l'impact des travaux sur la biodiversité floristique et faunistique.

- Enjeux floristiques : une zone de quelques centaines de m² abritant des espèces remarquables (droséras, etc.) a été matérialisée afin d'interdire l'accès à la pelle.
- Enjeux faunistiques : un repérage préalable a été réalisé afin d'identifier la présence éventuelle du Campagnol Amphibie (présence de coulées, crotties, réfectoires).

Les travaux de restauration consistent à boucher intégralement les drains ciblés par terrassement des anciens merlons de curage (travail en déblai/remblai), à l'aide d'une pelle marais (pelle mécanique adaptée aux milieux très humides et peu portant). Aucun apport de matériaux n'est prévu.

Préalablement à ces travaux, un stage de Master 2 (2023) a permis d'établir un état initial avant intervention et de mettre en place différents suivis (voir action D1).

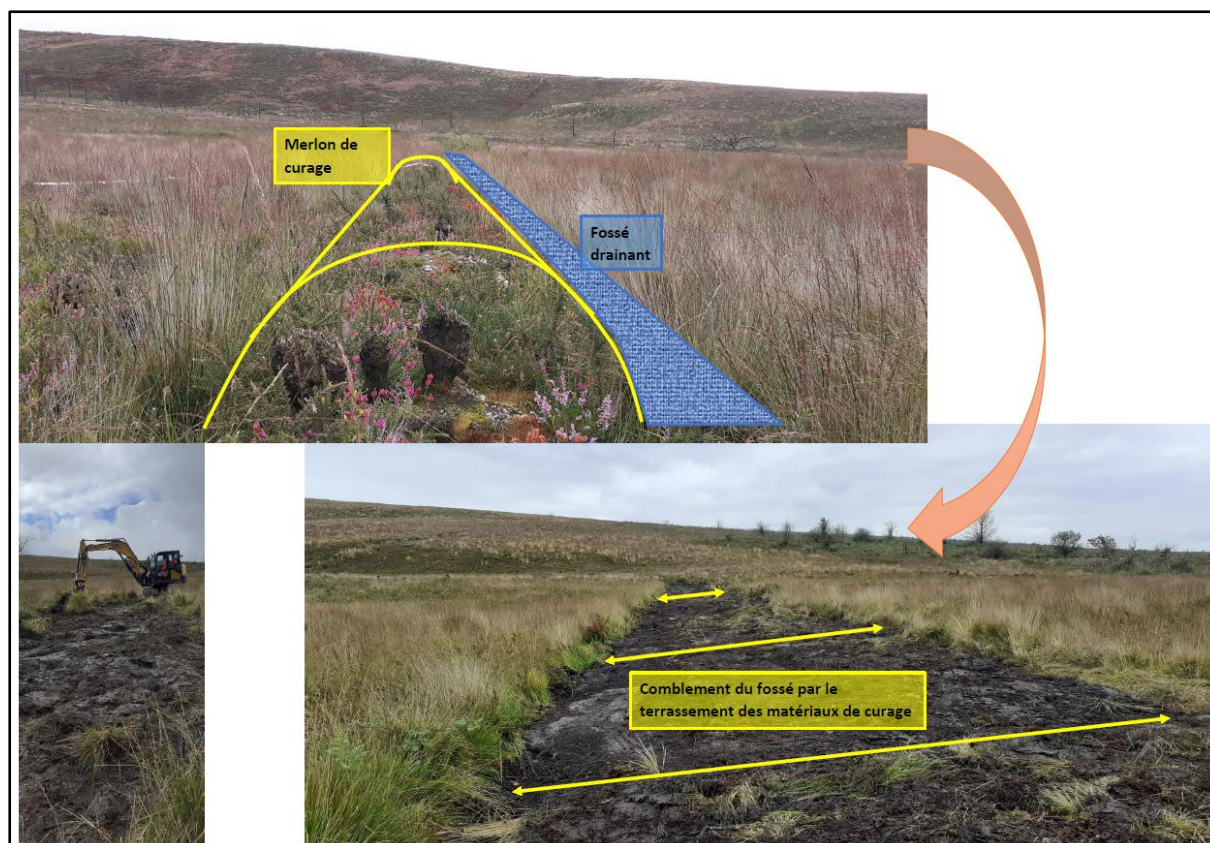


Figure 32 : illustration des travaux de comblement de drains par terrassement des anciens merlons de curage

Site	Objectifs	Année	Surface (ha)	Coût (€)
Tourbière de Kermeur (Plougouven)	<ul style="list-style-type: none"> Retrouver un fonctionnement hydraulique et hydrologique équivalent à celui d'avant la perturbation, notamment par un rehaussement du niveau de la nappe, et optimiser le développement de la tourbière de pente. Augmenter le niveau d'eau pour permettre de retrouver des conditions d'humidité dans l'ensemble de la zone humide, favorable à un cortège floristique typique de ces milieux. Lutter contre les effets du changement climatique en restaurant la capacité de « puits de carbone » de la tourbière, et à minima stopper le relargage de carbone issu de la minéralisation de la tourbière. 	2022	5 ha	Coûts intégrés aux travaux C2*
		2023	7 ha (pour 750 m de drains)	1 650 €
		<i>Révision des prix sur le marché contractuel</i>		11.20 €
Sources de l'Ellez (St Rivoal)		2024	13 ha (pour 1 020 m de drains)	14 202 €
Yeun Ellez (Brasparts)		11 ha (pour 1 200 m de drains)		
Ar Yeun (Botmeur)		2025	21 ha (pour 2 500 m de drains)	9 180 €
Sources de l'Ellez (St Rivoal)	Etat initial avant restauration (convention UBO)	2024-2025		6 000 €
		TOTAL =	54 ha	31 043.20 €

Remarque : les travaux 2022 (*) ont été intégrés directement au cout horaire de la machine en charge du désenrésinement de ce site (cf. action C2) qui a terrassé les fossés drainants lors de l'abattage des résineux, sans surcout pour le PNRA.

Le bilan des travaux C5 est disponible en annexe n° C (livrable).

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Le financement de la convention PNRA-UBO pour la réalisation pré-travaux du site des sources de l'Ellez et des suivis qui seront menés post-travaux, pour un montant total de 10 000 € qui est donc intégré au budget de l'action C5, a été présenté dans le rapport mi-parcours de mars 2023.


Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

54 ha de landes tourbeuses et de tourbières ont été restaurés (sur un objectif initial de 50 ha), soit **108 %** de l'objectif de l'action.

L'action est terminée.

Action C6 – Réaménagement de sentiers et signalétique pour canaliser le public

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature	Réelle	
S2 2021, 2022, 2023 et 2024	S2 2024 et T1 2025	
Résultats attendus		
Dossier de candidature	Réalisé au 31/12/2025	
Restauration d'habitats d'intérêt présentant une érosion due à la sur-fréquentation : <ul style="list-style-type: none"> - Menez Hom : renaturation de 7 km de sentiers inutiles (à fermer) - Monts d'Arrée : renaturation de 5 à 7 secteurs sur un linéaire de 10 km Sur certains secteurs, la mise en place de barrières permettra de maintenir la tranquillité des oiseaux nicheurs pour favoriser leur nidification.	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de 2 panneaux d'information/sensibilisation pour les sites du Trévél et du Trédudon (monts d'Arrée) • Travaux de fermeture de sentiers surnuméraires et de 2 parkings sauvages • Mise à jour de la signalétique 	
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Rapport photos avant-après les travaux	12/2024	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel	Dépenses réalisées au 31/12/2025	
229 750 €	Frais de personnel Assistance externe : 91 096,08 € Consommables : 54,31 €	

Responsable de l'action :

Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) coordonne cette action.

Le PNRA est responsable des actions sur les parcelles privées.

Le Département du Finistère (CD29) est responsable des actions sur les parcelles en espaces naturels sensibles.

Avancement technique :

Panneaux d'information/sensibilisation :

2 panneaux ont été réalisés et seront installés sur les sites de Trévél et de Trédudon en septembre 2024 :

- Trévél : présentation des enjeux biodiversité (faune et flore) des landes + rappels des bons réflexes pour les visiteurs des sites
- Trédudon : présentation des usages de la lande

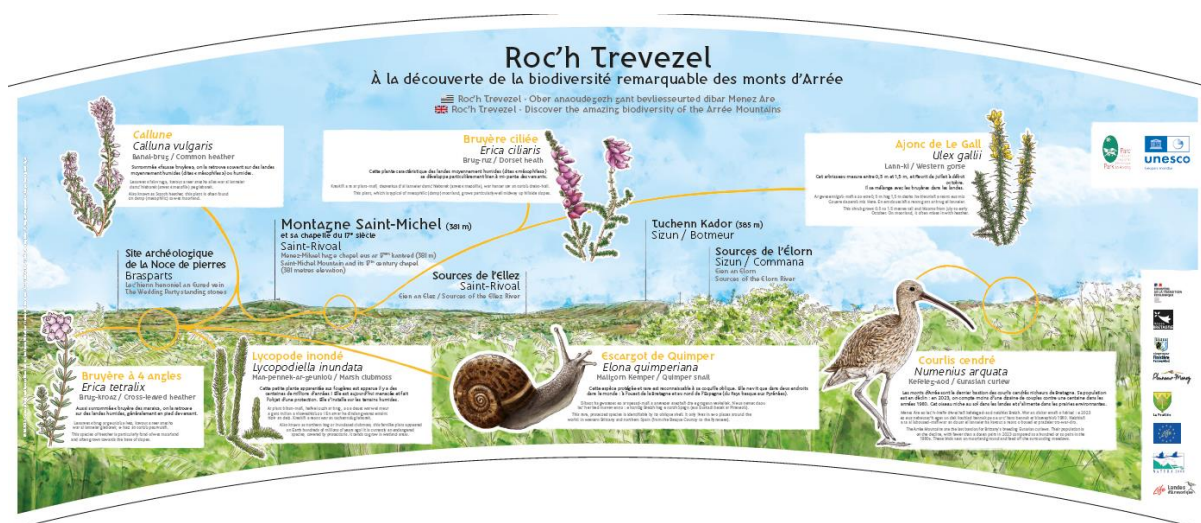


Figure 33 : Panneaux d'information et de sensibilisation

Sélection de l'entreprise pour les travaux de restauration des sentiers :

Les 2 premiers appels d'offres ont été infructueux. Cela s'explique par la particularité des travaux (restauration de sentiers sur des sites difficiles d'accès où l'utilisation de machine lourde est proscrite).

Suite à un nouvel appel d'offres (décembre 2023), l'entreprise AGSEL a été retenue pour la réalisation des travaux.

Déroulement des travaux :

Les travaux se sont déroulés sur la période septembre – décembre 2024 et ont consisté à :

- Fermer 2 parkings sauvages sur le col de Trédudon afin de limiter le dérangement pour la faune sauvage (notamment les derniers couples de Courlis cendrés des monts d'Arrée) ;
- Fermer les sentiers surnuméraires sur les sites de Trévél et de Trédudon afin de limiter les impacts de la fréquentation sur les espaces naturels (piétinement de la végétation, dérangement de la faune) ;
- Réaménager certaines portions de sentiers pour faciliter les déplacements et limiter l'érosion et le lessivage des sols (installation de bois d'eau, réagencement de blocs) ;
- Installer de murets d'interprétation afin de sensibiliser le public aux enjeux de préservation de la biodiversité ;
- Mettre à jour la signalétique sur les sites de Trévél et Trédudon.



Figure 34 : Construction des murets d'interprétation ; Mise en place des bois d'eau



Figure 35 : Murets d'interprétation finalisés

Résultats des travaux :

(Réponse au point 3 de l'annexe au mail de CINEA du 15/01/2026)

Les actions sur les sentiers ont permis de restaurer un linéaire de 1.8 km de sentiers et de protéger de la sur-fréquentation près de 2 ha de rochers et pelouses sèches :

- Restauration de portions de sentiers par réagencement de blocs et installation de bois d'eau pour faciliter la marche ;
- Installation de fagots de branches pour limiter l'accès à certains rochers très fréquentés.

Les actions de fermeture de parkings sauvages ont permis de protéger de la sur-fréquentation plusieurs secteurs sensibles :

- Massif de landes mésophiles du Menez Keryeven sur la commune de Loqueffret (60 ha) : site connu pour la reproduction des busards cendrés et Saint martin
- Secteurs de Tredudon et de Roch ar Feunteun sur les communes de Plounéour-Menez et de La Feuillée : zone d'environ 300 ha de landes sèches à mésophiles connue pour être un « hot spot » pour la reproduction des courlis cendrés.

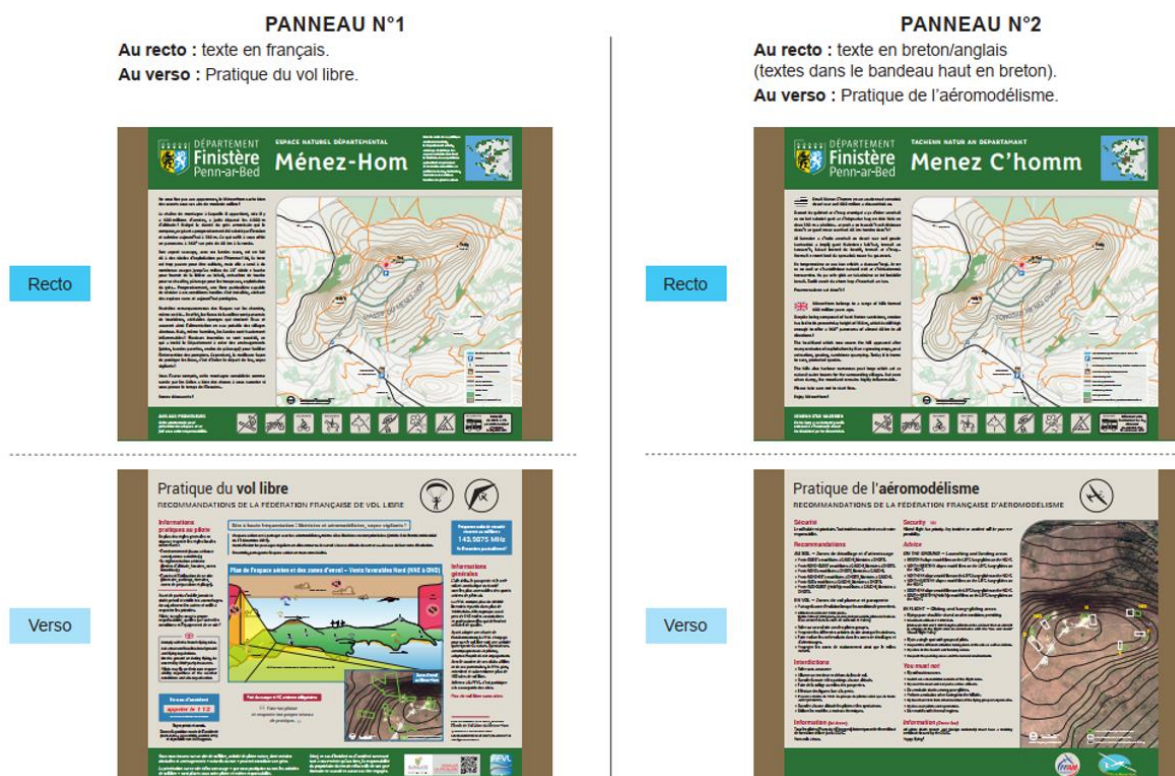
Le bilan des travaux C6 est disponible en annexe n° C (livrable).

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

(Réponse au point 2 de l'annexe au mail de CINEA du 15/01/2026)

La tempête Ciarán, qui a durement touché le Finistère en novembre 2023, a frappé particulièrement le Menez Hom, en cassant ou déracinant les pins, entre 15 % à 80 % selon les secteurs. Le CD29 a engagé un effort conséquent pour évacuer les bois à terre et sécuriser les chemins. Parallèlement, des travaux d'amélioration de la défense contre les incendies ont été réalisés afin de renforcer la desserte des engins de lutte contre le feu. Les incendies de 2022 ont rappelé la forte sensibilité du Menez Hom au risque incendie.

Ces interventions, d'une ampleur non anticipée lors du lancement du LIFE, ont limité la portée des actions initialement prévues en matière de mise en valeur du site. Néanmoins, le CD29 a procédé, en 2025, à la fermeture de plusieurs sentiers afin de mieux canaliser les flux de visiteurs et a entrepris une refonte de la signalétique amenant à la réduction de 3 à 2 panneaux d'information présents sur le site (cf. ci-dessous).



Ces fermetures ont été opérées par des opérations de génie écologique (conservation des arbres en travers de certaines sentes, création de merlon de terre, etc.).

Les nouveaux panneaux, intégrant une cartographie actualisée des chemins ouverts au public, seront installés au cours du premier semestre 2026. Ils seront complétés par la mise en place d'une table d'orientation réalisée sous maîtrise d'ouvrage du PNRA.

À compter du second semestre 2026, et en concertation avec les nouvelles équipes municipales des communes riveraines du Menez Hom, le PNRA et des usagers du site, une étude d'opportunité portant sur l'interprétation du site sera menée. Réalisée en interne par les services départementaux, elle permettra de définir un niveau d'intervention pertinent pour valoriser le site.

À minima, un travail visant à enrichir l'expérience visiteur sera engagé, notamment par l'amélioration des cheminements et le développement d'itinéraires de randonnée attractifs dans le respect des enjeux environnementaux du site.


La mise en œuvre opérationnelle des orientations retenues à l'issue de cette étude est envisagée à l'horizon 2028.

Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

L'action est terminée.

Action D1 – Suivi et évaluation de l'impact des travaux sur les milieux et suivi des indicateurs KPI

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature		Réelle
S2 2021 et jusqu'à la fin du LIFE		S2 2021 et jusqu'à la fin du LIFE
Résultats attendus		
Dossier de candidature		Réalisé au 31/12/2025
<p>Un état des lieux des parcelles choisies et un premier suivi sur ces mêmes parcelles pour rendre compte de l'impact des travaux sur les milieux et espèces et l'évolution des milieux après travaux. Le tableau des KPI sera renseigné en fin de LIFE.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Suivis ornithologiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ état initial livré en décembre 2021 ○ état mi-parcours en décembre 2023 ○ état final en décembre 2025 • Suivis habitats : lancement de l'état des lieux début juillet 2021 et poursuite des suivis en cours • Suivis hydrologiques : organisation d'une formation « piézométrie » et équipement du site du Cragou (novembre 2021) • Rapports de stage 2022-2023-2024-2025 sur le suivi de la reproduction des courlis cendrés • Rendu de l'étude de l'impact des travaux sur les milieux
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Rendu des indicateurs du tableau des KPI. Rendu de l'étude des suivis et d'évaluation de l'impact des travaux sur les milieux.	10/2025	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel initial	Nouveau budget prévisionnel proposé	Dépenses réalisées au 31/12/2025
88 588 €	58 588 €	Frais de personnel Assistance externe : 25 968,91 € Consommables : 144,56 € Autres coûts : 16 367,34 €

Responsable de l'action : Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA)

Avancement technique :

Suivis ornithologiques :

En tant que bénéficiaire associé du LIFE, Bretagne Vivante se charge des suivis ornithologiques sur les différents sites du LIFE via le réseau d'observateurs bénévoles déjà opérationnel sur le territoire du PNRA. Un Chargé d'études ornithologiques de Bretagne Vivante (Nolwenn Malengreau) se charge de la coordination du réseau de bénévoles et de la rédaction des rapports.

L'objectif des suivis ornithologiques est, dans un premier temps, de dresser un état initial avant travaux sur des parcelles pré-sélectionnées et, dans un second temps, d'évaluer l'impact des travaux de restauration des milieux sur l'avifaune nicheuse (cet état initial intègre les suivis menés par le passé).

Les espèces cibles suivies dans le LIFE sont les suivantes : Courlis cendré (*Numenius arquata*), Busard cendré (*Circus pygargus*), Busard Saint Martin (*Circus cyaneus*).

Le contenu et les modalités des suivis ornithologiques (objectifs, protocoles, résultats attendus, secteurs concernés) ont fait l'objet d'une note technique validée par le PNRA et Bretagne Vivante.

Les suivis ont débuté en avril 2021 afin d'établir l'état initial avant travaux. 3 rapports ont été produits : rapport initial en décembre 2021, rapport intermédiaire en décembre 2023 et rapport final en décembre 2025.

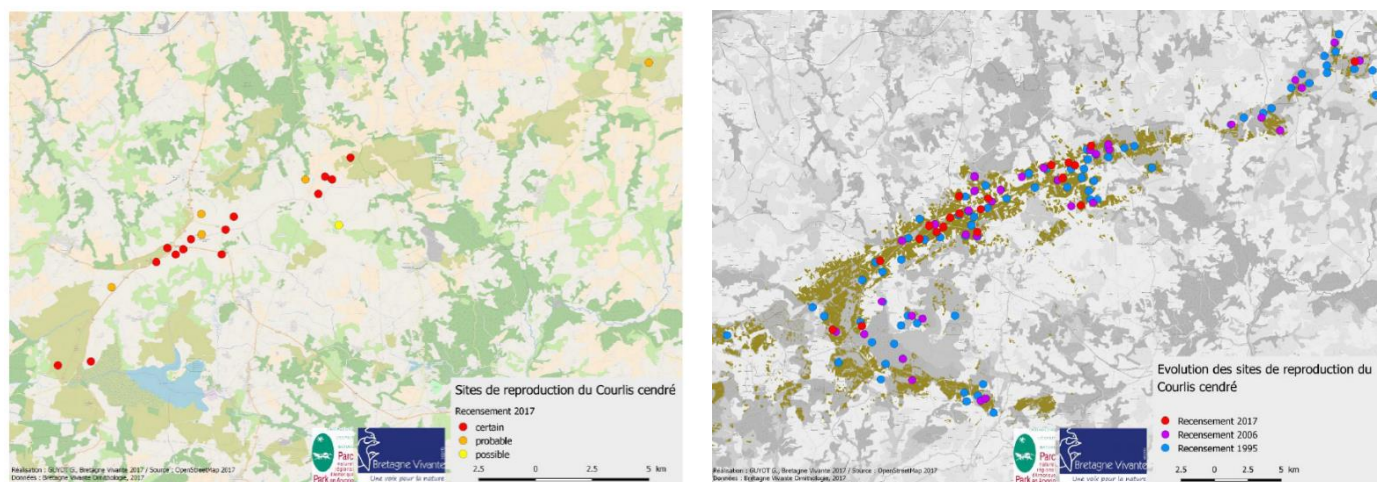


Figure 36 : Illustration des rendus cartographiques - Espèce concernée : Courlis cendré (source : Bretagne Vivante)

Stage de Master 2 sur le suivi des Courlis cendrés des monts d'Arrée :

Depuis le lancement du LIFE, un stage de Master 2 est réalisé chaque année sur le suivi des Courlis cendrés nicheurs des monts d'Arrée (mars – septembre). Le stage est porté par le Parc naturel régional d'Armorique et co-encadré par Jean-Noël Ballot et Jacques Maout (ornithologues bénévoles, Bretagne Vivante) et Pierrick Bocher (Enseignant-chercheur au sein de l'UMR LIENSs Université de La Rochelle).

4 stages ont donc eu lieu : saison 2022, saison 2023, saison 2024 et saison 2025.

En plus de l'effort de prospection largement renforcé grâce au stage annuel, l'utilisation de drones à détection thermique et l'équipement de certains oiseaux de balise GPS ont permis d'adapter les protocoles de suivi et d'affiner fortement le suivi des courlis pendant la nidification.

Les résultats des inventaires pour les années 2022 à 2025 sont donc à nuancer par rapport à ceux des années précédentes : il est possible que les inventaires des années précédentes comptabilisaient plusieurs fois certains couples, avec pour conséquence une probable surestimation des effectifs. Le bilan des suivis ornithologiques du LIFE est disponible en annexe n° D1_1 (livrable).

Le groupe de travail dédié aux suivis ornithologiques s'est réuni le 11/09/2025. Les conclusions et perspectives pour l'après-LIFE sont les suivantes :

- Les 4 années de suivis du LIFE feront l'objet d'un numéro de Penn ar Bed fin 2026 ;
- Etat de la population de courlis cendrés des monts d'Arrée :
 - La dernière année du LIFE a vu 1 poussin de courlis cendré à l'envol (couple de Trévézel) et peut-être un deuxième poussin dans le Yeun ;
 - La population de courlis cendrés n'augmente pas, mais les observations de 1 à 2 poussins à l'envol en juillet 2025 sont encourageantes pour la suite ;

- Les analyses génétiques menées durant le LIFE ont permis d'établir que la population de courlis cendrés des monts d'Arrée est anglaise => limitation des brassages génétiques notamment avec les populations voisines de Normandie ;
- Gestion de l'habitat de reproduction :
 - Les landes récemment fauchées (<2 ans) s'avèrent cruciales pour les poussins de courlis ;
 - Plus de 100 hectares de landes restaurées et remises en gestion (contrat MAEC) depuis le début du projet LIFE ;
 - Poursuite de la restauration des landes prévue dans le cadre de l'après-LIFE (projet FEDER sur la période 2026-2028) ;
 - Les zones brûlées se rétablissent rapidement, atteignant des niveaux d'invertébrés similaires dès la troisième année.
- Perturbations humaines :
 - Activité accrue au rond-point de Trévezel (sentier de randonnée très fréquenté, manifestations) impactant un couple de courlis à proximité ;
 - Envisager la fermeture de certains sentiers pendant la saison de reproduction (avril-juillet) => la question a été posée au COPIL LIFE du 14/10/2025, mais pas de prise de décision des élus pour le moment ;
 - Possibilité d'un volontaire en service civique pour aider à la surveillance sur site et à la sensibilisation du public => quel portage ?

Suivis floristiques et habitats :

Un groupe de travail dédié à l'élaboration des protocoles de suivis a été mis en place. Il s'est réuni le 16/03/2021 et est composé des bénéficiaires du LIFE, du Conservatoire national Botanique de Brest, du Forum des Marais Atlantiques et de l'Université de Bretagne Occidentale. Le compte rendu a été diffusé aux membres du groupe de travail.

Ces suivis ont été confiés au botaniste indépendant J. Durfort dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres.

L'objectif de ces suivis est de réaliser un certain nombre de relevés phytosociologiques sur les espaces à restaurer. Soit, au départ des opérations : des relevés d'états initiaux avant travaux et en parallèle des relevés d'état de référence (ou « état cible »), puis vers la fin du programme (après 4 ou 5 ans) : des relevés après travaux aux mêmes endroits que les relevés initiaux. Des tableaux comparatifs des données collectées, des photographies de terrain, et des analyses, permettront d'évaluer l'efficacité de la restauration entreprise par rapport aux objectifs posés, relatifs à chaque parcelle.

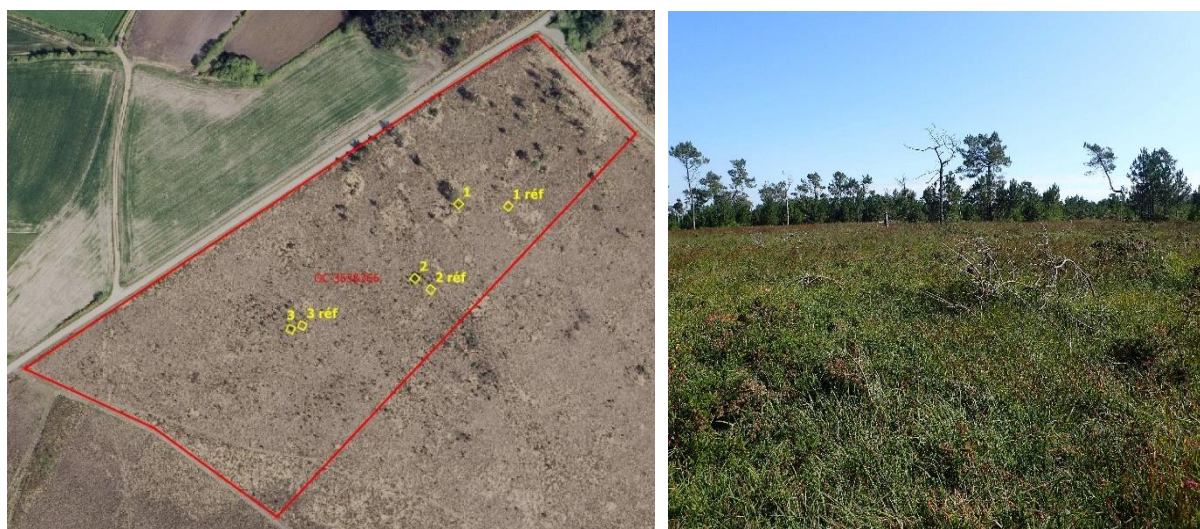


Figure 37 : Exemple des parcelles OC-363 & 366 propriétés du Département du Finistère à Trégarvan (Menez Hom)

Relevé initial avant travaux



Relevé « cible »



Figure 38 : Plantation de résineux devant être réhabilitée en lande (commune de La Feuillée, monts d'Arrée)

Les premiers résultats de ces suivis ont été présentés à l'ensemble des partenaires lors des COPIL du 10/12/2021 et du 31/01/2023.

Les résultats finaux ont été présentés à l'ensemble des partenaires et des élus lors du COPIL final du 14/10/2025.

Le bilan des suivis floristiques sont disponibles en annexe n° D1_2 (livrable).

Suivis des fonctions hydrologiques :

Le site des sources de l'Ellez a fait l'objet d'un suivi hydrologique avant et après travaux de restauration (cf. action C5). Un état initial complet a été réalisé avant les travaux en année n-1 afin d'identifier précisément les causes de dysfonctionnement et d'établir un diagnostic détaillé de l'état des sites. Cette phase d'étude, menée par l'Université de Bretagne Occidentale avec l'appui scientifique du Forum des marais atlantiques, a porté sur la mise en œuvre de suivis floristiques, pédologiques et piézométriques.

Ces protocoles de suivis se poursuivront après les travaux.

Les suivis piézométriques ont d'ores-et-déjà démontré l'impact positif des travaux : en effet, les premiers résultats sont encourageants et mettent en évidence une remontée du niveau moyen de la nappe d'environ 8 cm en période hivernale malgré et déficit pluviométrique par rapport à l'année précédente, et une stabilisation des niveaux d'eau (moins de fluctuation).

Le graphique ci-contre (figure 39) illustre le phénomène de remontée de nappe, notamment sur la période hivernale :

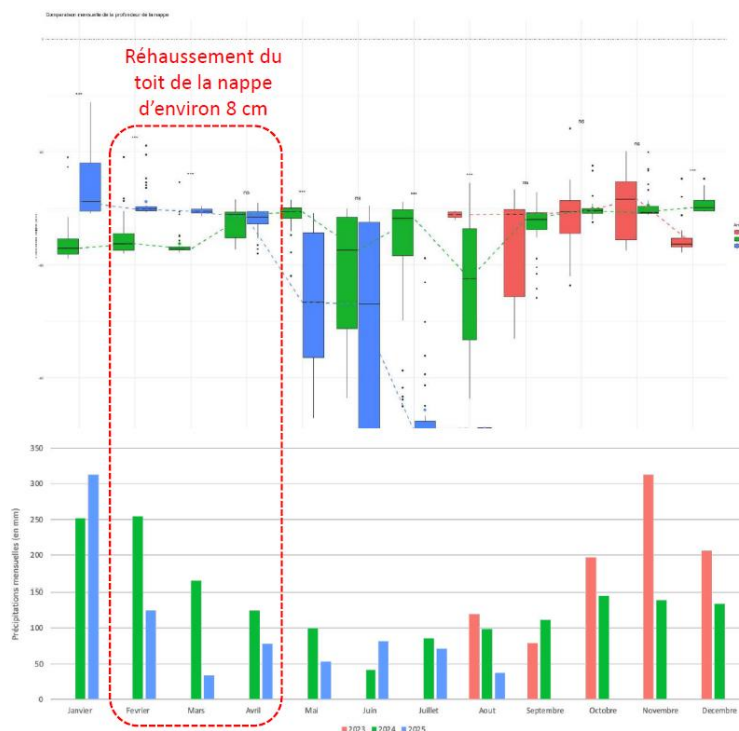


Figure 39 : suivis piézométriques sur les sources de l'Ellez (2023 en rouge, 2024 en vert, 2025 en bleu)

Suivi des KPI :

Les KPI (Key Performance Indicator / Indicateur clé de performance) ont été définis avec le bureau NEEMO lors de la première visite annuelle des 2 et 3 juin 2021.

Ces indicateurs ont mis à jour en fin de LIFE, début janvier 2026.

Il est précisé que ces indicateurs n'ont pas vocation à évaluer les actions menées dans le cadre du LIFE Landes d'Armorique, mais d'apporter des informations à la Commission Européenne pour l'évaluation de l'outil LIFE.

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Les modifications budgétaires relatives à l'action D1 sont détaillées ci-dessous :

Action	Budget prévisionnel (hors frais de personnel)	Budget effectif	Explications
D1	65 000 €	30 000 €	25 200 € (= marché notifié) + une marge de manœuvre d'environ 5 000 € afin de pouvoir ajouter des suivis complémentaires selon les opportunités qui se présenteront au cours du LIFE) ⇒ Soit 30 000 € ⇒ Soit une économie de 35 000 € sur D1
Réaffectation de l'économie de 35 000 € : <ul style="list-style-type: none"> • 5 030 € transférés à l'enveloppe de l'action A4 pour couvrir la plus-value du marché notifié • 29 970 € transférés à l'enveloppe de l'action D2 pour couvrir les frais d'assistance externe liés à l'étude socio-économique 			
Frais de déplacements pour les suivis ornithologiques (Bretagne Vivante) : <ul style="list-style-type: none"> • 5 000 € récupérés sur l'enveloppe de l'action C1 pour couvrir les frais de déplacements engendrés pour le suivi ornithologique réalisé par les bénévoles de Bretagne Vivante • Les frais de personnel ayant été légèrement surévalués pour le partenaire Bretagne Vivante, il a été décidé de transférer 6 000 € de la catégorie « frais de personnel » vers la catégorie « autres coûts », pour couvrir les frais de déplacements engendrés par le suivi ornithologique réalisé par les bénévoles. 			
Nouveau budget (hors frais de personnel)		30 000 € (budget effectif) + 5 000 € + 6 000 € (frais de déplacement BV) = 41 000 €	

Cette modification financière a été discutée avec ELMEN par échange de mails en date du 27/10/2021 et a été validée par CINEA par mail en date du 13/07/2022.


Les 6 000 € de transfert budgétaire de la catégorie « frais de personnel » vers la catégorie « autres coûts » n'a pas fait l'objet d'un accord préalable, puisque ce transfert permet d'atteindre les objectifs du projet et ne dépasse pas la limite des 20 % de modifications possibles.

Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

L'action est terminée.

Action D2 – Evaluation des effets socio-économiques des actions et gain pour la profession agricole à travers le développement d'une activité sur le système lande, dont des parcelles restaurées

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature		Réelle
S2 2024 et jusqu'à la fin du LIFE		S2 2022 et jusqu'à la fin du LIFE
Résultats attendus		
Dossier de candidature		Réalisé au 31/12/2025
<p>Un premier volet (D2-1) sur les impacts socio-économiques de l'ensemble des actions du LIFE.</p> <p>Un second volet (D2-2) permettant d'évaluer la viabilité d'un système agricole sur des landes restaurées en prenant en compte les enjeux écologiques des milieux, mais également les contraintes économiques, sanitaires, etc.</p>		<ul style="list-style-type: none"> Lancement de l'évaluation socio-économique du LIFE (action D2-1) + rendu de la première phase de l'étude en janvier 2023 Finalisation de l'évaluation socio-économique en novembre 2025. Lancement de l'étude de faisabilité d'installation d'un système agricole sur des landes restaurées (action D2-2 - étude internalisée) Finalisation de l'étude en septembre 2025.
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Rendu de l'évaluation des effets socio-économiques des actions et gain pour la profession agricole	10/2025	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel initial	Nouveau budget prévisionnel proposé	Dépenses réalisées au 31/12/2025
46 370 €	76 340 €	Frais de personnel Assistance externe : 41 655 €

Responsable de l'action : Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA)

Avancement technique :

Action D2-1 : évaluation socio-économique du LIFE :

- 1^{er} trimestre 2022 : rédaction et validation du Cahier des Charges
- Les objectifs de cette évaluation socio-économique sont les suivants :
- Caractériser les répercussions économiques et sociales des actions du LIFE ;
 - Evaluer la perception du LIFE auprès des publics cibles (professionnels agricoles, professionnels du tourisme, habitants du territoire (échantillonnage), structures animatrices, scolaires, partenaires techniques et financiers, élus ;
 - Identifier les indicateurs socio-économiques nécessaires à l'évaluation du LIFE ;
 - Identifier les suites à donner au LIFE (prospections) en termes de mesures de protection, de restauration, de développement, d'aménagement.
- Juin 2022 : notification du marché au cabinet I Care
 - Juillet 2022 à janvier 2023 : première phase de l'évaluation socio-économique

- 13/07/2022 : réunion de lancement afin de cadrer les objectifs et les résultats attendus
- 26/07/2022 : réunion d'avancement (définition du contenu des premiers entretiens téléphoniques)
- Septembre 2022 : synthèse des entretiens téléphoniques réalisés auprès d'une dizaine de personnes ressources (élus et partenaires du LIFE)
- Octobre 2022 : préparation du questionnaire pour la phase 1 de l'évaluation
- Novembre 2022 à janvier 2023 : diffusion du questionnaire et synthèse des résultats
- 20 janvier 2023 : présentation des résultats et fin de la phase 1 de l'évaluation
- Juin 2025 à octobre 2025 : seconde phase de l'évaluation socio-économique
 - 04/06/2025 : réunion de lancement
 - Juillet 2025 : entretiens bilatéraux
 - Juillet 2025 à septembre 2025 : diffusion du questionnaire
 - 09/09/2025 : réunion d'avancement
 - 14/10/2025 : présentation des principaux résultats en COPIL
 - 31/10/2025 : réunion de restitution finale

La méthodologie retenue est la suivante :

- Phase 1 (second semestre 2022) :
 - Entretiens auprès de 11 personnes ressources (bénéficiaires LIFE, partenaires financiers, élus, 2 agriculteurs, 1 acteur du tourisme, 1 propriétaire terrien)
 - Diffusion d'un questionnaire à grande échelle : 253 personnes contactées pour 71 réponses (taux de réponse de 28%)
- Phase 2 :
 - Reconduction de l'enquête en 2025 (dernière année du LIFE)
 - Analyse comparative des résultats

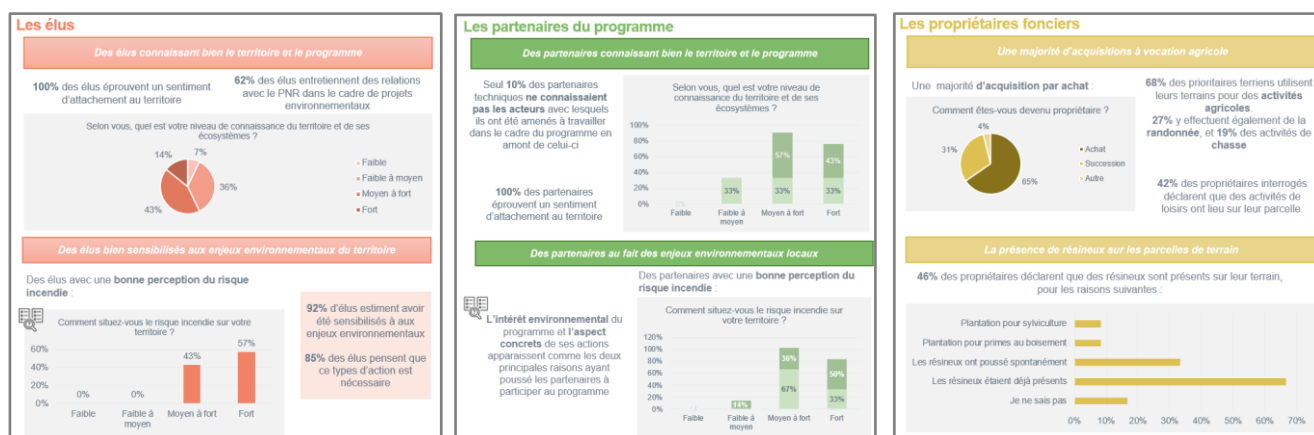


Figure 42 : Exemples de rendus de la phase 1 de l'évaluation socio-économique

Le rapport d'analyse de la phase 1 de l'évaluation socio-économique est disponible sur demande.

Le rapport final de l'évaluation socio-économique est disponible en annexe n° D2_1.

Action D2-2 : étude de faisabilité d'installation d'un système agricole sur des landes restaurées :

Comme présenté dans le rapport mi-parcours, cette étude a été internalisée (à budget constant).

Initialement, l'étude devait porter sur la possibilité de développement agricole sur les systèmes landes, via la mise en place de scénarios évaluant la viabilité économique d'une installation

ou d'une reprise agricole dans les monts d'Arrée pour une exploitation qui utilisera des landes restaurées par le LIFE (en plus des prairies adjacentes).

Les divers contacts pris avec les exploitants qui utilisent la lande mettent en évidence que cet espace semi naturel complexe est un espace annexe. Ils se saisissent de l'opportunité d'une mise à disposition pour une valorisation au sein de leurs systèmes mais cela ne constitue pas un objet central de la reprise ou de l'installation sur une exploitation.

Aussi, il a été collectivement décidé d'axer l'étude vers d'une part une méthodologie d'enquête sur les différents contextes d'usage des landes dans le domaine agricole au sein des massifs du PNRA en site Natura 2000 (Menez Hom, Menez Meur, monts d'Arrée) et, d'autre part, une méthodologie pour la mise à disposition des landes réouvertes dans le cadre du LIFE.

Les principaux résultats de l'étude sont les suivants :

- Enquête quantitative :
 - 45 exploitations utilisent la lande (5% des fermes du Parc) ;
 - Fortes disparités des exploitations avec SAU variant de 11,8 à 462 ha : moyenne SAU = 118 ha ;
 - Usage de landes / ferme variant de 0,9 à 123 ha : moyenne 25 ha.
- Enquête qualitative :
 - 17 exploitants ont été enquêtés ;
 - Importance des aides pour le maintien de la pratique (car travail supplémentaire + casse de matériel) ;
 - Les agriculteurs sont attachés à cette pratique ;
 - La plus-value réside dans l'économie de paille ;
 - Pérennité fragile : accroissement des départs à la retraite à venir + dépendance des aides fourrages ;
 - Développer les Paiements pour Services Environnementaux ?
- Mise à disposition des landes restaurées :
 - Suite aux travaux, appel à candidatures ;
 - Dossier de candidature : type de production, label l'exploitation, le nombre d'Unité de Travail Humain (UTH), le nombre de bêtes / races, la Surface Agricole Utile et l'assolement, usage actuel de la lande sur les surfaces de l'exploitation, la mobilisation ou non de Mesures Agroenvironnementales (MAEC), l'usage prévu des parcelles mises à disposition.
- Animation territoriale :
 - Formations : en 2023 et 2024, 33 exploitations ;
 - Accompagnement individuel proposé aux agriculteurs cédants : présentation des dispositifs d'aide à la transmission (audits, journée de formation, scénarios d'évolution, etc...), présentation de potentiels porteurs de projets, tests d'activité ou parrainage ;
 - Benchmarking foncier (Association Foncière Pastorale, procédure de mise en valeur des terres incultes, l'acquisition des biens sans maître).

Le rapport final de l'étude est disponible en annexe n° D2_2.

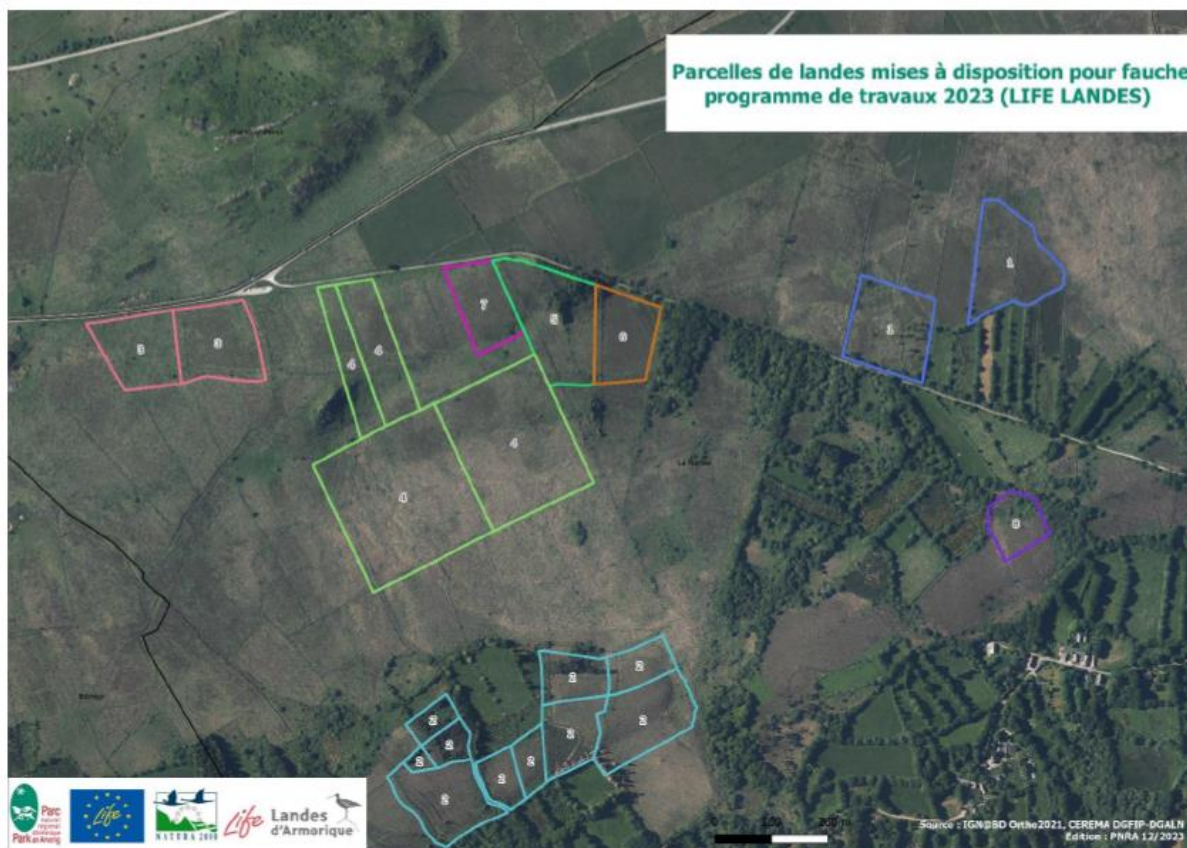


Figure 43 : Exemple de mise à disposition des parcelles restaurées par le LIFE (commune de La Feuillée)

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Volet 1 : évaluation socio-économique (D2-1)

Le transfert budgétaire des actions A4 et D1 vers l'action D2-1, d'un montant de 29 970 €, a été présenté dans le rapport mi-parcours de mars 2023. Le budget de l'action D2-1 passe ainsi de 9 600 € à 39 570 €.

Volet 2 : développement agricole (D2-2)

L'internalisation de cette action (initialement fléchée en « assistance externe ») a été présentée dans le rapport mi-parcours de mars 2023. Le budget de l'action D2-2 reste inchangé (30 400 €) et est donc affecté en « frais de personnel ».


Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

Les rapports des 2 études ont été livrés.

L'action est terminée.

Action E1 – Mise en œuvre de la stratégie de communication des publics cibles : grand public, scolaires, élus et décideurs politiques

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature	Réelle	
Les 5 années du LIFE	Les 5 années du LIFE	
Résultats attendus		
Dossier de candidature	Réalisé au 31/12/2025	
<ul style="list-style-type: none"> - Développement de la vitrine numérique du LIFE et de son identité visuelle - Réalisation et pose de panneaux d'affichage sur les sites stratégiques - Relations presse - Organisation d'évènements LIFE (chantiers participatifs, visites de sites, réunions diverses, etc.) - Réalisation de 5 films LIFE - Réalisation de documents de vulgarisation - Développement d'activités éducatives - Organisation d'un forum annuel du LIFE 	<ul style="list-style-type: none"> - Site web du LIFE en ligne et intégré au site du PNRA - Plaquette de présentation du LIFE finalisée - Réalisation et diffusion des newsletters n°1&2 - Réalisation et diffusion des vidéos 1, 2 et 3 - Animations diverses - Valorisations médiatiques (presse, radio, télévision) - Organisation de la 1^{ère} édition de « Landes en fête » - Organisation de la 2^{ème} édition de « Landes en fête » - Organisation de la 3^{ème} édition de « Landes en fête » - Sac à dos « landes » - Organisation de la 4^{ème} édition de « Landes en fête » - Création de 2 kakemonos (présentation du LIFE + les oiseaux des landes) 	
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Première vidéo réalisée et diffusée - Exposition pour le dernier forum « Landes en fête » du LIFE - Première newsletter du LIFE - Plaquette d'information sur le LIFE - Mise en ligne du site web dédié au LIFE - Création de panneaux d'affichage et pose du premier panneau à la Maison du Parc 	<ul style="list-style-type: none"> - 12/2021 - 04/2025 - 06/2021 - 06/2022 - 06/2021 - 12/2021 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé Non réalisé Réalisé Réalisé Réalisé Réalisé
Bilan financier		
Budget prévisionnel	Dépenses réalisées au 31/12/2025	
84 795 €	Frais de personnel Assistance externe : 28 168,17 €	

Responsable de l'action : Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA)

Avancement technique :

Le programme LIFE Landes est valorisé tout au long de l'année à travers des présentations et animations auprès de publics divers (scolaires, élus, partenaires, grand public).

A ce jour, le LIFE et les actions réalisées ont été valorisés lors de 21 évènements et 18 animations. Le détail de ces actions de valorisations est présenté dans les tableaux ci-dessous (tableaux 13 et 14) :

Tableau 14: liste des actions de valorisation du LIFE Landes

Date	Public concerné
Année 2021	
19/02/2021	Présentation du LIFE à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Aulne
26/03/2021	Présentation du LIFE au Comité de Pilotage Natura 2000 du Menez Hom
17/03/2021	Présentation du LIFE à l'Agence Bretonne de la Biodiversité
29/09/2021	Présentation du LIFE aux examinateurs UNESCO du projet Geopark (porté par le PNRA)
23/11/2021	Présentation du LIFE au Lycée agricole du Nivoët, Lopérec
08/10/2021	Présentation du LIFE au conseil municipal de St Rivoal
02/11/2021	Présentation du LIFE au conseil municipal de Botmeur
20/10/2021	Présentation du LIFE au séminaire des PNR Bretons
09/2021	Présentation du LIFE aux inter-LIFE France
Année 2022	
12/01/2022	Présentation du LIFE au Master Agrocampus de Rennes
01/02/2022	Présentation du LIFE au COPIL Ellez
04/02/2022	Présentation du LIFE au COPIL « mulette perlière »
07/04/2022	Présentation du LIFE à l'atelier « valeurs Parc » (réseau d'artisans du PNRA)
19/05/2022	Présentation du LIFE au conseil municipal de Berrien
31/05/2022	Présentation du LIFE au Lycée de Bréhoulou dans le cadre d'une journée « biodiversité »
08/06/2022	Présentation du LIFE au colloque « Tourbières du Massif Central »
23/08/2022	Présentation du LIFE au colloque international « XVII th European Heathland Workshop »
29/09/2022	Présentation du LIFE au séminaire national « Ramsar »
19/10/2022	Présentation du LIFE à France 3 Bretagne
14/12/2022	Présentation du LIFE aux enseignants du PNRA
Année 2023	
01/02/2023	Journée mondiale des Zones Humides : Présentation des travaux de restauration de la tourbière d'Argol (grand public : 14 personnes)
02/02/2023	Journée mondiale des Zones Humides : Présentation des travaux de restauration de la tourbière d'Argol (scolaires : 44 élèves)
02/03/2023	Présentation du LIFE à des étudiants de BTS « Gestion et protection de la nature »
31/03/2023	Présentation du LIFE à des lycéens de Saint Ilan (scolaires : 33 étudiants)
04/04/2023	Présentation du LIFE à des lycéens de Brehoulou (scolaires : 16 étudiants)
12/05/2023	Animation « landes » auprès de l'école primaire de Brasparts (scolaires : 31 élèves)
22/05/2023	Animation « landes et tourbières » auprès de l'école primaire de Lopérec (scolaires : 26 élèves)
06/09/2023	Présentation du LIFE à des étudiants de BTS « Gestion et protection de la nature » (scolaires : 29 étudiants)
17/09/2023	Animation « landes et tourbières » lors des Journées Européennes du Patrimoine » (grand public : 31 personnes)
21/09/2023	Animation Landes pour l'école primaire de La Feuillée (22 élèves)
22/09/2023	Animation Landes pour l'école primaire de Plougouven (21 élèves)
08/10/2023	Animation « landes » lors de la Fête de la Pomme de St Rivoal (grand public : 36 personnes)
11/12/2023	Présentation du LIFE et des enjeux de conservation du Courlis cendré à la Base Aéronavale de Lanvéoc (professionnel : 8 personnes)
Année 2024	
12/02/2024	Animation Landes pour le collège de Plounéour Ménez dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides (20 élèves)
25/03/2024	Présentation du LIFE à des lycéens de Brehoulou (scolaires : 18 étudiants)
27/03/2024	Présentation du LIFE à des lycéens de Saint Ilan (scolaires : 31 étudiants)
11/06/2024	Présentation du LIFE à l'école de Dinéault (scolaires : 34 élèves)
17/07/2024	Stand PNRA avec présentation du LIFE aux fêtes maritimes de Brest (59 visiteurs)
04/09/2024	Présentation du LIFE à des étudiants de BTS « Gestion et protection de la nature » (scolaires : 26 étudiants)
06/09/2024	Présentation des travaux de restauration de la tourbière d'Argol aux élèves de Dinéault (scolaires : 34 élèves)
Année 2025	
20/03/2025	Présentation du LIFE à des lycéens de Brehoulou (scolaires : 18 étudiants)
15/05/2025	Présentation du LIFE et des enjeux « tourbières / zones humides » à la députée de la circonscription – visite sur le terrain (sources de l'Ellez)

20/05/2025	Présentation des travaux 2024 du LIFE à la CLE du SAGE Aulne (27 participants)
09/07/2025	Présentation des travaux du LIFE à la Fondation du Patrimoine (59 participants)
20/09/2025	Présentation du LIFE à des étudiants de Licence (7 participants)
08/09/2025	Journée « élus PNRA » : visite des principaux sites restaurés par le LIFE (16 participants)
27/11/2025	Animation « landes » auprès de l'école primaire de Hanvec (scolaires : 50 élèves)
05/12/2025	Animation « landes » auprès de l'école primaire de Scignac (scolaires : 13 élèves)

Tableau 15: liste des animations "landes & tourbières" réalisées sur le site de Menez Meur

Date de l'animation	Public concerné	Nombre de participants
Année 2021		
10/05/2021	Scolaires	54
23/05/2021	Grand public	6
18/06/2021	Scolaires	49
14/07/2021	Grand public	17
20/07/2021	Grand public	9
04/08/2021	Grand public	17
12/08/2021	Grand public	10
27/08/2021	Grand public	2
25/10/2021	Grand public	7
27/10/2021	Grand public	13
05/11/2021	Grand public	9
Année 2022		
08/02/2022	Grand public	11
04/03/2022	Grand public	20
20/04/2022	Grand public	2
13/06/2022	Scolaires	21
14/09/2022	Partenaires	15
18/09/2022	Grand public	140
29/09/2022	Scolaires	25
22/11/2022	Scolaires	22
Année 2023		
04/01/2023	Handicaps	6
11/01/2023	Handicaps	6
20/01/2023	Scolaires	78
23/01/2023	Scolaires	23
24/01/2023	Scolaires	70
27/01/2023	Scolaires	20
22/03/2023	Grand public	2
30/03/2023	Scolaires	21
18/04/2023	Grand public	3
12/05/2023	Scolaires	39
24/05/2023	Grand public	3
22/05/2023	Scolaires	21
16/06/2023	Scolaires	250
Année 2024		
20/08/2024	Grand public	8
21/09/2024	Grand public	14
Année 2025		
08/08/2025	Grand public	2
27/11/2025	Scolaires	50
05/12/2025	Scolaires	13
TOTAL Scolaires =		737
TOTAL Grand public =		322

Le LIFE Landes a également fait l'objet de plusieurs opérations médias :

- Relation presse / média / réseaux sociaux tout au long du LIFE : la presse locale, régionale (Télégramme, Ouest France) et nationale (France Inter, France Info, Le Monde, France 3, L'Obs, Libération) est associée dès que possible aux différents événements LIFE afin d'assurer une communication la plus large possible.
- Valorisation du chantier de restauration de la tourbière d'Argol : opération média à

l'initiative et à la coordination du PNRA, en lien avec l'ONF et la commune d'Argol :

- 7 reportages : Tebeo, France 3 Iroise, dans les pages Bretagne du Télégramme, Finistère de Ouest France, Reporterre, RCF
- + 6 000 personnes touchées sur les réseaux sociaux
- 2 animations à venir (Journée mondiale des zones humides)



Figure 43 : Opération média autour du chantier de restauration de la tourbière d'Argol

- Valorisation des opérations de suivi et de préservation des courlis cendrés des monts d'Arrée, avec un focus sur les bons réflexes et la sensibilisation (le Télégramme, 30/05/2024)



1^{ère} édition de « Landes en fête » :

Le 18 septembre 2022, le PNRA a mis à l'honneur le LIFE Landes à travers les Journées Européennes du Patrimoine sur le site de Menez Meur. Plusieurs animations sur le thème de la lande ont ainsi été proposées aux visiteurs :

- Balade ornithologique à la découverte des oiseaux de la lande (avec la participation de Bretagne Vivante)
- Circuit de découverte de la lande, avec un zoom sur la flore et les modes de gestion (avec la participation de Bernard Clément, enseignant-chercheur)
- Découverte de l'écopastoralisme



- Lecture des paysages qui composent les landes de Menez Meur, en lien avec la géologie du site de Menez Meur (avec la participation de Bernard Le Gall, géologue)
- Animations diverses pour les enfants (jeux de société, dessins, etc.)

Au total, environ 700 personnes ont participé à cette journée, dont 140 aux balades thématiques.

2ème édition de « Landes en fête » :

La 2^{ème} édition de « Landes en fête » s'est tenue sur la semaine du 18 septembre 2023 :

- 18/09 : visite du chantier d'Argol avec les élus PNRA
- 19/09 : animation « landes » à destination des agriculteurs dans le cadre d'une formation MAEC
- 20/09 : présentation du LIFE et du site des monts d'Arrée au Master 2 Paris-Sorbonne
- 21/09 : visite d'un chantier de restauration de landes sur La Feuillée avec l'école primaire de la commune
- 22/09 : visite du chantier de la tourbière de Kermeur sur Plougouven avec l'école primaire de la commune et le propriétaire

Cette 2^{ème} édition aura permis de sensibiliser une centaine de personnes.

<https://www.pnr-armorique.fr/actualite/landes-en-fete-retour-sur-une-semaine-de-transmission-et-de-partages-autour-des-landes/>

3ème édition de « Landes en fête » :

La 3^{ème} édition de « Landes en fête » s'est tenue sur la semaine du 14 octobre 2024 :

- 15/10 matin : boucle de 5 km à travers les landes et crêtes des monts d'Arrée sur le secteur du roch Trévélzel avec une classe de BTS « Gestion et Protection de la Nature » du Lycée agricole de Suscinio (32 étudiants). Plusieurs thématiques ont ainsi pu être présentées et discutées avec les étudiants :
 - canalisation du public pour limiter le dérangement sur la faune et la flore, avec focus sur l'enjeu Courlis cendré : présentation des travaux de fermeture de sentiers sauvages et d'installation de panneaux pédagogiques
 - réouverture de landes abandonnées par gyrobroyage pour une remise en gestion par fauche auprès des agriculteurs locaux (+ lien avec les MAEC) : visite de parcelles déjà restaurées
 - désenrésinement des landes pour un retour à la lande et à des paysages ouverts favorables aux oiseaux nicheurs des monts d'Arrée : visite de parcelles déjà restaurées
 - explications diverses autour de la mise en oeuvre du programme LIFE Landes : lien avec les partenaires, les élus, les habitants, les agriculteurs du territoire
- 15/10 après-midi : animation « landes » à destination des agriculteurs dans le cadre d'une formation MAEC (12 participants)
- 16/10 : visite du chantier du platelage bois sur la tourbière d'Argol à destination des élus (animation annulée en raison des conditions météorologiques)
- 17/10 matin : visite d'un chantier de restauration des sources de l'Ellez avec l'école primaire de la St Rivoal (13 élèves)
- 17/10 après-midi : visite d'un chantier de restauration de landes avec l'école primaire de Commana (30 élèves)

Cette 3^{ème} édition aura permis de sensibiliser une centaine de personnes.

<https://www.pnr-armorique.fr/actualite/landes-en-fete-2024/>

4ème édition de « Landes en fête » :

La 4^{ème} édition de « Landes en fête » s'est tenue sur plusieurs créneaux sur la fin d'année 2025 :

- 08/09/2025 : journée « élus PNRA » afin de visiter les principaux sites restaurés par le LIFE (matinée sur le site du Menez Hom et après-midi sur le site des monts d'Arrée) – 16 participants
- 14/10/2025 : COPIL final et bilan du LIFE en présence des élus et des partenaires techniques, scientifiques et financiers (Sizun, 24 participants)

- 27/11/2025 et 05/12/2025 : animations scolaires auprès des écoles de Hanvec et Scrignac afin de présenter des actions de restauration de landes et expliquer les mesures de gestion agropastorale (61 + 13 élèves)

Cette 4ème édition aura permis de sensibiliser un peu plus d'une centaine personnes.

<https://www.pnr-armorique.fr/actualite/de-belles-avancees-pour-les-landes-et-tourbieres-darmorique/>

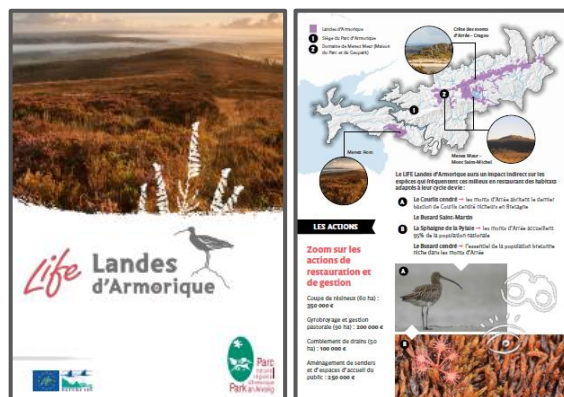
<https://www.letelegramme.fr/finistere/hanvec-29460/400-hectares-de-landes-et-tourbieres-restaurees-dans-le-parc-darmorique-dapres-un-bilan-fait-a-hanvec-mardi-6910440.php>

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/commana-29450/uniquees-en-leur-genre-ces-400-hectares-de-landes-et-tourbieres-des-monts-darree-ont-ete-restaures-3e647b10-a913-11f0-b460-5569f679ec8a>

<https://www.transistoch.bzh/actu/pnr-armorique-bilan-programme-life-landes-tourbieres>

Les autres actions de communication et de sensibilisation du LIFE Landes sont listées ci-après :

- La stratégie de communication du LIFE est rédigée et a été validée lors de la réunion de lancement du LIFE le 12/03/2021 (cf. action A3).
- La plaquette de présentation du LIFE est finalisée et a été validée lors de la réunion de lancement du LIFE le 12/03/2021. La plaquette de présentation du LIFE (livrable, déjà diffusé et disponible sur demande).



- Le site internet du LIFE est en ligne depuis le 12/03/2021 (livrable, déjà diffusé et disponible sur demande) : <https://www.pnr-armorique.fr/le-parc-en-action/life-landes-darmorique/>

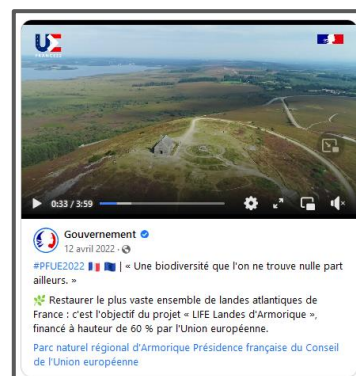
(Réponse au point 4 de l'annexe au mail de CINEA du 15/01/2026)

La page web dédiée au LIFE Landes a été mise à jour en fin de programme afin de rendre accessible l'ensemble des résultats finaux. Les principaux livrables du LIFE y sont ainsi disponibles en téléchargement :

- ✓ Rapports techniques
 - ✓ Rapport mi-parcours
 - ✓ Rapport final (versions française et anglaise)
 - ✓ Bilan des travaux
 - ✓ Bilan de l'étude sur le suivi des végétations
 - ✓ Évaluation socio-économique
 - ✓ Étude agricole
- Réalisation et diffusion des newsletters n° 1 et 2 (juillet et décembre 2021) – (livrable, déjà diffusé et disponible sur demande).
 - Réalisation et diffusion des vidéos n°1 (*Présentation du LIFE, des enjeux et des partenaires mobilisés – décembre 2021*), n°2 (*Retour sur les premiers travaux de restauration - janvier 2023*) et n°3 (*Préserver les oiseaux nicheurs et leurs milieux naturels*)

– janvier 2025)

- Réalisation d'une vidéo de présentation du LIFE avec les équipes du Service d'Information du Gouvernement, et diffusion sur les réseaux sociaux du gouvernement :
 - Facebook (+ 800 000 personnes) □ + 16 000 vues de la vidéo
 - LinkedIn (+ 110 000 abonnés)
 - Instagram (347 000 abonnés)
 - Twitter (+ 1 million d'abonnés)
 - + 2,3 millions de personnes potentiellement touchées



- Brassage de la tourbière et dégustation lors des Journées du patrimoine 2022. C'est une brasserie artisanale et locale des monts d'Arrée qui a été choisie pour le brassage (brasserie Ar Broc'h à Berrien). La brasserie utilise de la calune des monts d'Arrée récoltée dans le cadre d'ateliers organisés par Bretagne Vivante avec les étudiants du BTS de Suscigno.
- Focus sur le LIFE Landes dans le magazine Penn Ar Bed du CD29
- Réalisation d'un outil de sensibilisation sur les bonnes pratiques (mars 2022)
 - carte postale pour distribution dans les offices de tourisme, les mairies, les maisons du Parc, chez les acteurs engagés dans la marque Valeurs Parc, sur les animations de terrain
 - dans le hors-série été 2022 du magazine de la Fédération française de randonnée (FFR) => en kiosque dans toute la France et tout l'été (15 000 exemplaires)
 - dans le magazine juillet-août-septembre 2022 du magazine de la FFR => en kiosque dans toute la France + envoi aux abonnés (40 000 abonnés / 400 000 lecteurs)
 - kit pour bulletins municipaux (exemples dans les bulletins papier + web de Saint-Rivoal et Hanvec)
 - autres relais : application Destination Cœur de Bretagne, guide de l'office de tourisme du Menez Hom, France 3 Bretagne (émission spéciale incendies + Enquêtes de région), supplément été de Ouest France...



Figure 44 : Carte postale « bons réflexes »

- Valorisation du LIFE lors des « Journées mondiales Zones Humides 2023 » : organisation de 2 animations sur la tourbière d'Argol :
 - 01/02/2023 : animation grand public (14 participants)
 - 02/02/2023 : animation scolaire (44 élèves de l'école primaire d'Argol)

- Valorisation du LIFE lors des « Journées mondiales Zones Humides 2024 » avec la visite de site de Nesnay restauré en octobre 2023 avec le collège de Plounéour-Menez.
- Valorisation du LIFE et des travaux de restauration de la tourbière d'Argol dans le cadre d'une série documentaire ARTE (tournage les 11 et 12 septembre 2023 et diffusion le 02/09/2025). Le reportage est disponible sur ARTE.TV : <https://www.arte.tv/fr/videos/115529-001-A/les-promesses-de-la-terre/>
- Réalisation du panneau bilingue (français / anglais) de présentation du programme LIFE + réalisation d'un panneau dédié aux oiseaux des landes (livrable, disponible sur demande).
- Campagne de sensibilisation « Silence ça couve » au printemps 2024 afin de sensibiliser les visiteurs des monts d'Arrée au non-dérangement des courlis cendrés :

<https://www.pnr-armorique.fr/actualite/silence-ca-couve-ensemble-preservons-la-tranquillite-des-oiseaux-nicheurs/>



- Finalisation de l'outil pédagogique « sac à dos Landes » à destination du grand public. Le sac à dos a été conçu pour découvrir les landes du domaine de Menez Meur en 11 étapes (faune, flore, usages, paysages, géologie, etc.) sur un circuit balisé de 2 km. L'utilisateur y trouvera un cahier d'activités, différents accessoires (jumelles, loupe, puzzles, moulages d'empreintes, etc.). Le sac à dos sera proposé en test pendant la période des vacances de printemps (avril 2025) afin d'être pleinement opérationnel pour l'été 2025.

Il est à noter que l'ensemble des contenus du sac à dos ont été conçus de manière à pouvoir les utiliser, à terme, en dehors du domaine de Menez Meur. Le sac à dos pourra ainsi être utilisé lors de diverses manifestations du Parc (animations, visites de sites, etc.) et pourra également être mis à disposition des écoles du territoire et des structures d'animation nature.



ÉTAPE

7 *La lande au fil des ans*

En arrivant en haut du Roc'h Luz, recherchez autour de vous dans le paysage de Menez Meur les différents stades de la lande fauchée. Vous pourrez repérer avec vos jumelles :

- la jeune lande fraîchement fauchée (moins de 2 ans) : la molinie domine, ce qui donne une ambiance de savane en hiver et au printemps.
- la lande plus âgée (2 à 4 ans) : lande à bruyère, l'ajonc reste encore discret.
- un troisième stade (+ de 5 ans) : où les ajoncs se développent de plus en plus.

• certaines landes restent stables, même sans fauche. On les retrouve par exemple au sommet des crêtes ou en zones humides. Elles sont riches en bruyère et callune.

Dans le sachet

• frise de repousse de la lande

Vous pouvez vous aider de la frise de repousse de la lande. Sur le domaine de Menez Meur, la fauche régulière des landes permet de favoriser la présence d'espèces d'oiseaux nicheurs, comme le busard.

Figure 45 : Le sac à dos Landes et ses différents contenus / Exemple d'une étape de découverte de la lande

Depuis sa mise à disposition à l'été 2025, le sac à dos a été utilisé 50 fois auprès de 187 personnes (grand public).

- Création d'une aire terrestre éducative (ATE) sur l'école de Saint Rivoal : 2 rencontres ont eu lieu avec les élèves afin d'une part de leur présenter le concept et les objectifs d'une ATE (17/12/2024) et, d'autre part, de visiter 2 sites pré-identifiés par les élèves et le Parc (21/01/2025) afin que les élèves choisissent leur site.

Les élèves ont réuni le Conseil de la Terre le 07/02/2025 afin de voter sur le choix du site et de commencer à réfléchir sur les actions à mener. C'est le site de la tourbière de Pont ar Varn qui a été retenu par les élèves.



Le site de l'ATE fait partie des sites concernés par l'étude de l'inventaire des stocks de carbone des monts d'Arrée (cf. action F4). Les élèves ont ainsi pu participer à une matinée sur site (11/06/2025) en compagnie des scientifiques de l'université de Rennes et voir concrètement les prélèvements de tourbe et comprendre les objectifs de l'étude.

Les scientifiques ont proposé aux élèves de revenir sur site au printemps 2026 pour leur présenter les résultats et envisager d'autres séries de mesures.

Un chantier d'étrépage a été réalisé le 12/12/2025 par les élèves : l'objectif est de favoriser le retour de la végétation pionnière et d'effectuer ainsi un suivi floristique de la zone traitée :



Figure 46 : Chantier d'étrépage

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Site internet :

Dans le dossier de candidature, il était prévu de créer un site internet indépendant dédié au LIFE. Après échanges en interne et validation par NEEMO, il a été décidé d'intégrer les pages web du LIFE directement au site internet du PNRA.

L'intérêt de cette proposition est de bénéficier de la visibilité du site du PNRA (site historique déjà bien identifié) et donc de toucher un large public rapidement, de faire le lien plus facilement avec les différentes actualités/missions déjà portées par le PNRA et en lien avec le LIFE (actions N2000, charte forestière, etc.), et de faire le lien plus facilement avec les actualités du PNRA (agendas des manifestations, etc.).

En plus d'améliorer la visibilité du LIFE et de gagner en réactivité (gain de temps pour la mise en ligne du LIFE), cela permettra également d'assurer un ancrage plus durable de la communication LIFE.

Promotion du LIFE à l'échelle nationale :

Le rapport mi-parcours a permis de valider une dépense de 3 522 € pour valoriser le LIFE et notamment la carte postale des « bons réflexes » dans le magazine « Passion rando ».

Ces 2 modifications impactent positivement le LIFE car elles permettent de gagner en efficacité et en visibilité.

Livrables :

L'exposition pour la dernière édition de « Landes en fête » n'a pas pu être réalisée. Le choix a été fait de prioriser le temps dédié au suivi des travaux de restauration (actions C) afin de maximiser les surfaces restaurées et d'optimiser la consommation budgétaire.


Cette modification ne remet pas en cause les objectifs initiaux du LIFE. En effet, les différentes éditions de « Landes en fête » ont permis de sensibiliser plus d'un millier de personnes sur les 5 ans du LIFE (cf. encarts dédiés aux éditions de « Landes en fête » ci-dessus).

Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

L'action est terminée.

Action E2 – Créer un pôle de compétence sur les landes et tourbières de la façade atlantique

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature	Réelle	
Les 5 années du LIFE	Les 5 années du LIFE	
Résultats attendus		
Dossier de candidature	Réalisé au 31/12/2025	
<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un pôle de compétence pérenne pour optimiser les échanges le long du LIFE et après - Organisation de journées de formation à destination des gestionnaires - Participation à des échanges inter-LIFE, aux niveaux national et international 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une journée technique « gestionnaires de landes bretons » en octobre 2022 - Participation aux Inter-LIFE France 2021, 2023, 2024 - Participation à l'atelier technique tourbières (PRAT Pays de la Loire) en juin 2021 - Participation au colloque de restitution du programme « Tourbières du Massif Central » en juin 2022 - Accueil et co-organisation d'un colloque international sur les landes en août 2022 - Voyage d'étude en Irlande (LIFE IP PAF-WILD ATLANTIC NATURE) en juillet 2025 - Organisation d'une journée technique « gestionnaires bretons » en septembre 2025 - Fiche « suivis floristiques » présentant les principaux résultats pour chaque type d'habitat et pour les différentes actions de restauration 	
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
- Page web du pôle de compétence sur les landes et les tourbières de la façade atlantique	- 12/2024	Non Réalisé
- Poster de présentation du LIFE bilingue (français / anglais)	- 12/2023	Terminé
- Boîte à outils à destination des gestionnaires devant servir d'aide à la mise en place de travaux de restauration/conservation	- 10/2025	Terminé
- Poster final de présentation du LIFE bilingue (français / anglais)	- 10/2025	Non Réalisé
Bilan financier		
Budget prévisionnel	Dépenses réalisées au 31/12/2025	
35 225 €	Frais de personnel Assistance externe : 3 336,10 € Consommables : 890,38 € Déplacements : 4 367,60 €	

Responsable de l'action : Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA)

Avancement technique :

Echanges avec d'autres projets :

Depuis le lancement du LIFE, les membres de l'équipe projet ont participé à différents événements techniques ou scientifiques à l'échelle nationale afin de présenter le LIFE et les actions réalisées et de bénéficier de retours d'expériences d'autres porteurs de projets (tableau 15 ci-dessous) :

Tableau 26: liste des événements auxquels l'équipe projet a participé

Date	Public concerné
<i>Année 2021</i>	
Au fil du LIFE	Nombreux échanges (téléphones, mail, visio) avec le Pôle Tourbières et d'autres porteurs de projets (LIFE Avaloirs, LIFE Tourbières du Jura, LIFE Haute Fagne, LIFE Ardennes Liégeoises, CEN Pays de la Loire, CEN Normandie)
22-23-24 juin 2021	Participation à l'atelier technique sur les tourbières des Pays de la Loire
20/05/2021	Participation au colloque de restitution du LIFE Tourbières du Jura
17/03/2021	Présentation du LIFE à l'Agence Bretonne de la Biodiversité, structure en charge de l'animation du réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons
02/03/2021, 23/03/2021, 13/04/2021	Echanges avec des scientifiques bretons (Université de Bretagne Occidentale, Université de Rennes – Laboratoire EcoLab) afin d'évoquer les possibilités de collaboration et les apports de leurs travaux de recherche sur les mesures de gestion/restauration/conservation à privilégier dans le LIFE
du 20 au 23 septembre 2021	Participation aux Inter-LIFE France 2021
8 et 9 juin 2022	Participation au colloque de restitution du programme « Tourbières du Massif Central »
du 13 au 15 septembre 2023	Participation aux Inter-LIFE France 2023
Du 2 au 4 octobre 2024	Participation aux Inter-LIFE France 2024
Du 15 au 19 juillet 2025	Voyage d'étude en Irlande sur le programme LIFE IP PAF-WILD ATLANTIC NATURE

Journées des gestionnaires bretons :

• **Journée 1**

Le 4 octobre 2022, le PNRA a co-organisé avec l'Agence Bretonne de la Biodiversité une journée technique à destination des gestionnaires bretons. Cette journée a réuni 47 personnes.

Programme de la journée :

- **Matinée en salle :**
 - présentation du LIFE Landes et des actions réalisées, avec la participation de Bretagne Vivante (suivis ornithologiques – action D1), de José Durfort (suivis floristiques – action D1) et du Forum des marais Atlantiques (suivis hydrologiques – action D1)
 - retours d'expériences d'autres gestionnaires (RNR de Monteneuf, Cœur Emeraude)
- **après-midi :** visite du chantier de restauration de la tourbière d'Argol

• **Journée 2**

Le 30 septembre 2025, le PNRA a co-organisé avec l'Agence Bretonne de la Biodiversité une journée technique à destination des gestionnaires bretons. Cette journée a réuni 42 personnes.

Programme de la journée :

- **Matinée en salle :**
 - Contexte régional concernant les enjeux des tourbières (restauration, gestion, stockage carbone...), lien avec le programme LIFE Landes d'Armorique et le Service National d'Observation des Tourbières (SNO)

- Bilan de l'évaluation des stocks de carbone dans les monts d'Arrée (Sébastien Gogo, Laboratoire ECOBIO, Université de Rennes 1)
- Présentation des principaux résultats du programme TOURBZH « Tourbières et milieux oligotrophes associés du massif armoricain : lien entre état de conservation, fonctionnements et usages dans le cadre de l'adaptation aux changements globaux » : zoom sur les écosystèmes de référence pour prévoir les travaux et suivis de restauration – Corentin Irien (Laboratoire LEMAR, Université de Bretagne Occidentale)
- Retour d'expérience sur les travaux et suivis de restauration des tourbières au niveau régional et national – Armel Dausse (Forum des Marais Atlantiques)
- Après-midi : 14h : visites de sites déjà restaurés et en cours de restauration (sources de l'Ellez et Ar Yeun)



Figure 47 : Journées techniques - sorties terrain (A : tourbière d'Argol en 2022 ; B : Yeun Ellez en 2025) - ©ABB

En lien avec les suivis floristiques du LIFE (action D1), des fiches techniques décrivant les suivis et les premiers résultats obtenus par type de milieux et par type de travaux ont été réalisées (livrable, annexe n° E2_2).

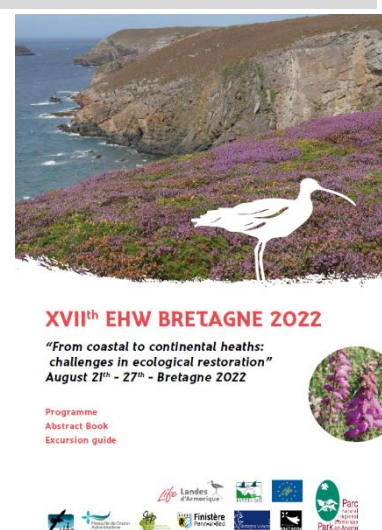
Colloque international « European Heathland Workshop » :

En août 2022 (du 21 au 27 août), le PNRA a accueilli le 17^{ème} colloque international « European Heathland Workshop » sur les landes, qui a rassemblé 79 scientifiques de plusieurs pays européens (France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Pologne, Danemark, Suède, Norvège, Royaume-Uni, Espagne).

Programme du colloque :

- 21 & 22 août (en salle) : présentations diverses, posters, temps d'échanges, retours d'expériences
- Du 23 au 27 août : journées terrain, dont la journée du 25 août sur les sites du Menez Hom et du Cragou (avec la participation du Bretagne Vivante et du CD29)

Ce colloque a été l'occasion de présenter et de valoriser le LIFE Landes et d'échanger sur les actions de gestion/restauration/conservation mises en œuvre à travers l'Europe. Etant donné que ce colloque s'est déroulé quelques semaines après les incendies des monts d'Arrée, l'équipe projet du LIFE a également pu bénéficier de retours d'expériences de gestionnaires étrangers sur les actions à mener suite à un incendie et sur les actions préventives.



L'après-incendie 2022 :

Suite aux incendies de l'été 2022, plusieurs groupes de travail se sont mis en place sur diverses thématiques (biodiversité, paysages, DFCI, etc.).

En lien avec les actions du LIFE Landes d'Armorique, le PNRA collabore avec le SDIS 29 et l'ONF pour proposer réactualiser le brûlage dirigé comme mode de gestion des landes (ce mode de gestion étant historiquement présent dans les monts d'Arrée). Le PNRA a ainsi participé avec le SDIS 29 à un stage de brûlage le 5 avril 2024 dirigé sur la commune de St Laurent-de-Gosse dans le département des Landes dans le sud-ouest de la France.

Ce stage aura permis d'appréhender les moyens humains et techniques nécessaires au brûlage d'une parcelle de 9 ha, ainsi que les aspects administratifs et réglementaires à prendre en compte en amont de l'opération.



Figure 48 : Brûlage dirigé de St Laurent-de-Gosse

Suite à ce stage, un repérage de plusieurs parcelles a été effectué avec le SDIS 29. Une parcelle de 6 ha sur le site Natura 2000 de Menez Meur a été retenue. La parcelle a été détournée à l'aide d'un broyeur forestier afin d'établir un périmètre de sécurité pour les pompiers. Le brûlage devrait se dérouler en octobre 2025.

L'objectif est d'étudier la faisabilité technique et les impacts sur le milieu afin d'envisager ou non le développement de ce mode de gestion sur certains secteurs de landes, avec une double approche « prévention des incendies » et « réouverture de landes abandonnées ».

Voyage d'étude en Irlande sur le programme LIFE IP PAF-WILD ATLANTIC NATURE (15 au 19 juillet 2025)

Echanges et retours d'expériences sur les actions de restauration de tourbières, afin d'alimenter notamment les réflexions autour de l'après-LIFE.

Le compte rendu de ce voyage d'étude est disponible en annexe n° E2_1.

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :
(Réponse au point 5 de l'annexe au mail de CINEA du 15/01/2026)

Dans le mail en date du 15/01/2026, CINEA demande d'expliquer précisément les écarts de réalisation entre les objectifs initiaux de E2 et les réalisations effectives. Le paragraphe suivant apporte les explications demandées.

Livrables non réalisés :

Les 2 livrables suivants n'ont pas été réalisés :

- Page web du pôle de compétence sur les landes et les tourbières de la façade atlantique
- Poster final de présentation du LIFE bilingue (français / anglais)

La mise en oeuvre du Pôle de compétence s'est faite essentiellement par le biais de journée technique organisée par le PNRA et l'Agence bretonne de la biodiversité et à destination des gestionnaires de landes et tourbières bretons. Ces 2 journées ont réuni 89 personnes et ont ainsi permis de toucher la très grande majorité de gestionnaires travaillant sur ces milieux. **Les retours des gestionnaires sont très positifs puisque certains d'entre eux ont soit fait appel à des prestataires du LIFE pour des travaux de restauration sur leurs sites (prestataire du câble-mât notamment), soit découvert des techniques de restauration (comblement de drains en tourbières notamment).**

De plus, les résultats de l'étude sur l'inventaire des stocks de carbone des monts d'Arrée (action F4) ont été présentés lors de la 2^{ème} journée et ont suscité un réel intérêt auprès des gestionnaires qui, pour certains d'entre eux, souhaiteraient lancer un inventaire similaire sur leurs sites. **Cette étude est une première au niveau régional (ce qui conforte le côté expérimental du LIFE) et apportera des éléments d'aide à la décision auprès de nos élus et partenaires techniques et financiers pour l'après-LIFE.**

La non-réalisation de ces 2 livrables ne remet pas en cause le contenu de cette action, car l'essentiel est acquis avec la large diffusion de l'expérience LIFE auprès des collègues gestionnaires qui aura abouti localement à la mise en oeuvre de travaux de restauration similaires.

Diffusion des résultats :

La diffusion des résultats du LIFE s'est faite essentiellement au niveau régional via les journées techniques co-organisées avec l'Agence bretonne de la biodiversité, comme expliqué ci-dessus.

Cela s'explique par des décisions de la hiérarchie de limiter les déplacements de l'équipe technique et administrative du LIFE à des événements internationaux (séminaires, échanges avec d'autres porteurs de projets européens).


Seul un déplacement en Irlande (*LIFE IP PAF-WILD ATLANTIC NATURE*) en juillet 2025, autorisé uniquement pour le coordinateur du projet et pas pour l'équipe projet dans sa globalité, a permis d'échanger avec un projet étranger et de bénéficier de leurs retours d'expériences (notamment pour l'action C5 et pour l'après-LIFE).

Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

L'action est terminée.

Action F1 – Coordination et suivi de l'équipe projet du LIFE

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature	Réelle	
Les 5 années du LIFE	Les 5 années du LIFE	
Résultats attendus		
Dossier de candidature	Réalisé au 31/12/2025	
Réalisation et coordination de l'ensemble des actions prévues au LIFE, le respect des échéances et des jalons, et la réalisation de l'ensemble des livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Convention cadre signée - Rapport technique n°1 finalisé et diffusé - Rapport technique n°2 finalisé et diffusé - Rapport mi-parcours finalisé et diffusé - Rapport technique n°3 finalisé et diffusé - Rapport technique n°4 finalisé et diffusé - Rapport final finalisé et diffusé 	
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
- Convention cadre signée entre les partenaires	- 04/2021	Terminé
- Rapport mi-parcours	- 03/2023	Terminé
- Rapport final	- 03/2026	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel	Dépenses réalisées au 31/12/2025	
41 232 €	Frais de personnel uniquement	

Responsable de l'action : Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA)

Avancement technique :

Convention cadre :

La convention cadre est finalisée et a été signée lors de la réunion de lancement du LIFE le 12/03/2021 (livrable, déjà diffusé et disponible sur demande).

Un avenant à la convention cadre a été validé avec les bénéficiaires associés et les co-financeurs (en cours de signature), suite à la modification des modalités de remontée de dépenses et du calendrier des versements.

Coordination du projet :

Les principaux temps d'échange de l'équipe projet (hors COTECH et COPIL) sont listés dans le tableau ci-dessous (tableau 16) :

Tableau 17 : principaux temps d'échange de l'équipe projet (hors COTECH et COPIL)

Date	Action	Objet
08/02/2021	Réunion équipe projet	Travail de pré-sélection des parcelles concernées par les travaux de restauration des milieux (cf. action A1) à l'aide de supports cartographiques
2 et 3 juin 2021	Visite annuelle n°1 de NEEMO	<ul style="list-style-type: none"> - Etat d'avancement du programme - Visite des sites concernés par le LIFE
9 et 10 mai 2022	Visite annuelle n°2 de NEEMO	<ul style="list-style-type: none"> - Etat d'avancement du programme - Visite des sites concernés par le LIFE
11 et 12 octobre 2022	Visite annuelle n°3 de NEEMO	<ul style="list-style-type: none"> - Etat d'avancement du programme - Visite de travaux de restauration (Kermeur, Locqueffret, Tuchenn Kador, Argol)
06/12/2022	Réunion équipe projet	Priorisation des travaux de restauration 2023

22/11/2023	Réunion équipe projet	- Préparation du COPIL - Bilan financier de fin d'année 3 - Priorisation des travaux de restauration 2024
11/12/2024	Réunion équipe projet	- Bilan financier de fin d'année 4 - Bouclage du programme d'actions 2025
13/05/2025	Réunion équipe projet	- Point d'actualité LIFE (technique et financier) avec Vincent Ducros (remplaçant de Corinne Thomas)



Figure 49 : Réunion de l'équipe projet - travail sur cartes



Figure 50 : Visite annuelle 2021 de NEEMO – terrain (RNN du Venec)

Rapports techniques :

Comme mentionné dans la convention cadre du LIFE Landes, les rapports techniques annuels ont été rédigés et diffusés à l'ensemble des membres du COTECH et COPIL :


- Rapport n°1 : juillet 2021
- Rapport n°2 : mars 2022
- Rapport mi-parcours : mars 2023 (livrable, déjà diffusé et disponible sur demande)
- Rapport n°3 : mars 2024
- Rapport n°4 : mars 2025
- Rapport final : mars 2026

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :
Sans objet.

Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.
L'action est terminée.

Action F2 – Suivi de la gouvernance LIFE Landes d'Armorique

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature	Réelle	
Les 5 années du LIFE	Les 5 années du LIFE	
Résultats attendus		
Dossier de candidature	Réalisé au 31/12/2025	
Une réunion du Comité de Pilotage annuel, une réunion du Comité Technique annuel (et plus si nécessaire)	<ul style="list-style-type: none"> - COPIL n°1, le 12/03/2021 - COTECH n°1, le 16/02/2021 - COPIL-COTECH n°2, le 10/12/2021 - COPIL n°3, le 31/01/2023 - COPIL-COTECH n°4, le 05/12/2023 - COPIL Natura 2000, le 13/12/2024 - COPIL n°5, le 14/10/2025 	
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
- Compte rendu du 1 ^{er} COPIL	- 03/2022	Terminé
- Compte rendu du 2 nd COPIL	- 03/2023	Terminé
- Compte rendu du 3 ^{ème} COPIL	- 03/2024	Terminé
- Compte rendu du 4 ^{ème} COPIL	- 03/2025	Terminé
- Compte rendu du 5 ^{ème} COPIL	- 01/2026	Terminé
- Compte rendu du 1 ^{er} COTECH	- 10/2021	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel	Dépenses réalisées au 31/12/2025	
13 119 €	Frais de personnel uniquement	

Responsable de l'action : Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA)

Avancement technique :

- Le Comité Technique (COTECH) et le Comité de Pilotage (COPIL) du LIFE ont été constitués en début d'année 2021.

Il a été décidé de constituer un COTECH élargi afin de réunir l'ensemble des partenaires techniques et scientifiques, ainsi que les services de l'Etat.

En revanche, le COPIL est plus restreint et composé uniquement des bénéficiaires du LIFE, des partenaires financiers et des élus des communes du LIFE.

- Le COTECH n°1 du LIFE s'est tenu le 16/02/2021. Le compte-rendu du COTECH n°1 (livrable) est disponible sur demande.

L'ordre du jour de ce COTECH était dédié à la présentation du LIFE aux partenaires techniques et scientifiques et aux services de l'Etat. Suite à ce COTECH, le travail de pré-sélection des parcelles concernées par les travaux de restauration des milieux (travail réalisé par l'équipe projet) a été transmis aux membres du COTECH pour compléments.

- Le COPIL n°1 du LIFE s'est tenu le 12/03/2021. Le compte-rendu du COPIL n°1 (livrable) est disponible sur demande.

L'ordre du jour de ce premier COPIL était dédié à la présentation du LIFE aux élus et à la signature de la convention cadre entre les partenaires (Parc naturel régional d'Armorique, Département du Finistère, Bretagne Vivante, Région Bretagne et DREAL Bretagne). La convention cadre signée (livrable) est disponible sur demande.




Figure 51 : Réunion du COTECH (photo A) et du COPIL (photo B)

- Le COPIL n°2 du LIFE (COPIL élargi réunissant l'ensemble des partenaires techniques et scientifiques, en plus des élus et financeurs) s'est tenu le 10/12/2021. L'ordre du jour de ce second COPIL était dédié au bilan des actions 2021 et aux perspectives pour l'année 2 du LIFE. Le compte-rendu (livrable) est disponible sur demande.
- Le COPIL n°3 du LIFE s'est tenu le 31/01/2023. L'ordre du jour de ce COPIL était dédié au bilan des actions 2022 et aux perspectives pour l'année 3 du LIFE. Le compte-rendu (livrable) est disponible sur demande.
- Le COPIL n°4 du LIFE (COPIL élargi réunissant l'ensemble des partenaires techniques et scientifiques, en plus des élus et financeurs) s'est tenu le 05/12/2023. Sur ce COPIL, une nouvelle organisation a été testée par le PNRA en regroupant l'ensemble des thématiques des sites de Menez Meur et des monts d'Arrée (Natura 2000, LIFE, Ramsar). L'ordre du jour de ce COPIL était dédié au bilan des actions 2023 et aux perspectives pour l'année 4 du LIFE. Un COPIL similaire, dédié au site du Menez Hom, a eu lieu le 20/02/2024. Le compte-rendu (livrable) est disponible sur demande.
- Pour 2024-2025, la programmation des COPIL évoluent, avec un COPIL Natura 2000 monts d'Arrée le 13/12/2024 au cours duquel un point d'information sur le LIFE a été fait. Le compte-rendu (livrable) est disponible sur demande. Un COPIL dédié au LIFE sera organisé en octobre 2025 afin de présenter le bilan du LIFE et d'évoquer les perspectives pour l'après-LIFE.
- Le COPIL n°5 du LIFE (COPIL élargi réunissant l'ensemble des partenaires techniques et scientifiques, en plus des élus et financeurs) s'est tenu le 14/10/2025. L'ordre du jour était dédié au bilan du LIFE et aux perspectives pour l'après-LIFE (cf. action F4). Le compte rendu du COPIL final est disponible en annexe n° F2.

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :
Sans objet.

Respect du planning et prochaines étapes :
Le planning initial est respecté.
L'action est terminée.

Action F3 – Suivi administratif et financier par le Parc naturel régional d'Armorique

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature	Réelle	
Les 5 années du LIFE	Les 5 années du LIFE	
Résultats attendus		
Dossier de candidature	Réalisé au 31/12/2025	
Suivi des actes administratifs, juridiques et des dépenses. Les demandes de versements accompagneront les rapports techniques. Réalisation d'un audit financier par le PNRA.	Suivi des actes administratifs, juridiques et des dépenses démarrés au 1er janvier 2021	
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Rapport d'audit financier PNRA	11/2025	Non commencé
Bilan financier		
Budget prévisionnel initial	Nouveau budget prévisionnel proposé	Dépenses réalisées au 31/12/2025
40 881 €	30 881 €	Frais de personnel Assistance externe : 7 915,85 €

Responsable de l'action : Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA)

Avancement technique :

Le suivi des actes administratifs, juridiques et des dépenses a démarré au 1er janvier 2021. Une réunion sur ces aspects s'est tenue le 22/03/2021 en présence des 3 bénéficiaires du LIFE et de NEEMO. L'objectif était que NEEMO présente les modalités et les outils de suivis administratif et financier aux bénéficiaires, tout en précisant les résultats attendus.

Au 28/02/2025, les dépenses réalisées concernent l'intégralité des actions du projet, excepté l'action C6 qui n'a pas encore été engagée.

Des contacts réguliers (par mail, téléphone, visio) entre le PNRA (bénéficiaire principal), le Département du Finistère et Bretagne Vivante (bénéficiaires associés) sont organisés tout au long du projet, dès que nécessaire.

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Initialement, un audit financier final est prévu, pour un budget de 10 000 €. Or, comme vu avec NEEMO par échange de mail en date du 06/02/2023, cet audit en fin de projet n'est obligatoire que pour les bénéficiaires pour lesquels la contribution LIFE attendue est de 750 000 € et plus, dans le budget estimé. Donc pour le LIFE Landes, aucun des bénéficiaires n'est concerné. Ce budget est réaffecté à la traduction des rapports mi-parcours et final (assistance externe).


Cette modification financière a été présentée dans le rapport mi-parcours.

Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

Poursuite du suivi administratif et financier tout au long du LIFE.

Action F4 – Plan après-LIFE

Avancement de l'action 

Échéancier		
Dossier de candidature	Réelle	
2024 et 2025	2024 et 2025	
Résultats attendus		
Dossier de candidature	Réalisé au 31/12/2025	
Rapport sur la gestion à long terme des sites ayant fait l'objet d'actions de restauration ou de conservation. Pôle de compétence pérenne sur les landes et tourbières de la façade atlantique.	Candidature au projet FEDER de la Région Bretagne.	
Livrables prévus		
Nom	Date de rendu prévue	Statut
Plan de conservation après LIFE	09/2025	Terminé
Bilan financier		
Budget prévisionnel	Dépenses réalisées au 31/12/2025	
14 620 €	Frais de personnel uniquement Assistance externe : 1 500 €	

Responsable de l'action : Le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA)

Avancement technique :

Labellisation Ramsar

Le PNRA travaille actuellement sur la labellisation Ramsar des landes et tourbières des monts d'Arrée. Le périmètre pressenti correspond au périmètre du site Natura 2000 des monts d'Arrée complété par quelques hectares de landes et quelques linéaires de cours d'eau afin d'optimiser les continuités écologiques.

La labellisation Ramsar aurait plusieurs répercussions pour les monts d'Arrée :

- Valorisation de la biodiversité, des activités et du patrimoine
- Dynamique de réseau, avec une visibilité internationale
- Outil de partage, de sensibilisation et de renforcement des connaissances
- Attractivité du territoire (cadre de vie, tourisme nature)
- Engagement collectif en faveur des landes humides et des tourbières des monts d'Arrée.

A ce jour le dossier de candidature est finalisé et validé par les partenaires (DREAL, CAMAB, Ramsar France). La concertation auprès des acteurs et habitants du territoire a été suspendue suite à des nouvelles demandes de la part des sylviculteurs sur le périmètre retenu. De plus, la période de réserve liée aux élections municipales de mars 2026 implique également une pose dans la phase de concertation. La concertation devrait donc reprendre au printemps 2026 afin de pouvoir finaliser le dossier de candidature en septembre 2026.

La labellisation Ramsar des landes et tourbières des monts d'Arrée viendrait ainsi valoriser tout le travail mené dans le cadre du LIFE tout en permettant la poursuite des actions de sensibilisation auprès des différents publics.

Inventaire national des tourbières :

L'Université de Franche-Comté porte actuellement l'inventaire national des tourbières de France métropolitaine (thèse en cours, Lise Pinault).

Le PNRA a intégré les groupes de travail afin d'apporter les données relatives aux gisements d'Armorique et de contribuer ainsi à ce travail d'inventaire. Pour ce faire, le PNRA collabore avec le laboratoire Ecobio de l'Université de Rennes 1 : des prélèvements de tourbe sont et seront réalisés sur 6 sites des monts d'Arrée. Les sites ciblés sont censés représenter les différentes typologies de tourbières des monts d'Arrée (tourbière de pente, tourbière bombée, tourbière de couverture). Les prélèvements seront ensuite analysés en laboratoire afin de mesurer les paramètres suivants : rapport C/N, taux de matière organique.

Les analyses permettront d'évaluer précisément le stock de carbone pour chaque site retenu. Il sera ensuite possible d'extrapoler les résultats obtenus à l'échelle du site des monts d'Arrée afin d'avoir une idée du stock global.

Il s'agit là d'une première phase pour alimenter les réflexions du PNRA autour du montage d'un futur projet centré sur la restauration de tourbières à des fins d'optimisation du stockage de carbone et d'adaptation aux effets du changement climatique.

Ce partenariat avec l'Université de Rennes fait l'objet d'une convention, avec une dépense de 1 500 € fléchée sur le LIFE.

Les conclusions de cette étude ont été rendues en septembre 2025 et présentées lors de la journée technique des gestionnaires du 30/09/2025 (cf. action E2).

Le rapport de cette étude est disponible en annexe n° F4_1.

Le PNRA ambitionne d'enchaîner dès 2026 sur une seconde phase d'étude avec la réalisation de relevés LIDAR couplés à des observations sur le terrain afin de prioriser les sites à restaurer et commencer à esquisser une programmation de travaux.

Projet après-LIFE :

(Réponse au point 6 de l'annexe au mail de CINEA du 15/01/2026)

Ce programme LIFE fut l'aboutissement de plus de 30 ans d'actions du PNRA sur ces espaces naturels de landes et de tourbières qui caractérisent le territoire : opérateur Natura 2000 historique sur les sites des Monts d'Arrée et du Menez Hom, initiateur des mesures agro environnementales sur les landes pour favoriser le maintien de la fauche et du pâturage de landes, maître d'ouvrage de travaux de restauration.

Ce programme LIFE a permis de mettre en œuvre un programme d'actions ambitieux pour venir contrer les différentes menaces identifiées. Le LIFE a permis de poursuivre et d'accentuer l'accompagnement des agriculteurs afin de favoriser l'usage de la lande dans leurs pratiques avec la réalisation de travaux de restauration de landes abandonnées pour permettre le retour de la fauche ou du pâturage.

A l'échéance des financements du programme LIFE, le Parc souhaite poursuivre ses efforts de restauration, de préservation et de gestion des landes et tourbières d'Armorique en maintenant la forte dynamique collective enclenchée depuis janvier 2021. En effet, l'ensemble des partenaires techniques et scientifiques (Bretagne Vivante, Fédération de Chasse du Finistère, Conservatoire botanique national de Brest, Université de Brest, Forum des marais atlantiques, etc.) soutiennent le Parc dans sa volonté d'engager un nouveau programme d'actions ambitieux sur le territoire.

Aussi, depuis mi-2024, le PNRA anticipe l'après-LIFE en travaillant sur la définition d'un futur programme d'actions. Ce travail préalable a permis d'aboutir à la réponse à l'appel à projet FEDER de la Région Bretagne « Favoriser l'adaptation de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles au changement climatique ». Le dossier a été déposé en août 2026.

Le PNRA a été lauréat de cet appel à projet le 23/01/2026.

Les informations principales de ce projet sont les suivantes :

- Calendrier : 2026-2028
- Budget prévisionnel : 488 858,93 €
- Co-financements : Région, AELB, financements privés

- Objectifs :
 - Poursuite des actions de réouvertures de landes abandonnées pour remise en gestion agropastorale
 - Développement des actions de restauration des tourbières et landes tourbeuses

Ce futur projet FEDER ambitionne de poursuivre et d'amplifier les actions de restauration de landes et de tourbières sur les 3 sites Natura 2000 et à proximité immédiate, et apporte de nombreux co-bénéfices au territoire (ressource en eau, biodiversité, économie agricole, tourisme, paysage, stockage carbone, résilience face au changement climatique).

Comme demandé par CINEA dans son mail du 15/01/2026, l'introduction du plan après-LIFE résume les résultats du LIFE, les principaux éléments des activités de gestion et de suivi post-travaux de restauration, ainsi que les éléments pertinents pour l'après-LIFE non couverts par la proposition initiale.

Le dossier complet est disponible en annexe n° F4_2 et correspond au Plan après-LIFE (livrable).

Modifications techniques et/ou financières par rapport au dossier de candidature :

Intégration d'une partie des coûts de la convention PNRA – Université de Rennes pour le financement de l'inventaire des stocks de carbone des monts d'Arrée, à hauteur de 1 500 €.

Respect du planning et prochaines étapes :

Le planning initial est respecté.

L'action est terminée.

6.2. PRINCIPAUX ECARTS, PROBLEMES ET ACTIONS CORRECTIVES MISES EN ŒUVRE

Sur la période du LIFE (janvier 2021 – décembre 2025), **aucun problème significatif pouvant impacter le bon déroulement du LIFE n'est à signaler.**

Autorisations administratives :

Seules les obtentions des autorisations administratives et réglementaires pour pouvoir engager les travaux de restauration peuvent constituer un problème d'avancement du LIFE, et notamment l'autorisation de réaliser les coupes de résineux (actions C1 et C2 sur des massifs soumis à des mesures compensatoires). En effet, la mise en œuvre du programme LIFE s'est heurtée à un obstacle réglementaire majeur concernant les mesures compensatoires exigées au titre du Code forestier français. Les travaux de restauration écologique de landes et de tourbières nécessitent la coupe définitive de résineux issus de plantations artificielles des années 1970, non conformes à l'écosystème naturel. Bien que ces opérations visent explicitement la restauration d'un patrimoine naturel au sein d'un espace protégé dans le cadre d'un programme validé par les autorités (condition satisfaisante au regard de l'article L.341-6 modifié du Code forestier par la loi française n°2016-1087 du 8 août 2016), les services administratifs se trouvent dans l'impossibilité d'appliquer l'exonération prévue par cette disposition en raison de l'absence de décret d'application, attendu depuis 2016.

Cette carence administrative a généré des conséquences directes sur le programme LIFE avec notamment des retards administratifs significatifs dans l'instruction des autorisations de défrichage, ralentissant le calendrier des travaux écologiques pourtant cruciaux pour la préservation de la biodiversité et la résilience climatique des landes et tourbières. Sur un site concerné par des travaux de coupe de résineux et soumis aux mesures compensatoires, le PNRA a tout de même décidé d'intervenir pour restaurer l'écosystème, mais a été contraint de reporter les travaux en 2026 à cause de l'instruction trop longue de la demande d'autorisation des travaux. Le PNRA a finalement obtenu l'autorisation administrative en novembre 2025 (période non favorable au bon déroulement des travaux) et a donc décidé de décaler ces travaux de restauration sur le plan « après-LIFE » (cf. action F4 et livrable F4_2). Pour ces travaux de restauration, le PNRA devra assurer des mesures compensatoires (compensation économique ou réalisation de nouvelles plantations).

Cette incohérence entre les objectifs environnementaux européens et les contraintes réglementaires nationales illustre les difficultés de mise en œuvre opérationnelle rencontrées par les porteurs de projets de restauration écologique en France.

Les autres écarts concernent des modifications financières afin d'ajuster le budget de certaines actions en cours de LIFE. Le principal ajustement concerne les actions C1, C2, C3 et C4. En effet, comme présenté dans le détail de l'action C4 ci-dessus (Partie technique 6), les 3 premières années du LIFE nous ont révélé que la gestion la plus adaptée pour traiter de grandes surfaces de landes à l'échelle des 3 sites est la fauche (plutôt que le pâturage). La fauche de lande ne nécessite pas l'installation de clôtures ou de barrière, mais uniquement la restauration de chemins d'accès aux parcelles.

Aussi, le budget initial de l'action C4 (part PNRA) apparaît surévalué par rapport aux besoins réels.

Il est donc proposé de diminuer le budget de C4 (part PNRA) de 42 000 € au profit des actions C1, C2 et C3 de la façon suivante :

Action	Budget initial	Transfert budgétaire	Budget modifié
C4	88 500 €	- 42 000 €	45 500 €
C1	61 000 €	+ 5 800 €	66 800 €
C2	70 500 €	+ 6 200 €	76 700 €

C3	85 000 €	+ 30 000 €	115 000 €
----	----------	------------	-----------

Cette proposition a été discutée par échange de mail avec ELMEN le 27/10/2023, présentée à CINEA par courrier en date du 14/02/2024 et validée par retour de mail de CINEA le 01/03/2024.

Aucune autre action corrective n'a été nécessaire à ce jour.

Financements complémentaires au LIFE :

Le PNRA a sollicité et obtenu des financements complémentaires en cours de LIFE (cf. § 6.4.4. ci-après) afin de pouvoir réaliser plus de travaux de restauration que prévu initialement. Sur la dernière année du LIFE, un potentiel risque de sous-consommation budgétaire important a été identifié et la décision a donc été prise de maximiser les dépenses sur le LIFE au détriment des financements complémentaires pour honorer les engagements inscrits au Grant Agreement.

En conséquence, les financements complémentaires n'ont pas été consommés en totalité, comme présenté dans le tableau ci-dessous :

Convention financière	Montant du financement complémentaire	Taux de consommation de la convention
Fonds vert	160 000 €	80 000 € (50 %)
Région Bretagne	100 000 €	100 000 € (100%)
Fondation du Patrimoine	82 000 €	23 220 € (28 %)

A noter que la part restante de la Fondation du Patrimoine (58 780 €) sera réaffectée sur l'année 1 du plan après-LIFE pour financer des travaux similaires aux actions C3 et C5 du LIFE.

6.3. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

L'évaluation de la mise en œuvre des actions est présentée dans le tableau ci-dessous. Ce tableau décrit les éléments suivants :

- Méthodologie appliquée : résultats des premières actions menées (succès, échecs, difficultés rencontrées)
- Evaluation de l'atteinte des objectifs et présentation des premiers résultats
- Explication des éventuelles modifications apportées
- Explication sur les éventuelles difficultés rencontrées

Tableau 18 : Evaluation de la mise en œuvre des actions

Action	Prévu dans la proposition révisée	Etat d'avancement	Evaluation
A1	<p>Objectifs : Aboutir à une stratégie qui définira les secteurs favorables à l'acquisition foncière et les secteurs à cibler pour les différents travaux (actions C)</p> <p>Résultats attendus : - Concrétisation d'actes de vente - Signature de conventions autorisant les travaux chez un particulier</p>	Terminé	<p>Stratégie d'acquisition foncière du LIFE validée avec le CD29.</p> <p>Modèle de convention autorisant les travaux chez un particulier rédigé et validé par les bénéficiaires du LIFE.</p> <p>L'objectif du LIFE est de restaurer 200 ha de landes et tourbières. Les conventions signées à ce jour permettent d'atteindre cet objectif. Les conventions signées en 2025 viendront alimenter les objectifs supplémentaires pour aller au-delà des 200 ha.</p> <p>Action terminée. Objectif atteint.</p>
A2	<p>Objectifs : Réalisation des diverses autorisations réglementaires</p> <p>Résultats attendus : Optimisation du temps du projet en anticipant au maximum ces aspects réglementaires</p>	Terminé	<p>Difficulté rencontrée sur les travaux de désenrésinement : Les opérations de désenrésinement envisagée sur de grands massifs et l'absence du décret d'application de la loi biodiversité, votée en 2016, complexifie les démarches de mise en œuvre : boisements compensateurs ou compensation économique obligatoire (environ 8 500 € / ha). En effet, en introduction au L.341-6 du Code Forestier, la loi Biodiversité a instauré des exceptions à la compensation dans le cadre d'autorisations de défrichement pour des motifs "de préservation ou de restauration du patrimoine naturel ou paysager" dans les réserves naturelles, les parcs nationaux et régionaux, les sites N2000, les sites classés, les réserves biologiques. Ce décret n'étant toujours pas publié, les actions C1 et C2 du LIFE restent concernées par la réglementation.</p> <p>Afin d'anticiper au mieux ces fortes contraintes réglementaires, des contacts avec l'Etat ont déjà été pris (visites de sites avec la DDTM). En cas d'incapacité à répondre réglementairement aux obligations de compensation, les actions C1 et C2 pourront être réorientées sur des boisements de moins de 30 ans et sur des boisements peu denses (non soumis à la compensation).</p> <p>Obtention des autorisations administratives et réglementaires pour la réalisation de travaux de désenrésinement exonérés de procédure de défrichement et de mesures compensatoires (autorisation portant sur 170 ha).</p> <p>Rédaction de la notice d'évaluation d'incidences Natura 2000 pour les travaux de restauration du LIFE + obtention de l'avis favorable de la DDTM.</p> <p>Obtention des autorisations réglementaires pour les travaux en site inscrit relatifs à l'accueil et à la canalisation du public (action C6). Obtention des autorisations réglementaires pour les travaux en site inscrit relatifs aux travaux de comblement de drains (action C5)</p> <p>Action terminée. Objectif atteint.</p>
A3	<p>Objectifs : Finaliser et lancer la stratégie de communication du LIFE</p> <p>Résultats attendus : Plan de communication du LIFE rédigé et validé</p>	Terminé	<p>Plan de communication du LIFE rédigé et validé par les 3 bénéficiaires et l'ensemble des partenaires.</p> <p>Action terminée. Objectif atteint.</p>
A4	<p>Objectifs : Lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre</p> <p>Résultats attendus : Définition d'un plan d'intervention sur le sentier des crêtes des monts d'Arrée et sur le sommet du Menez Hom</p>	Terminé	<p>Phase 1 : diagnostic et état des lieux (juillet 2021 – janvier 2022) Phase 2 : concertation (octobre 2021) Phase 3 : définition et validation du programme d'actions (mars – juin 2023) Phase 4 : dossiers réglementaires pour l'obtention des autorisations de travaux (décembre 2022 – janvier 2023) ⇒ Rendu de l'étude de maîtrise d'œuvre en février 2023</p> <p>Action terminée. Objectif atteint.</p>
A5	<p>Objectifs : Ecriture des marchés publics</p> <p>Résultats attendus : Optimisation du temps du projet et du bon déroulement des actions</p>	Terminé	<p>Finalisation des marchés des actions A4, D1 et E1 Finalisation des marchés des actions C1, C2, C3, C4 Finalisation du marché de l'action D2-1 Finalisation des marchés des actions C5 et C6</p> <p>Action terminée. Objectif atteint.</p>
A6	<p>Objectifs : Définir les parcelles à suivre dans D1</p> <p>Résultats attendus : Liste des sites à suivre dans D1 en fonction des problématiques et enjeux. Les sites retenus doivent être représentatifs des différents habitats concernés par le LIFE</p>	Terminé	<p>Choix des sites à suivre dans le cadre de l'action D1 validé Choix des taxons validé</p> <p>Action terminée. Objectif atteint.</p>

	et des différents travaux prévus (actions C)		
B1	<p>Objectifs : Optimiser les actions de conservation réalisées et assurer une protection sur le long terme grâce à la maîtrise foncière.</p> <p>Résultats attendus : Acquisition de 60 ha d'espaces naturels sensibles par le CD29</p>	Terminé	<p>Stratégie foncière du LIFE validée.</p> <p>Bilan des acquisitions au 31/12/2025 : 170 ha (sur un objectif initial de 60 ha)</p> <p>La principale difficulté est liée au fait que seuls les propriétaires peuvent décider de vendre ou non leur(s) parcelle(s). Un important travail de communication / sensibilisation et de démarchage est donc nécessaire, avec l'appui de la SAFI.</p> <p>Action terminée. Objectif atteint et dépassé.</p>
C1	<p>Objectifs : Désenrêlements lourds</p> <p>Résultats attendus : Restauration de 15 ha de landes et tourbières d'intérêt communautaire</p>	Terminé	<p>La principale difficulté est liée au fait que seuls les propriétaires peuvent décider d'engager des travaux sur leur(s) parcelle(s). Un important travail de communication / sensibilisation et de démarchage est donc nécessaire.</p> <p>La seconde difficulté est liée aux contraintes réglementaires fortes et à la non-publication du décret du Conseil d'Etat exonérant le maître d'ouvrage de mesures compensatoires dans le cadre de désenrêlement à vocation de restauration d'espaces naturels (cf. action A2).</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ en cas de trop fortes contraintes réglementaires, nécessité de se reporter sur des boisements moins denses et/ou de moins de 30 ans, exonérés de mesures compensatoires ⇒ après échange et concertation avec la DDTM, obtention des premières autorisations de travaux pour des sites exonérés de mesures compensatoires. <p>Action terminée. Objectif atteint et dépassé avec 16 ha de landes et tourbières restaurés (sur un objectif de 15 ha)</p>
C2	<p>Objectifs : Désenrêlements légers</p> <p>Résultats attendus : Restauration de 45 ha de landes et tourbières d'intérêt communautaire</p>	Terminé	<p>La principale difficulté est liée au fait que seuls les propriétaires peuvent décider d'engager des travaux sur leur(s) parcelle(s). Un important travail de communication / sensibilisation et de démarchage est donc nécessaire.</p> <p>La seconde difficulté est liée aux contraintes réglementaires fortes (cf. action C1).</p> <p>Action terminée. Objectif atteint et dépassé avec 59 ha de landes et tourbières restaurés (sur un objectif de 45 ha)</p>
C3	<p>Objectifs : Réouverture de landes pour mise en gestion agricole (fauche ou pâturage)</p> <p>Résultats attendus : Restauration de 90 ha d'habitats d'intérêt communautaire (landes sèches à humides) et leur gestion à long terme par les agriculteurs locaux</p>	Terminé	<p>La principale difficulté est liée au fait de trouver des agriculteurs capables d'entretenir durablement et dans les bonnes conditions ces milieux restaurés, à l'aide de pratiques ancestrales favorisant le bon état de conservation de ces espaces et les populations animales et végétales inféodés à ces milieux.</p> <p>Action terminée. Objectif atteint et dépassé avec 210 ha de landes et tourbières restaurés (sur un objectif de 90 ha)</p>
C4	<p>Objectifs : Mise en œuvre d'aménagements pastoraux</p> <p>Résultats attendus : Restauration de 80 ha de landes et tourbières d'intérêt communautaire</p>	Terminé	<p>La principale difficulté est liée au fait de trouver des agriculteurs souhaitant entretenir sur le long terme ces milieux restaurés, à l'aide de pratiques de gestion ancestrales (fauche, pâturage) favorisant le bon état de conservation de ces espaces et les populations animales et végétales inféodés à ces milieux.</p> <p>Les 3 premières années du LIFE nous montre que la gestion la plus adaptée pour traiter de grandes surfaces de landes à l'échelle des 3 sites est la fauche (plutôt que le pâturage). La fauche de lande ne nécessite pas l'installation de clôtures ou de barrière, mais uniquement la restauration de chemins d'accès aux parcelles.</p> <p>Aussi, le budget initial de l'action C4 (part PNRA) apparaît surévalué par rapport aux besoins réels.</p> <p>Il est donc proposé de diminuer le budget de C4 (part PNRA) de 42 000 € au profit des actions C1, C2 et C3 => modification validée par CINEA par retour de mail le 01/03/2024.</p> <p>Action terminée. Objectif atteint et dépassé avec 102 ha remis en gestion grâce aux travaux de restauration (sur un objectif initial de 80 ha).</p>
C5	<p>Objectifs : Comblement de drains</p> <p>Résultats attendus : Restauration des fonctions hydrauliques sur environ 50 ha de tourbières et landes humides</p>	Terminé	<p>Repérage des sites concernés avec le FMA effectué : définition des protocoles travaux et des suivis à mettre en œuvre.</p> <p>Mise en œuvre d'un partenariat avec l'Université de Bretagne Occidentale pour la réalisation du diagnostic préalable des sites ciblés avant travaux => diagnostic réalisé entre mars et septembre 2023.</p> <p>La principale difficulté est liée à l'obtention des autorisations des propriétaires.</p> <p>La seconde difficulté est liée à la bonne compréhension du fonctionnement hydrologique des sites concernés afin d'optimiser la réussite des travaux et les gains écologiques pour le milieu => mise en place d'un groupe de travail (UBO, FMA, FdC29, EPAGA) pour valider le protocole de travaux et la rédaction du CCTP.</p> <p>La troisième difficulté est liée à la capacité du chauffeur de pelle à mettre en œuvre les consignes de terrassement.</p> <p>Action terminée. Objectif atteint et dépassé avec 54 ha restaurés (sur un objectif initial de 50 ha).</p>
C6	Objectifs :	Terminé	La principale difficulté est liée à la concertation avec les professionnels du tourisme

	<p>Réaménagement de sentiers, canalisation du public et gestion de la sur-fréquentation</p> <p>Résultats attendus : Restauration d'environ 35 ha d'habitats d'intérêt communautaire par la renaturation d'environ 20 km de sentiers</p>		<p>sur les sites concernés (randonnée, VTT, parapente, aéromodélisme, etc.) et à la satisfaction de l'ensemble des usages (biodiversité et activités touristiques). La seconde difficulté est liée à l'appropriation de cette thématique par les EPCI du territoire (concernés par cette compétence « sentiers » et « tourisme »). La troisième difficulté est liée à l'obtention des autorisations des propriétaires privés chez qui des travaux sont identifiés (sentiers de randonnée non cadastrés). La dernière difficulté est liée à la particularité des travaux (restauration de sentiers sur des sites difficiles d'accès où l'utilisation de machine lourde est proscrite) pour le recrutement des entreprises => 2 appels d'offres infructueux. La sélection du prestataire s'est finalement faite en procédure restreinte et a abouti au printemps 2024 pour un démarrage des travaux en septembre 2024.</p> <p>Action terminée. Objectif atteint.</p>
D1	<p>Objectifs : Evaluation des actions sur les milieux</p> <p>Résultats attendus : Etat des lieux des sites avant travaux et suivis après travaux pour rendre compte de l'impact des travaux sur les habitats et les espèces</p>	Terminé	<p>La principale difficulté est liée à l'interprétation de l'ensemble des résultats et données qui seront obtenus dans cette étude afin de pouvoir réorienter certaines actions de restauration si nécessaire et d'anticiper certaines mesures de gestion sur le moyen et long terme.</p> <p>Action terminée. Objectif atteint.</p>
D2	<p>Objectifs : Evaluation des effets socio-économiques des actions de restauration</p> <p>Résultats attendus : Etudier la viabilité et la pérennité d'une activité agricole sur les systèmes de landes</p>	Terminé	<p>La principale difficulté est liée à la définition des bons indicateurs permettant d'évaluer les effets socio-économiques des actions de restauration et les gains pour la profession agricole. La seconde difficulté est liée à la mobilisation des acteurs contactés dans le cadre de cette évaluation (taux de réponse)</p> <p>La troisième difficulté est liée au contexte particulier résultant des incendies de l'été 2022 sur le site Natura 2000 des monts d'Arrée : en effet, les incendies de l'été 2022 ont fortement impacté les agriculteurs utilisant la lande dans leur système. Aussi, l'action D2-2 a été adaptée afin de répondre au plus près aux attentes des agriculteurs, avec un portage de l'action en interne au PNRA. L'objectif final reste le même : assurer une gestion durable et pérenne des landes sur tout ou partie du site Natura 2000 des monts d'Arrée. Cette action a été engagée en octobre 2023 et est réalisée en interne.</p> <p>Action terminée. Objectif atteint.</p>
E1	<p>Objectifs : Mise en œuvre de la stratégie de communication</p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Site web dédié au LIFE - Réalisation de 5 films - Réalisation et diffusion de newsletter, plaquettes d'information et de communication - Création d'une Aire Terrestre Educative à destination des scolaires - Organisation d'un forum annuel 	Terminé	<p>Les actions de communication / sensibilisation du LIFE s'appuient sur les outils Parc déjà existants (site internet, calendrier des animations, etc.) afin de profiter de la reconnaissance du Parc et de toucher ainsi un public plus large.</p> <p>Après une première phase de communication (2021) visant à faire connaître les enjeux du LIFE et comprendre les actions qui seront menées, la seconde phase correspond à une communication plus large pour informer les habitants et acteurs du territoire et accompagner le démarrage des différents travaux (expliquer, faire adhérer, mobiliser).</p> <p>La principale difficulté sera liée à l'adaptation des techniques de communication/sensibilisation aux différents publics rencontrés.</p> <p>Action terminée. Objectif atteint.</p>
E2	<p>Objectifs : Création d'un pôle de compétence sur les landes et tourbières</p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constituer et animer un réseau des gestionnaires - Organiser des journées d'échanges et des formations à destination des gestionnaires - Mise en place d'un outil d'aide à la décision pour les actions de restauration 	Terminé	<p>Une collaboration s'est mise en place entre le PNRA et l'Agence Bretonne de la Biodiversité pour profiter de la dynamique du LIFE pour relancer le réseau des gestionnaires de landes bretons. 2 journées techniques ont été ainsi organisées en octobre 2022 et septembre 2025. Les échanges avec d'autres porteurs de projets se poursuivent tout au long du LIFE.</p> <p>La principale difficulté est liée au temps nécessaire à l'animation d'un pôle de compétence et aux moyens humains dédiés.</p> <p>Un voyage d'étude en Irlande a permis de bénéficier des retours d'expériences du LIFE IP PAF-WILD ATLANTIC NATURE afin de nourrir les réflexions quant à la suite à donner à notre LIFE (volonté de mettre l'accent sur la restauration des tourbières par rapport aux enjeux d'adaptation aux effets du changement climatique).</p> <p>Action terminée. Objectif atteint.</p>
F1	<p>Objectifs : Coordination et suivi du LIFE</p> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination des actions - Respect des échéances - Réalisation des livrables - Réalisation des rapports de suivis 	Terminé	<p>La principale difficulté est liée à la mobilisation de l'ensemble des partenaires du LIFE en situation de contexte sanitaire particulier. Mais malgré la situation sanitaire, les partenaires ont globalement répondu présents depuis le lancement du LIFE : l'ensemble des groupes de travail ont pu se tenir, le lancement officiel du LIFE a pu avoir lieu, forte participation aux diverses réunions (COFIL, COTECH, journée de concertation dans le cadre de l'étude A4).</p> <p>Le 1^{er} rapport technique à destination des partenaires est rédigé et diffusé (juillet 2021). Le 2nd rapport technique à destination des partenaires est rédigé et diffusé (mars 2022). Le rapport mi-parcours transmis à l'Europe et aux partenaires (mars 2023). Le 3^{ème} rapport technique à destination des partenaires est rédigé et diffusé (mars</p>

			2024). Le 4 ^{ème} rapport technique à destination des partenaires est rédigé et diffusé (mars 2025). Action terminée. Objectif atteint.
F2	<u>Objectifs :</u> Suivi de la gouvernance du LIFE <u>Résultats attendus :</u> - Mise en place d'un COPIL et d'un COTECH - Réunions du COPIL et du COTECH	Terminé	La principale difficulté est liée à la mobilisation des élus tout au long du LIFE. A ce stade, un « noyau dur » d'élus s'est constitué au fur et à mesure de l'avancement du LIFE, notamment sur le secteur du Menez Hom et de la partie ouest des monts d'Arrée. L'objectif est d'élargir davantage ce noyau d'élus en accentuant la sensibilisation et la mobilisation autour du LIFE, notamment via le projet de labellisation Ramsar des landes et tourbières des monts d'Arrée. La mobilisation des partenaires techniques et scientifiques est bonne. Action terminée. Objectif atteint.
F3	<u>Objectifs :</u> Suivi administratif et financier <u>Résultats attendus :</u> - Suivi des actes administratifs, juridiques et des dépenses - Suivi des demandes de versements - Réalisation d'un audit financier	Terminé	Le suivi administratif et financier est en cours depuis le démarrage du projet. La principale difficulté est liée à l'adaptation aux différents modes de suivi des dépenses propres à chaque bénéficiaire et à la remontée régulière de dépenses. Action terminée. Objectif atteint.
F4	<u>Objectifs :</u> Envisager les moyens de gestion des sites concernés par le LIFE à la fin du projet <u>Résultats attendus :</u> Rédiger un rapport sur la gestion à long terme des sites ayant fait l'objet des actions de restauration	Terminé	Démarche de labellisation Ramsar des landes et tourbières des monts d'Arrée en cours. Obtention des financements FEDER pour l'après-LIFE (nouveau projet sur la période 2026-2028). Action terminée. Objectif atteint.

6.4. ANALYSE DES AVANTAGES

6.4.1. Impacts environnementaux

Le programme LIFE Landes d'Armorique a pour objectif d'améliorer l'état de conservation d'habitats d'intérêt communautaire. Les actions mises en œuvre sur l'ensemble des sites du programme ont eu un **impact direct sur environ 611 hectares d'habitats landicoles et tourbeux (441 ha restaurés via les actions concrètes de restauration C + 170 ha acquis via l'action B1)**. Ce chiffre n'est cependant qu'une estimation post-travaux. Les actions de monitoring (action D1) et un recul de plusieurs années après les travaux permettront de calculer de façon plus précise les surfaces réellement impactées. Les suivis permettront également d'évaluer l'évolution des espèces cibles du programme (Courlis cendré, Busard cendré, Busard Saint Martin).

Le LIFE Landes d'Armorique s'inscrit également dans une dynamique régionale de préservation, de gestion et de restauration des landes et tourbières avec la volonté de développer le réseau de gestionnaires de landes bretons avec le soutien de l'Agence Bretonne de la Biodiversité (action E2). Les enseignements du LIFE, les méthodes et les techniques utilisées serviront ainsi à l'ensemble des gestionnaires bretons pour la mise en œuvre d'actions de gestion et de restauration. Les échanges internationaux permettent également d'enrichir les compétences techniques et scientifiques comme à l'occasion du colloque international sur les landes d'Armorique co-organisé par le PNRA ou encore le voyage d'étude en Irlande sur le LIFE IP PAF-WILD ATLANTIC NATURE (action E2).

6.4.2. Impacts socio-économiques

Les différentes actions développées dans ce programme ont pour objectifs d'impliquer les acteurs locaux autour de la préservation et la restauration des landes et tourbières du territoire. Les actions de communication et de sensibilisation réalisées tout au long du LIFE permettent d'augmenter cette implication locale. Les outils et actions mises en œuvre (comme les vidéos LIFE, les animations auprès des scolaires, la journée « Landes en fête », etc.) y contribuent fortement.

Grâce au programme LIFE, certaines entreprises locales développent leurs compétences en matière de restauration d'habitats naturels ainsi que leur activité économique par l'achat de nouveaux matériels et l'obtention de nouveaux marchés. Les agriculteurs directement concernés par les travaux de restauration du LIFE augmentent leur surface exploitable. Les professionnels du tourisme peuvent voir se développer des pratiques et activités en lien avec les espaces naturels et la biodiversité. Ces impacts socio-économiques ont été mis en avant dans l'évaluation socio-économique du LIFE (action D2-1).

6.4.3. Innovation et démonstration

Certaines techniques de restauration utilisées dans le programme LIFE sont peu utilisées en Bretagne, comme l'exportation des bois par câble-mât utilisée sur la tourbière d'Argol et les travaux de comblement de drains. Ces actions ont ainsi été valorisées à plusieurs reprises tout au long du LIFE afin de présenter ces techniques aux gestionnaires bretons (2 journées techniques co-organisées avec l'ABB – cf. action E2) ainsi qu'aux habitants et scolaires du territoire via les éditions annuelles de « Landes en fête » (cf. action E1).

L'expérience acquise et les résultats des techniques novatrices ont été diffusés tout au long du programme grâce aux actions menées en E1 et E2.

A titre d'exemple, les 2 journées techniques dédiées aux gestionnaires bretons ont permis à des collègues gestionnaires de mettre en œuvre des travaux similaires à ceux du LIFE sur les espaces naturels en faisant appel à des prestataires du LIFE.

6.4.4. Hors LIFE

(Réponse au point 1 de l'annexe au mail de CINEA du 15/01/2026)

Le LIFE a permis d'enclencher une réelle dynamique autour de la population de Courlis cendré des monts d'Arrée. Des financements complémentaires de la DREAL ont ainsi permis de valider la mise en œuvre de deux stages axés sur le suivi des Courlis cendrés (1^{er} stage en 2022 et 2nd stage débuté en février 2023). Le PNRA a pu financer deux autres stages en 2024 et 2025 via les financements Natura 2000 régionaux pour poursuivre cette démarche sur toute la durée du LIFE. Ces suivis complémentaires ont permis d'acquérir des connaissances plus fines sur le comportement des oiseaux durant la période de reproduction et ont permis d'alimenter les travaux de recherche menés par le laboratoire LIENS de l'Université de La Rochelle (partenaire scientifique des stages).

Le PNRA a également pu mobiliser des financements complémentaires du Fonds vert (80 000 €) de la Région (100 000 €) et de la Fondation du patrimoine (82 000 €) afin d'engager des travaux de restauration et valorisation de landes et tourbières sur des sites situés dans et en dehors du périmètre Natura 2000 ou sur des sites non ciblés par les financements du LIFE. Ces travaux ont été réalisés sur les années 2024 et 2025. **Ces travaux viennent donc augmenter les surfaces restaurées et permettent ainsi d'augmenter les résultats du LIFE. La figure ci-dessous (figure 51) illustre les dépassements d'objectifs rendus possible par l'obtention de financements complémentaires liés à la dynamique du LIFE :**

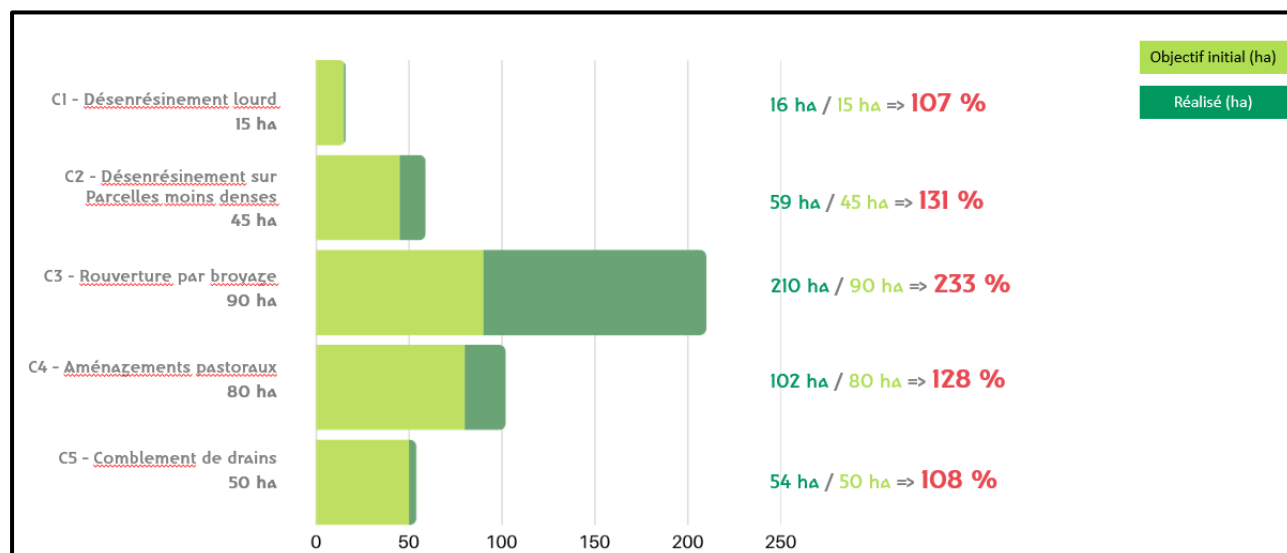


Figure 52 : Tableau de bord des actions de restauration (actions C) du LIFE

Les financements complémentaires ont également permis de mettre en valeur l'un des sites majeurs du LIFE (tourbière d'Argol) par la construction d'un cheminement en platelage bois au cœur de la tourbière (figure 52) pour permettre une vraie immersion et une découverte de la flore du site.



Figure 53 : Platelage bois sur la tourbière restaurée d'Argol

7. KPI

Comme mentionné à l'action D1 ci-dessus (cf. Partie 6), les KPI ont été définis avec le bureau NEEMO lors de la première visite annuelle des 2 et 3 juin 2021. Ces indicateurs ont été mis à jour en fin de LIFE.

Il est précisé que ces indicateurs n'ont pas vocation à évaluer les actions menées dans le cadre du LIFE Landes d'Armorique, mais d'apporter des informations à la Commission Européenne pour l'évaluation de l'outil LIFE.

8. COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

8.1. RESUME DES COÛTS ENCOURUS

Au 31 mars 2026, 97 % du budget prévisionnel a été dépensé, illustrant ainsi la réussite du projet, tant sur plan technique que financier.

Des ajustements financiers ont été nécessaires afin de garantir la bonne exécution du projet et optimiser les coûts pour chaque bénéficiaire associé.

1. Une légère surconsommation est à noter pour la catégorie « **Personnel** », justifiée notamment par un transfert entre catégories de coûts pour l'action D2.2 (assistance externe => personnel), l'étude sur le développement agricole ayant été réalisée en interne par le PNRA.
Néanmoins, l'augmentation du budget pour cette catégorie avait fait l'objet d'échanges préalables avec Elmen.
2. La catégorie « **Frais de voyage et de séjour** » est en légère sous-consommation. Cela s'explique par le budget attribué à Bretagne Vivante, qui n'a pas été consommé intégralement. En effet, afin de correspondre à la réalité du projet, il a été décidé de valoriser les déplacements des bénévoles dans le cadre de la réalisation des suivis

ornithologiques. Ces frais de déplacements sont donc valorisés sur la catégorie « Autres coûts ».

3. La catégorie « **Assistance externe** » est également en légère sous-consommation. Les objectifs de restauration ont cependant été atteints à moindre coût. Par ailleurs, engagé dans une dynamique forte de restauration des landes dans les monts d'Arrée, le PNRA a souhaité dépasser les objectifs fixés dans le cadre du LIFE, et s'est vu attribuer 342 000 € de financements complémentaires en 2023/2024. Ces nouveaux engagements ont engendré de nouvelles contraintes financières et techniques. Afin de répondre à ses engagements envers le Programme, le PNRA a cependant privilégié la valorisation des travaux complémentaires au sein du LIFE au détriment des autres conventions de financement, ne consommant ainsi que 203 000 € sur les 342 000 € obtenus.
4. Bien que des dépenses aient été prévues initialement pour le PNRA au sein de la catégorie « **Biens durables** », l'ensemble des équipements ayant été installés sur des parcelles publiques ou privées, ces installations ont été valorisées en tant qu'assistance externe, puisque n'elles ne s'intégraient pas dans le patrimoine du PNRA. Cet ajustement explique en partie la sous-consommation au sein de cette catégorie. Par ailleurs, d'autres contraintes techniques sont mentionnées en C4 dans le présent rapport.
5. Le budget de la catégorie « **Achat de terrain** » a été consommé à 187 % car le CD29 a eu de multiples opportunités d'acquisitions de landes. Ces acquisitions foncières participent pleinement aux objectifs de restauration du projet (point détaillé en B1) et cette modification budgétaire a été validée en amont.
6. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action E.1, le PNRA a privilégié les animations sur le terrain, s'appuyant sur les ressources RH en interne et en privilégiant le financement du transport pour les scolaires, mais également la création d'outils durables tels que le sac à dos landes. Le Forum annuel ayant nécessité moins de frais que prévu initialement et le forum final n'ayant pas eu lieu la catégorie « **consommables** » n'a quasiment pas été consommée. Une grande partie des dépenses ont été fléchées en assistance externe.
7. La catégorie « **autres coûts** » est également en surconsommation. Cela se justifie par la décision prise en cours de projet, et validée par Elmen, de valoriser les frais de déplacement des bénévoles de Bretagne Vivante, qui ont réalisé un grand travail de suivi ornithologiques sur l'ensemble du projet.
8. La catégorie « **Frais généraux** » reflète la consommation budgétaire générale du projet.

D'un point de vue global, la mise en œuvre financière du projet s'avère plutôt équilibrée. Les bénéficiaires associés ont pu effectuer les ajustements nécessaires à la réalisation des objectifs, tout en s'adaptant à la réalité des contraintes liées à leur structure porteuse et en veillant à consommer au mieux l'enveloppe budgétaire attribuée.

Tableau 19: Résumé des coûts encourus

COÛTS DU PROJET ENCURUS			
Catégories de coût	Budget selon la convention de subvention en €*	Coûts encourus au cours de la période de référence €	%
1. Personnel	385 990 €	402 637,83 €	104 %
2. Frais de voyage et de séjour	5 000 €	4 451,18 €	89 %

3.	Assistance externe	1 002 500 €	917 874,28 €	92 %
4.	Biens durables : coût total <u>non amorti</u>			
	- <i>Sous-total Infrastructure</i>	0 €	0 €	0 %
	- <i>Sous-total Equipement</i>	51 500 €	14 768,36 €	27 %
	- <i>Sous-total Prototype</i>	0 €	0 €	0 %
5.	Achat de terrain	80 000 €	149 495,37 €	187 %
6.	Consommables	11 000 €	1 503,85 €	14 %
7.	Autres coûts	10 000 €	16 367,34 €	164 %
8.	Frais généraux	101 920 €	95 030 €	93 %
	TOTAL	1 647 910 €	1 602 127,81 €	97 %

8.2. SYSTEME DE COMPTABILITE

Les bénéficiaires associés ont mis en place un système de comptabilité permettant d'identifier clairement les dépenses relatives au projet Life Landes.

Parc Naturel Régional d'Armorique :

Les dépenses liées au projet sont identifiées à l'aide du code analytique 1.1.9 dans le logiciel de comptabilité interne, Berger LEVRAULT.

Les dépenses sont reportées mensuellement dans le fichier Excel de reporting des dépenses fournies par l'EASME.

La référence au projet est systématiquement affichée sur les bons de commandes émis, ainsi que sur les factures transmises par les prestataires, garantissant ainsi un juste report des dépenses.

Le PNRA utilise un système d'enregistrement de feuilles de temps renseignées et validées chaque mois selon le modèle du programme LIFE.

Les prestataires / fournisseurs sont sélectionnés selon la règle interne de mise en concurrence du PNRA. Celle-ci est conforme aux règles européennes concernant les marchés publics.

Bretagne Vivante :

Les dépenses liées au projet sont identifiées à l'aide du code analytique 9502LFLANDES dans le logiciel de comptabilité interne, Sage 100 Comptabilité.

Les dépenses sont reportées annuellement dans le fichier Excel de reporting des dépenses fournies par l'EASME. Bretagne Vivante transmet annuellement le fichier au PNRA, bénéficiaire principal.

La référence au projet est systématiquement affichée sur les notes de frais des salariés et bénévoles, garantissant ainsi un juste report des dépenses.

Bretagne Vivante utilise un logiciel interne d'enregistrement des heures nommé « KAMMI ».

Le bénéficiaire associé ne déclare pas de dépenses d'assistance externe sur le projet, mais la procédure interne d'achat est conforme aux règles de mise en concurrence.

Département du Finistère :

Les dépenses liées au projet sont identifiées à l'aide du mot clé LIFE dans le logiciel de comptabilité interne Grand Angle.

La référence au projet est systématiquement affichée sur les bons de commandes émis, ainsi que sur les factures transmises par les prestataires, garantissant ainsi un juste report des dépenses.

Les prestataires / fournisseurs sont sélectionnés conformément aux règles européennes de la commande publique.

8.3. ACCORD ENTRE LES PARTENAIRES

Initialement, un protocole de remontée des données avait été établi avec les bénéficiaires du LIFE : une mise à jour de l'état d'avancement des dépenses devait être réalisée tous les 6 mois. Les bénéficiaires associés adressant ainsi au plus tard le 20 du mois qui suit chaque période cette mise à jour au responsable administratif et financier.

Quelques changements ont nécessité des ajustements concernant le protocole de remonté des dépenses et les calendriers de versements tels que décrits dans la convention cadre de partenariat.

En effet, les premiers travaux (actions C1 à C4) ayant débuté fin 2021 et le poste de technicien de suivi travaux n'étant plus porté par Bretagne Vivante, mais par le PNRA, les dépenses réalisées durant les deux premières années du projet n'étaient pas assez importantes pour justifier le versement de la subvention selon les calendriers établis.

De plus, il apparaît clairement qu'une remontée de dépenses annuelle semble mieux convenir à l'ensemble des bénéficiaires associés.

Un avenant à la convention cadre de partenariat a été rédigé et validé par les bénéficiaires associés à la suite de la validation du rapport à mi-parcours.

Un premier versement a été versé en juillet 2024.

- 97 305,30 € pour le Département du Finistère
- 9 771,86€ pour Bretagne Vivante (dont 1 127 ,52 € de co-financement DREAL et 1 127,52 € de co-financement Région)

Un second versement a été versé en octobre 2025.

- 51 610,26 € pour le Département du Finistère
- 2 149,54 € pour Bretagne Vivante (dont 188,48 € de co-financement DREAL et 188,48 € de co-financement Région)

8.4. CERTIFICAT SUR L'ETAT FINANCIER

Le projet Life Landes d'Armorique n'est pas concerné par cette section.

8.5. ESTIMATION DES JOURS-PERSONNE UTILISES PAR ACTION

Une sous-consommation est à noter sur la consommation globale. Elle est néanmoins justifiée par plusieurs facteurs :

- Le recrutement du poste de technicien de suivi des travaux, initialement porté par le Bretagne Vivante mais finalement pris en charge pas de PNRA, a été retardé et n'a été effectif qu'en février 2023. Par ailleurs, en 2024 l'agent recruté a pris en charge des missions externes au projet. La répartition de son temps de travail est donc passé de 100 % sur le projet à 60 % en 2024 et 18 % en 2025. Ces modifications ont fortement impacté la consommation de l'ensemble de actions à l'exception de l'action F, sans pour autant remettre en cause la mise en œuvre et la réussite des objectifs du projet.

- Le changement de structure porteuse pour le poste de technicien de suivi travaux ayant engendré une baisse d'investissement de la part de Bretagne Vivante, une répercussion sur l'action F est à prendre en considération ;
- Une sous-consommation est à noter sur l'action B. Le Conseil Départemental du Finistère a intégralement porté cette action, s'appuyant sur des ressources humaines internes non déclarées sur le projet. L'appui du PNRA initialement budgété, n'a presque pas été mobilisé à l'exception du coordinateur projet.

Par ailleurs, il est important de préciser que le coût / poste s'est révélé, de manière générale, plus onéreux que prévu dans le formulaire de candidature initial (coûts précis disponibles dans l'état financier individuel du PNRA). La diminution du nombre de jours-personnes utilisés a donc contribué à maintenir un écart au sein de la catégorie « frais de personnel » en deçà de la limite des 20%.

Bien que l'on puisse constater un écart entre les jours-personnes budgétés et le réel estimé, l'ensemble des bénéficiaires associés ont su mettre en œuvre le programme d'action prévu tout en faisant face à des contraintes spécifiques à leur structure, et ce dans un contexte financier en forte évolution ces cinq dernières années.

Le tableau ci-dessous (tableau 10) présente les informations relatives aux jours de travail par action.

Tableau 20 : Informations relatives aux jours de travail par action

Type d'actions	Jours-personnes budgétés	Jours-personnes utilisés (estimés)	Estimation du % de jours-personnes utilisés
Action A : Actions préparatoires	520	322	62 %
Action B : Achat de terrains	55	32	59 %
Action C : Actions concrètes de conservation	570	407	71 %
Action D : Suivi et évaluation d'impact	148	146	98 %
Action E : Communication et diffusion des résultats	315	259	82 %
Action F : Gestion du projet (et progrès)	561	529	96 %
TOTAL	2 169	1695	79 %